

3 avril 1912 : Edouard
Carouy est arrêté en gare
de Lozère (Seine & Oise)





Vendredi 30 mars 2012

INFORMATIONS
MÉTÉO
MÉTÉO
MÉTÉO

INFORMATIONS
MÉTÉO
MÉTÉO
MÉTÉO

HEROËRE LE LOZÈRE Que s'est-il passé à la
gare de Lozère le **3 avril 1912**

LE FIGARO Le Petit Journal ?
DES ASSASSINS EN AUTOMOBILE
LE STEPHANOIS ARRÊTÉ
DERNIÈRE HEURE DE S'EMPOISONNER
Le Matin
Le Petit Parisien

Réponse :
le 3 avril 2012, à 18h, sorties de la gare
le 5 mai 2012 pendant la fête de quartier

HEROËRE LE LOZÈRE

Vendredi 30 mars 2012



Mardi 3 avril 2012



Mardi 3 avril 2012



Le saviez-vous ?

il y a cent ans, le 3 avril 1912, dans votre gare de Lozère, était arrêté
Edouard Carouy, un des membres de la célèbre « Bande à Bonnot »



Pour en savoir plus, visitez notre site <http://memoiredelozere.free.fr>



Mardi 3 avril 2012

La France de 1911 - 1912



Armand Fallières (1841-1931)
*Président de la République
de 1906 à 1913*



Joseph Caillaux (1863-1944)
*Président du Conseil
de juin 1911 à janvier 1912*



Raymond Poincaré (1860-1934)
*Président du Conseil
de janvier 1912 à janvier 1913*

ABONNEMENTS
Paris et Départements 5 fr.
Tous les autres pays 8 fr.
En AVANCE 10 fr.
Départements et Colonies
Tous les autres pays 10 fr.
En AVANCE 15 fr.
Région 10 fr.
En AVANCE 15 fr.

Le Petit Parisien

5 centimes

Le plus fort tirage des journaux du monde entier

5 centimes

DIRECTEUR
18-19, rue d'Enghien, PARIS (10^e).
TELEPHONE
N° 18173 - 18172 - 18171 - 18170
ANNONCES
Les annonces et réclames sont reçues
à l'OFFICE D'ANNONCES
SÉJOURNANT N° 117-50
10, place de la Bourse, PARIS (2^e)

EDITION DE PARIS

Le briseur de rocs

Au moment où tous les regards se tournent vers l'Afrique, restée mystérieuse malgré les récits de ses voyageurs, la voue d'Henry Stanley publie le second volume d'auto-graphie de l'ill...

Le départ de Khartoum, s'était réfugié dans l'ouadelet, la curieuse figure que est-Rotin pacha! C'était un Allemand nommé Édouard Scheitzer qui avait été successivement médecin dans l'armée turque, puis dans l'armée égyptienne. Il était devenu, par la suite, gouverneur des provinces égyptiennes de l'Égypte. Lorsque, en Angleterre, circula une liste de souscriptions en sa faveur, une somme énorme fut vite trouvée. C'est à Stanley qu'on offrit de diriger cette expédition. Il accepta. Le...

LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

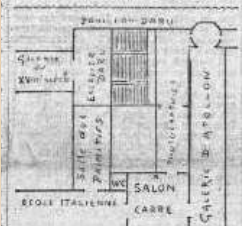
Conférences à Paris

Toute une série de conférences ont eu lieu hier à Paris — le matin et l'après-midi — entre les membres du gouvernement et les trois ambassadeurs, MM. Jules et Paul Cambon et Barrère, au...

Le célèbre tableau de Léonard de Vinci La "Joconde" a disparu du musée du Louvre

Comment? Depuis quand?
On ne sait pas.

Il nous reste le cadre...



Plan du 1^{er} étage
La salle de la Joconde est marquée par une croix. Les visiteurs ont dû traverser la tribune par l'escalier des escaliers, qui s'ouvre dans l'angle du salon carré.



23 août 1911



1912

Paul Poiret

Le Petit Journal

31^e Année — N° 12.716 — DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1911



19 novembre 1911

LA FRANCE VA POUVOIR PORTER LIBREMENT AU MAROC LA CIVILISATION LA RICHESSE ET LA PAIX



Juillet 1911



Juin 1911



14 avril 1912

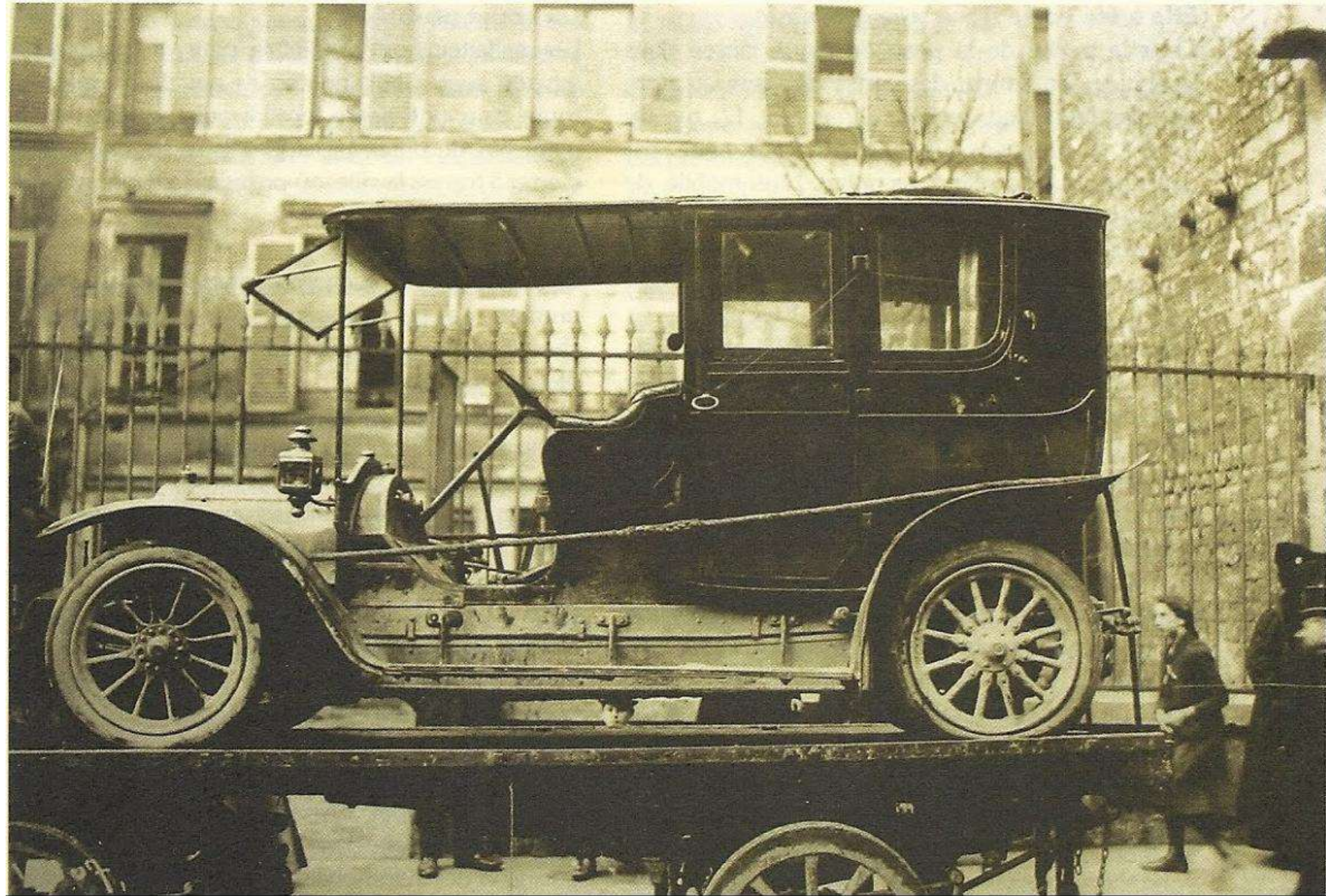


L'ATTENTAT DE LA RUE ORDENER (21 Décembre 1892)

Le Crime de la rue Ordener
serait l'œuvre
d'une Bande internationale



GARY sur son lit d'hôpital, à son chevet, M^{lle} GARY.



Une vague d'attentats anarchistes à partir de 1880

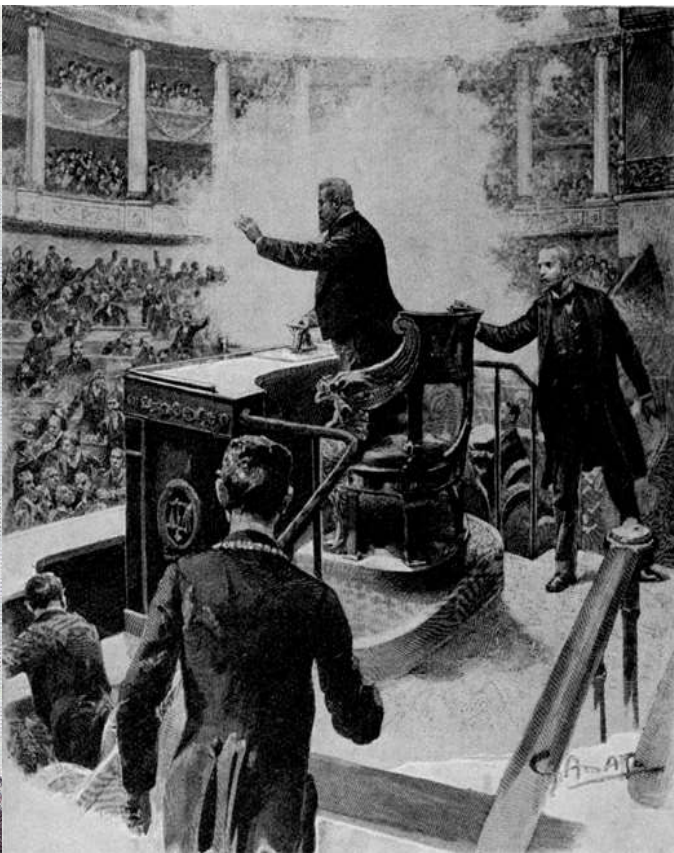


François Claudius Koënigstein, dit Ravachol : attentats en 1892

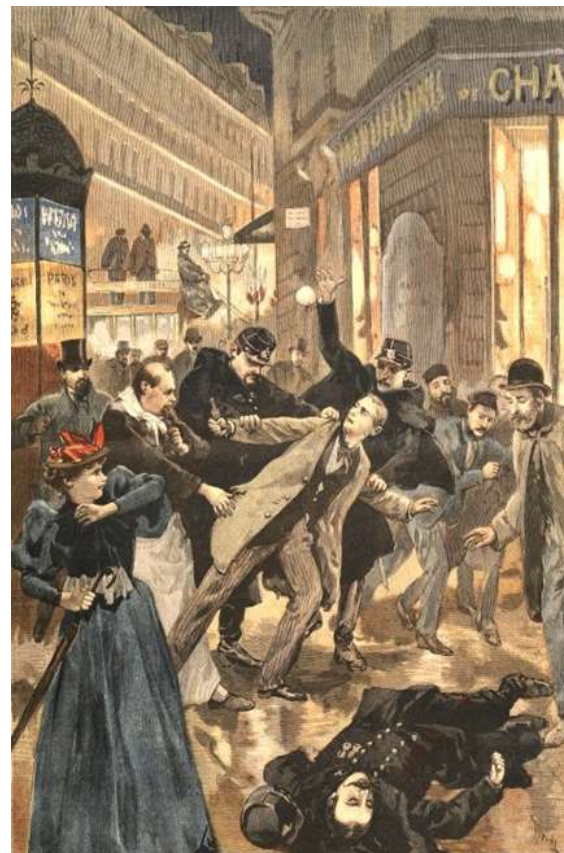


Auguste Meunier : bombe au restaurant Véry le 26 avril 1892





Auguste Vaillant : bombe à la Chambre des Députés le 9 décembre 1893



Emile Henry : bombe au café "Terminus" le 12 février 1894



Sante Geronimo Caserio : assassinat du Président Sadi Carnot, le 24 juin 1894 à Lyon

Lozère en 1911 - 1912



Auguste Courtois



Henri Poincaré (1854-1912)



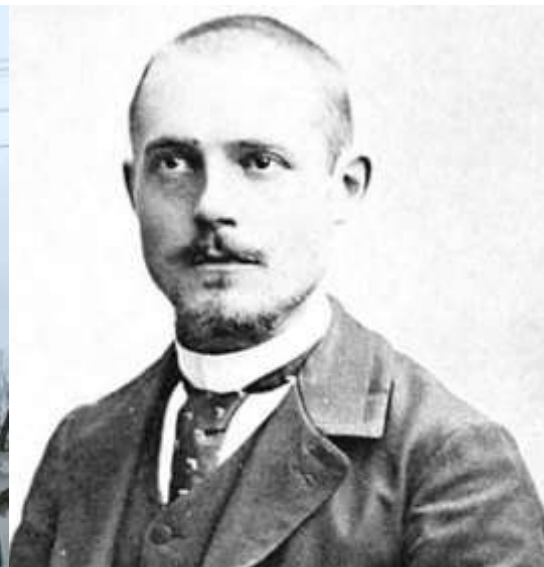
Charles Péguy (1873-1914)



Fernand Forest (1851-1914)



*Congrès Solvay de physique à Bruxelles
(30 octobre - 03 novembre 1911)*



Premier pèlerinage à Chartres (14 au 17 juin 1912), au retour duquel Péguy compose la célèbre « Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres »

"Maison des pins" de Lozère (Palaiseau)



Fernand Forest dans son atelier



MONTE-CARLO. — Vue sur le Casino, Courses de canots automobiles. ND. Phot.



Collection Artistique
864. - MONTE-CARLO
Les Terrasses pendant les Courses
Canots-Automobiles

Meeting de canots automobiles de Monaco en avril 1912



MEETING DE MONACO - AVRIL 1912

HISPANO SUIZA 7th Série - Gravier approuvé
d'essence "MOTRICINE", gagne le prix de l'International Sporting Club

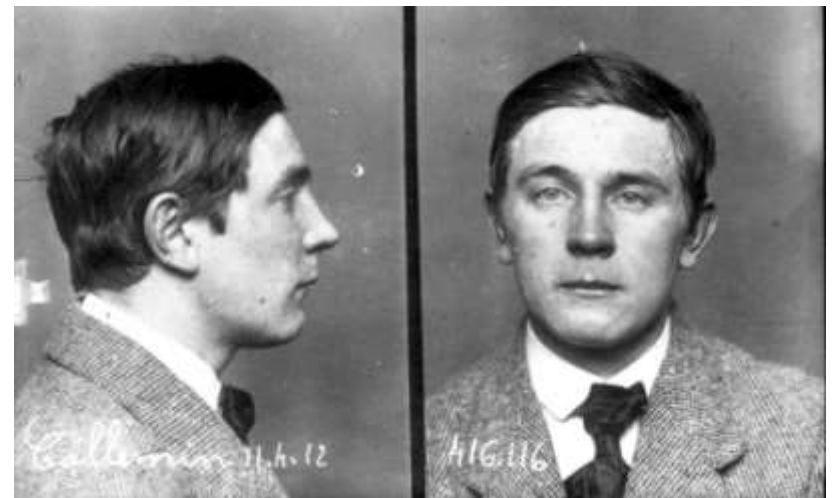


*Obsèques à l'église Ste Devote de Monaco
(15 avril 1914)*

L'illégalisme et la « reprise individuelle »



Victor Kibaltchich et Rirette Maîtrejean



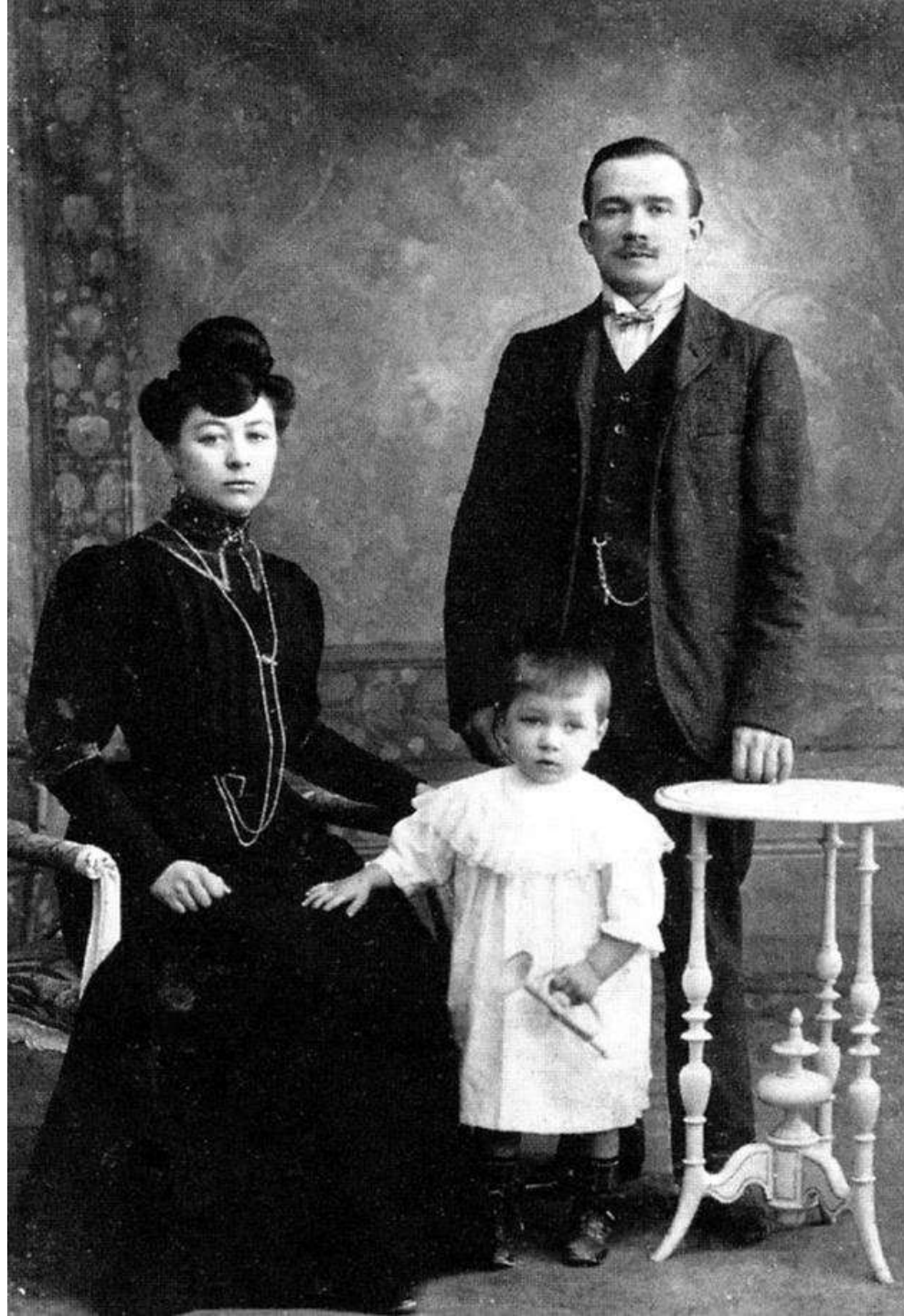
Raymond Callemin, dit "Raymond la Science"



Octave Garnier



Edouard Carouy



USU
1880

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
MOTOS & CYCLES

Tour Ajustage
ENAILLAGE
NICKELAGE

Pouritures
ET PIÈCES DE RECHANGE

Enveloppes
CHAMBRÉES & ATE

VENTE, ACHAT, DECHANG
MULES & CHAISSES

DOU
1880

BONNOT & DEMANGE

MECANICIENS
23 bis, Route de Vienne, 23 bis
LYON

Travail à Façon en tous genres

Taille 1 ^m = 1.80	long = 13.8	Pied g. = 24.9	Age app ^r =	Age déclaré = 39	Né en 1876
Voisie	large = 15.5	Médius g. = 10.6	n° de cl. = 1-2	Cheveux =	
Enverg. 1 ^m = 1.77	fig = 13.4	Auric ^l g. = 3.4		sur = défilé	Barbe =
Duiss = 83.0	oreille dr. = 5.2	Condée g. = 11.7	Conf. de l'iris g.	per = en	Touss F ^r =
				paris	Mains dr. =
				Main g. =	



Notes _____

Mains droite _____

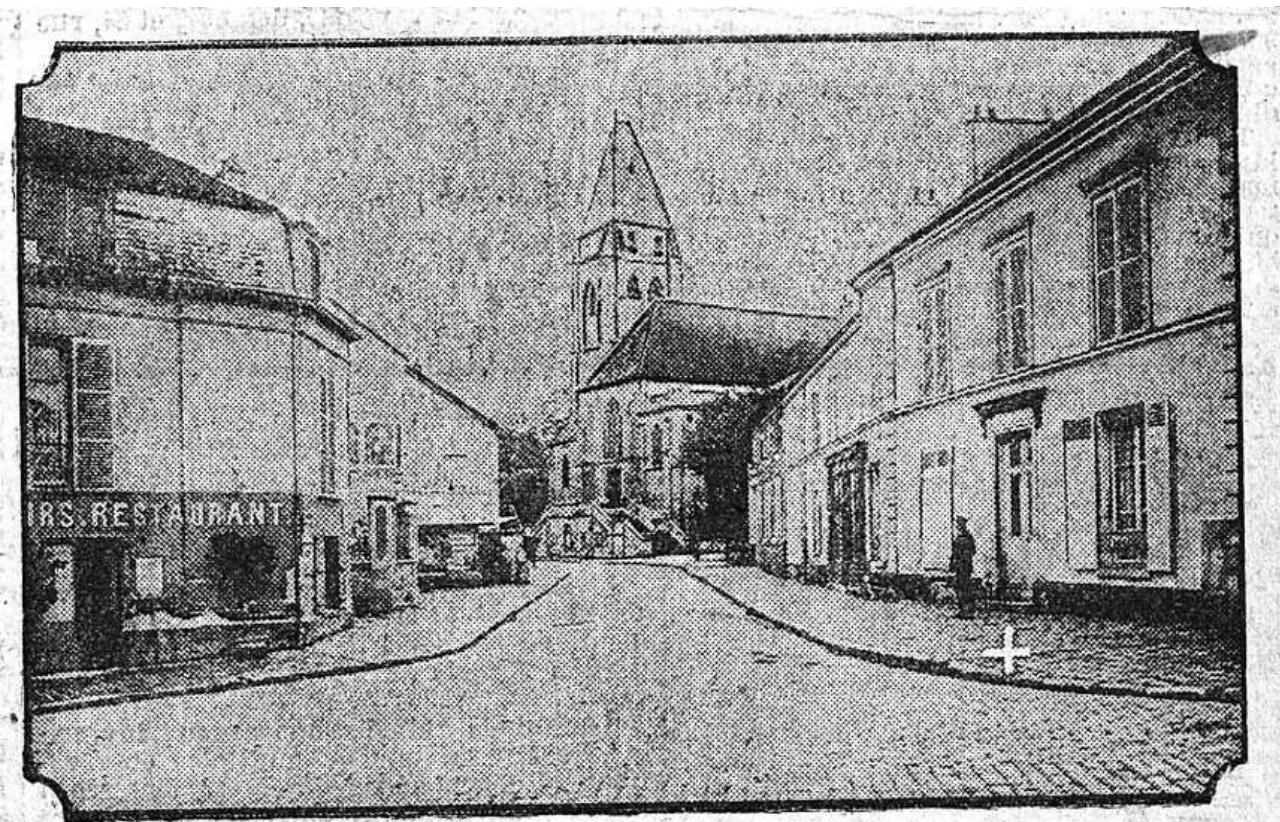
l e e e

3

Pouce dr. Index dr. Médius dr. Annulaire dr. Auriculaire dr.

(Point de vue : 90° - Réduction 1/7)

Imprimé à Paris, le 1911, par M.



LA RUE DE L'EGLISE, A THIAIS
La croix indique la maison où le crime a été commis

(CL. B. L. D.)



La maison de nos jours, au n°7 de la rue Robert Laporte (Streetview Google)

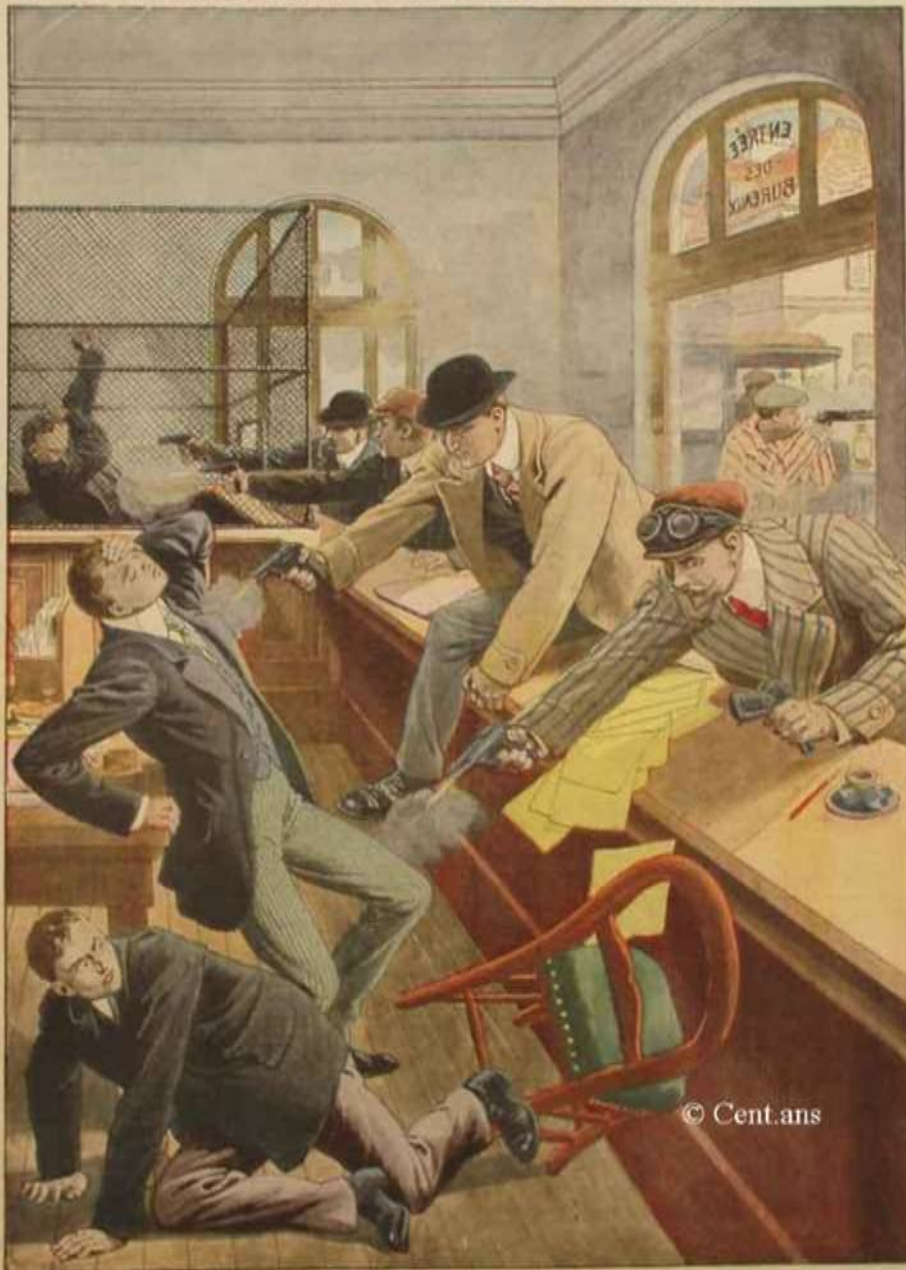
LES CRIMES DE LA BANDE



A MONTGERON
Le guet-apens dans la forêt de Sénart

(Lundi 25 mars 1912)

DES VOLEURS D'AUTOMOBILES



A CHANTILLY
L'attaque de la succursale de la Société Générale



MONTGERON - Forêt de Sénart (S.-S.-O.) - Cabane où se sont cachés les bandits



Succursale de la Société Générale de Chantilly après l'attaque

(Mardi 26 mars 1912)

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

5

Strasbourg, France

JEAN JAURES

5

LES VRAIS RESPONSABLES

Malgré eux

Pour les Chauffeurs

LES CRIMES DES BANDITS EN AUTOMOBILE

Trois Morts : Trois Blessés : 50.000 francs Volés

A MONTGERON A CHANTILLY A BSNIERES

LE DOLP DE MARE DE CHANTILLY

LE GRAND BISTROT FRANCO-ALLEMAND

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Les chauffeurs tragiques à Montgeron et à Chantilly. — Trois morts, trois blessés





A MONTGERON

A CHANTILLY

A BSNIERES

Le Petit Journal

LA BANDE DES VOLEURS D'AUTOMOBILES CONTINUE SES FORFAITS

Après avoir, hier matin, à Montgeron, tué le chauffeur d'une automobile et blessé un voyageur, les misérables se sont rendus dans cette voiture pleine de saug, à Chantilly, où ils ont otage le successeur de la "Société Générale", son valet et un autre employé, et volé environ 50.000 francs. — On a retrouvé l'automobile à Asnières.








Le Petit Parisien

LES BANDITS EN AUTO ONT PASSE: ENCORE TROIS CADAVRES!





L'ATTACHE EN FORET DE BEMART

LE DOLP DE MARE DE CHANTILLY




L'AUTOMOBILE ABANDONNEE A ASNIERES

Garnier écrit au juge et avoue son crime

IL AFFIRME L'INNOCENCE DE DIEUDONNÉ

Le service de la sûreté a reçu, hier matin, une lettre de Garnier, l'un de Bonnot et de Carouy, qui est actuellement recherché par la police pour avoir participé aux attentats des rues Ordener et du Havre et au cambriolage de l'étude de M^e Tissant, notaire à Fontenay.

En même temps qu'il mettait cette lettre à la poste, Garnier nous envoyait la copie suivante, que nous reproduisons en lui conservant son orthographe fantaisiste :

Paris, le 19-mars 1912.
(3 heures moins 10 de Capres-midi.)

Monsieur le Directeur
du Petit Parisien,

Veuillez insérer la suivante :

A Messieurs Gilbert, Guichard et C^{ms}
Depuis que, par votre entremise la presse a mis ma modeste personne en vedette, à la grande joie de toutes les concierges de la Capitale, vous annoncez ma capture comme imminente, mais croyez le bien tout ce bruit ne m'empêche pas de goûter en paix toutes les joies de l'existence. Comme vous l'avez fort bien accusé à différentes reprises, ce n'est pas à votre sagacité que vous devez de m'avoir trouvé, mais bien grâce à un mouchard qui c'était introduit parmi nous. Sapez persuader que moi et mes amis sommes lui donner la récompense qu'il mérite, ainsi d'ailleurs qu'à quelques autres par trop loquace.

Et votre prime de 10.000 francs offerte à ma compagne pour me rendre, quelle misère pour vous si prodigue des deniers de l'Etat; décupler la somme Messieurs; et je me tiens pieds et poings liés à votre merci, avec armes et bagages.

Venez l'arrêter, votre incapacité pour le noble métier que vous exercez est si évidente, qu'il me rest l'envie il y a quelques jours de me présenter dans vos bureaux pour vous donner quelques renseignements complémentaires et redresser quelques erreurs voulus ou non.

Je vous déclare que Dieudonné est innocent du crime que vous savez bien que j'ai commis; je démens les allégations de Rodriguez, moi seul suis coupable.

Et ne croyez pas que je fais ces agités, j'écouterai même sans parler que ce sont eux qui ont peur.

Je sais que cela aura une fin dans la lutte qui s'est engagée entre le formidable arsenal dont dispose la Société et moi. Je sais que je serai vaincu. Je serai le plus faible mais l'Empire nous fera payer cher votre victoire.

En attendant le plaisir
de nous rencontrer

Garnier

Cette lettre était suivie de ce post scriptum :

Main droite

Bille de Bertillon mais les Lunettes et Gaffe
Et, au-dessous, Garnier reproduisait les empreintes digitales de ses cinq doigts, probablement passés sur un tampon imbibé d'encre d'imprimerie — comme il l'avait vu faire à l'anthropométrie, lorsqu'il eut à comparaître devant M. Bertillon.

Paris le 19 Mars a 4 heures de l'après midi 1912

(Mardi 19 mars 1912)

et Messieurs Gilbert, Guichard, et C^{ms}

Depuis que par votre entremise la presse a mis ma modeste personne en vedette à la grande joie de toutes les concierges de la Capitale, vous annoncez ma capture comme imminente; mais croyez le bien tout ce bruit ne m'empêche pas de goûter en paix toutes les joies de l'existence. Comme vous l'avez fort bien accusé à différentes reprises, ce n'est pas à votre sagacité que vous devez de m'avoir trouvé, mais bien grâce à un mouchard qui c'était introduit parmi nous. Sapez persuader que moi et mes amis sommes lui donner la récompense qu'il mérite ainsi d'ailleurs qu'à quelques autres par trop loquace.

La lettre est authentique

Cette singulière missive, dont l'enveloppe portait le cachet du bureau de la rue du Louvre, amène bien du redoutable anarchiste. Le doute n'est pas possible, dit la police.

En effet, M. Bertillon a comparé les empreintes qu'elle porte avec celles de Garnier. Elles sont identiques.



Reproduction de deux des empreintes de Garnier.

Maintenant, pourquoi Garnier a-t-il écrit cette lettre ?

Faut-il le considérer seulement comme une sorte de chef du bandit, voulant payer d'audace, ou son auteur pensait-il un lui ? Cette dernière hypothèse est celle qu'adopte la sûreté.

Au cours de l'interrogatoire qu'il subit avant-hier, au sujet de l'affaire de Gand, Dieudonné avait déclaré qu'il révélerait toute la vérité dans trois jours — sans doute pour donner à l'un des exemplaires mis en cause le temps de se mettre à l'abri des recherches de la police.

La sûreté estime qu'en proclamant l'innocence de Dieudonné, son complice, Garnier est l'intention de l'inciter à abandonner sa résolution et à ne pas se départir du mépris qu'il avait observé, jusqu'ici, au sujet du crime commis par la bande en Belgique.

Mais, répétons-le, ce n'est là qu'une hypothèse...

A LA RECHERCHE DE GODOROWSKI ET DE SES NOTES

Les investigations de la police semblent avoir établi que Garnier et Bonnot recoururent l'hospitalité rue Cortot, du révolutionnaire Godorowski, le Juif polonais dont nous parlons hier. C'est chez lui que Belose et Rodriguez se rendirent pour y retrouver les deux bandits.

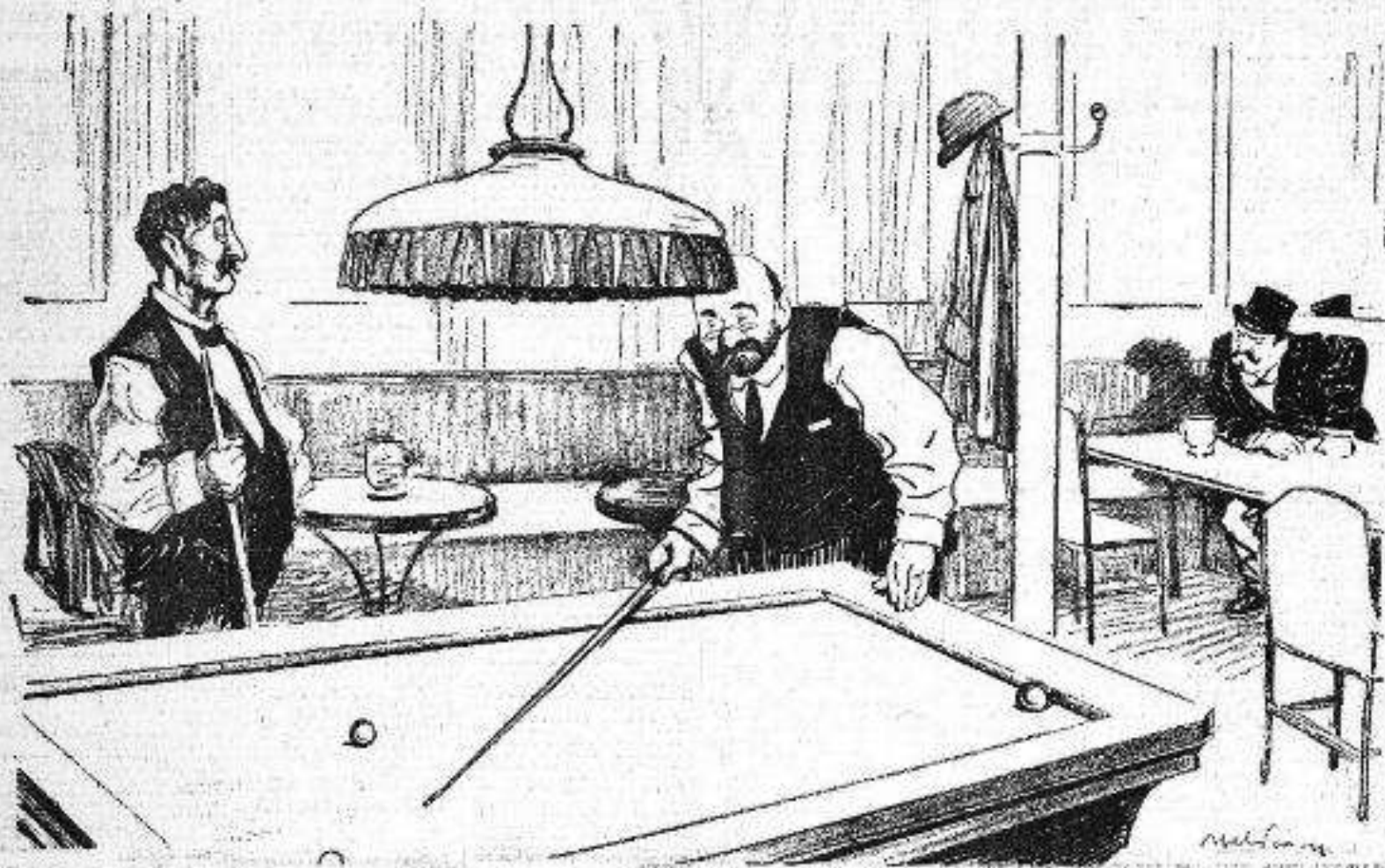
Cet individu est activement recherché. On a de sérieuses raisons de croire qu'en quittant la rue Cortot, il alla habiter chez un compagnon habitant Suresnes. Il ne serait resté que deux ou trois jours dans cette localité. Actuellement, il se trouverait dans le département du Nord.

Des renseignements recueillis par les inspecteurs de la sûreté, il résulte que Garnier et Bonnot, en prenant congé de Godorowski, auraient reçu aide, de sur côté, dans une autre famille de révolutionnaires russes, où ils se trouveraient encore actuellement.

Certains quartiers tels que ceux de l'Hotel-de-Ville, la rue Saint-Gervais, les 5^e et 13^e arrondissements, sont l'objet d'une surveillance particulière.

La Police veille

Par KOST FAIVRE



— Il y aurait un joli coup à faire par la bande...

CHERCHEZ BONNOT



OU EST IL !!! DE PARTOUT

- 22 TÊTES A TROUVER -

W. G.

L'ŒIL DE LA POLICE



BOURNEAU



LAURENT



DESSOMME
RUBIN
WALLET



L'ATTENTAT DE LA RUE BONNE-ENFANT



DELL
LEROY
DUMAS



VALLET



LE MARCHÉ DE SAINT-GERMAIN



LEMOINE

LES CRIMES DE LA BANDE BONNE-GARNIER

Les Bandits à l'Œuvre

Edouard Carouy, dit Raoul Leblanc



L'ATTENTAT DE LA RUE ORDENER

La femme Belardi devant le juge d'instruction

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la compagne de Carouy, Jeanne Georgis, femme Belardi dite Botelli, qui n'avait pu être interrogée mercredi par le juge d'instruction, M. Gilbert, a été amenée hier, dans l'après-midi au petit Parquet.

L'inculpée, dont nous donnons le portrait, est de petite taille, menue, d'allures effacées et humbles dans ses vêtements simples. Cependant ses yeux sombres brillent d'un éclat singulier et semblent dénoter une grande fermeté de caractère.

Assistée de son défenseur, M^e Georges Boucheron, la femme Belardi, très longuement questionnée par le juge, n'a pas faibli un instant et n'a rien laissé échapper de nature à compromettre ses hôtes, les époux Dettweiler, ni Carouy, dit Raoul Leblanc.

Après avoir rappelé que son mari était détenu à la prison de Melun pour fausse monnaie, Jeanne Georgis a raconté que, continuant à fréquenter les milieux anarchistes, elle avait fait connaissance de Carouy, il y a près d'un an, rue de Bagnole, dans les bureaux de l'Anarchie, où avaient lieu assez fréquemment des conférences. Pendant plusieurs mois, ils n'eurent que des relations d'amitié, puis se lièrent plus intimement et enfin décidèrent d'habiter ensemble. Ils allèrent s'installer à Saint-Thibault-les-Vignes, près de Melun, localité que la femme Belardi connaissait particulièrement pour y avoir eu sa fille en nourrice.

— Que faisiez-vous, Carouy et vous, pour vivre ? quel est le travail auquel vous vous livriez ? j'ai tout lieu de croire que Carouy, avec d'autres compagnons anarchistes, faisait de la fausse monnaie et dévalisait les villas des environs.

— Non, monsieur, c'est faux. Carouy a travaillé, comme mécanicien, à la réparation d'automobiles, et moi je vendais de la bimboloterie dans les marchés.

La femme Belardi a ensuite raconté à ce propos que Carouy et elle avaient fait connaissance d'un cultivateur aisé à Saint-Thibault-les-Vignes, M. Magisson, qui vou-

lait acheter une automobile, et que c'était chez ce dernier qu'ils avaient connu les époux Dettweiler.

Mais au mois de novembre dernier elle quitta Carouy et vint demeurer seule, rue Fessard, à Paris, où d'ailleurs Carouy ne tarda pas à venir la rejoindre. C'est alors qu'ils convinrent de se rendre chez les Det-



La femme BELARDI
qui vivait avec Carouy

weiler, à Bobigny, en attendant de trouver un logement.

C'est sur ces entrefaites que dans la nuit du 14 décembre l'automobile volée à M. Norroand fut amenée chez les Dettweiler.

— Je n'ai rien entendu de l'arrivée de la

voiture et ne pense pas non plus que Carouy se soit levé. Dans tous les cas, j'ai dormi profondément et je ne sais au courant de rien.

La femme Belardi a ajouté qu'elle avait à nouveau quitté Carouy et était venue à Paris ; c'était le 17 décembre. Elle a couché dans des hôtels du quartier de la Villette qu'elle ne peut désigner. Enfin, le 28 décembre elle est retournée à Bobigny, où elle a revu Carouy. Le lendemain celui-ci est parti dans une direction qu'elle dit ne pas connaître.

— Je revins à Paris, et grâce au directeur d'une œuvre philanthropique, je pus avoir quelque argent pour prendre une chambre d'hôtel.

Le juge lui a ensuite demandé l'origine des pinces monseigneur et des outils divers trouvés à Bobigny dans une petite voiture dite « poussette », qui lui appartient.

Elle s'est contentée de répondre qu'elle ignorait qui avait déposé ces objets à cette place, où elle-même n'avait pas fouillé depuis quinze jours.

La femme Belardi a demandé au juge d'instruction sa liberté provisoire, en promettant de se représenter devant lui à chaque convocation.

Elle a peu de chance de l'obtenir.

M. Bertillon, directeur du service anthropométrique, a fait photographier hier, la pince-monseigneur perfectionnée saisie dans la roulotte de Carouy.

Ce malfaiteur, qui est tourneur sur métaux, a fabriqué lui-même cette pince, qui lui servait à commettre des cambriolages.

Elle est démontable, comme nous l'avons dit, et se divise en trois morceaux. On peut la porter sur soi sans attirer l'attention, et il est facile, par un jeu de pas de vis, de la mettre en quelques minutes en état de fonctionner.

En compagnie de Jeanne Georgis, femme Belardi, Carouy, sous le faux nom de Raoul Leblanc, parcourait les campagnes en poussant la roulotte contenant de la bijouterie faussée.

Sous le prétexte d'offrir en vente sa marchandise, Carouy inspectait les maisons aux portes desquelles il frappait.

Quand il croyait une maison d'accès facile, il la signalait à sa bande, et le cambriolage était décidé.

Jamais on n'aurait pu se douter que le modeste roulotteur n'était autre qu'un audacieux malfaiteur capable de commettre les pires forfaits.

Voir la suite en 4^e page

" Le Petit Journal"
(Vendredi 5 janvier 1912)

6. Vallée de Chevreuse — LOZÈRE (S.-&O.) — La Gare et les Villas des Cotes



Thouze, Fabre coll.



CARTE POSTALE

91

7.4.14

Correspondance

Amisties : un document sur
l'histoire du brigandage en Fran
ce : c'est dans la gare à cette
que fut arrêté l'autre jour un
des bandits de Montgeron.

A. Lormier
L. 4.

Monsieur Duboc
avocat
Neufchâtel en Bray
Seine Inférieure

Fort-de-France
8-4
SNE
12

16
POSTES



Lozère - La Gare
Seine et Oise
M. G.

Affecueux souvenirs
G. J. Grosset. Magagne

4. VALLÉE de CHEVREUSE — Les Yvettes-Lozère
La Rue Henri Poincaré



Vallée de Chevreuse - LOZÈRE (S.-et-O.)
Café-Restaurant de la Gare
Maison DUGNE



LE BALAI

Missionnaires L'apothéose de l'aviation

Il est bien que vous ayez à travers la France pour nos avions de guerre

Les avions militaires ont été jusqu'à présent considérés comme des jouets d'enfants... Les avions militaires ont été jusqu'à présent considérés comme des jouets d'enfants...



LES AVIONS MILITAIRES... Les avions militaires ont été jusqu'à présent considérés comme des jouets d'enfants...

On craint plus de viande

La consommation a doublé depuis un demi-siècle

On craint plus de viande... La consommation a doublé depuis un demi-siècle...

LA SOUSCRIPTION NATIONALE POUR L'ARMÉE MILITAIRE... 1.449.388 FR. 81

M. Millereux va à Toulouse étudier ses poésies... M. Millereux va à Toulouse étudier ses poésies...

Un à un, on prend les membres de la bande tragique

CAROUY EST ARRÊTÉ

M. Jouin et ses hommes s'en emparent sans coup férir en gare de Lozère, près Paris

UNE BELLE CAPTURE

raillé le bandit



Les nouveaux uniformes de l'armée

Deux compagnies obéissent dans la nouvelle tenue



Les nouveaux uniformes de l'armée... Deux compagnies obéissent dans la nouvelle tenue...

LA SOUSCRIPTION NATIONALE POUR L'ARMÉE MILITAIRE... 1.449.388 FR. 81

Un à un, on prend les membres de la bande tragique

CAROUY EST ARRÊTÉ

M. Jouin et ses hommes s'en emparent sans coup férir en gare de Lozère, près Paris

UNE BELLE CAPTURE

raillé le bandit



Un des escadrons seuls à l'appeler

"Bretagne" et "Provence"

Un des escadrons seuls à l'appeler... "Bretagne" et "Provence"...

LA SOUSCRIPTION NATIONALE POUR L'ARMÉE MILITAIRE... 1.449.388 FR. 81

M. Millereux va à Toulouse étudier ses poésies... M. Millereux va à Toulouse étudier ses poésies...

Un à un, on prend les membres de la bande tragique

CAROUY EST ARRÊTÉ

M. Jouin et ses hommes s'en emparent sans coup férir en gare de Lozère, près Paris

UNE BELLE CAPTURE

raillé le bandit



Un à un, on prend les membres de la bande tragique CAROUY EST ARRÊTÉ

M. Jouin et ses hommes s'en emparent sans coup férir en gare de Lozère, près Paris

"UNE BELLE CAPTURE" raillé le bandit



CAROUY d'après l'autoportrait, et les gants dans sa main de son arrestation.



L'ARRIVÉE DE CAROUY A LA SURETÉ Le croquetier botte le Min, On se doit que sa cigarette.

Un événement d'une importance particulière s'est produit hier. Carouy est, à cette heure, entre les mains de la justice. Et il convient d'en féliciter le service de la Sûreté. Cette arrestation d'un des plus redoutables bandits recherchés depuis l'attentat de la rue Ordener, fut opérée hier soir, dans la banlieue sud de Paris, à la petite gare de Lozère, non loin de Palaiseau. Elle est établie maintenant que Carouy ne peut pas une part directe dans les succès récents qui, tous ces temps derniers, lécrasèrent le capital et la population suburbaine, si l'on n'est pas moins à la charge de ce malheureux procureur criminel, chargé d'imposer et la preuve est faite qu'il joua, dans tous les attentats — M. Henner, sous le déguisement, l'autre jour — un rôle prépondérant. Voici dans quelles circonstances Carouy tomba entre les mains des inspecteurs de M. Guichard. Il y a une dizaine de jours, alors que le

"Le Matin" (Jedi 4 avril 1912)

service de la Sûreté se portait en conjectures sur le lieu de retrait des bandits fugitifs. M. Guichard apprenait qu'un aristocrate habitant Ambrès, un certain de Blasiis, avait récemment donné asile à Carouy.

A la recherche d'un bandit.

Une perquisition, dont nous avons rendu compte en son temps, fut opérée chez de Blasiis. Elle ne donna pas de résultats. De plus, cinq ou six jours, Carouy avait quitté Ambrès et s'était réfugié dans une nouvelle retraite qu'il fallut maintenant découvrir. De Blasiis, pourtant, avait méritoirement eu jamais donné l'hospitalité au bandit.

Du contraire, cependant, la police était assurée. Seule, la preuve formelle lui manquait.

Cette preuve lui fut acquise, il y a trois jours. Et de Blasiis, avant-hier matin, fut arrêté dans les circonstances que nous avons rapportées.

On entre temps, M. Guichard et son collaborateur M. Jouin apprenaient que, depuis son départ d'Ambrès, Carouy s'était réfugié dans la banlieue sud de Paris, du côté de Juvisy, écrivait-on, et chez un autre aristocrate qui avait cessé de fumer.

Une surveillance fut éminemment exercée dans cette région. Elle ne devait pas tarder à donner d'appréciables résultats.

Avant-hier soir, M. Jouin, qu'accompagnait le brigadier Colmar, le sous-brigadier Rohr et les inspecteurs Sevante et Illegant, rencontrait Carouy, au moment où celui-ci venait sur le territoire de la commune de Juvisy.

Le bandit était à bicyclette. Les inspecteurs de M. Jouin, avec une habileté consommée, réussirent à le prendre au flanc. Ils étaient rejoints bientôt par M. Jouin qui, à bicyclette lui aussi, venait prendre la direction de la surveillance.

Alors commença, par les routes de la banlieue, une extraordinaire randonnée. Sans que Carouy s'en aperçût, on le suivit jour à jour dans les diverses localités qu'il faut traverser pour aller de Juvisy à la Croix-de-Berck, non loin des prisons de Fresnes.

Les policiers, très intrigués, craignant à vue de distance le bandit, ils se demandaient où celui-ci allait ainsi le mener.

Mais une malchance les attendait. Comme ils atteignaient le carrefour de la Croix-de-Berck et que la nuit était des plus épaisses, Carouy disparut brusquement dans l'ombre de la route.

C'est en vain que M. Jouin et ses inspecteurs fouillèrent les prés et les chemins. La piste de l'homme semblait perdue définitivement.

Les policiers, déçus, reprirent la direction de Juvisy, supposant que Carouy y reviendrait peut-être. En même temps, d'autres inspecteurs de la Sûreté étaient postés en surveillance dans les diverses communes de cette partie de la banlieue.

Tant de persévérance devait être récompensée.

Nouvelle alerte

Hier, vers deux heures de l'après-midi, un des inspecteurs postés entre les communes de Palaiseau et d'Orsay découvrait en tête à M. Guichard :

« Vite, chef, envoyez-moi du renfort. Je crois que, cette fois, nous tenons notre homme. Il est ici, à Louvre. Il n'a plus sa bicyclette. Aussi faut-il se dépêcher, car il se pourrait qu'il prit le train pour se diriger vers Paris ou vers Juvisy.

Le fait était exact. C'était bien Carouy qu'on venait d'apercevoir à Louvre. Il était confiné dans la même assiette que celle qu'il portait la veille, lorsqu'on l'avait pris en chasse à son départ de Juvisy. Il était en veston et ne portait pas de faux-col.

Au moment où il venait d'être aperçu, il arrivait à travers champs, du côté de Palaiseau.



DANS LA GARE DE LOZÈRE

Reconstitution exacte de l'arrestation de Carouy à l'endroit précis où elle fut effectuée

Cela avait été si rapide que Carouy n'avait pu proférer un cri.

On l'enleva vers l'automobile. Le bandit, comprenant que toute résistance serait inutile, ne se débattit même pas. Mainstream, il balbutiait :

— Ah ! vous devez être contents L. Une belle capture, n'est-ce pas ?

Dans ses poches, rapidement fouillées au moment où on l'appréhendait, on avait trouvé deux revolvers chargés, Carouy brandit l'inspecteur qui les saisissait. Il murmura alors :

— Oui, mes revolvers... Vous ne m'avez pas laissé le temps de m'en servir... Ah ! tenez, je suis trop bête pour faire un véritable anarchiste.

Opprimé, devant la gare, la foule s'éleva. Des cris de réprobation. Les policiers durent s'empresser pour protéger le misérable contre les coups qui déjà le menaçaient.

Enfin, bientôt, l'automobile le ramena, avec les inspecteurs, vers le quai des Orfèvres.

Il faut soigner sa réputation

A 7 h. 5, Carouy pénétrait dans le bureau du chef adjoint de la Sûreté.

M. Guichard l'y attendait. Le bandit prit le premier la parole :

— En bien, monsieur Guichard, vous devez être content ? Vous avez enfin réussi à m'arrêter. Vous savez bien, pourtant, que je ne suis pas coupable et que je n'ai rien à me reprocher dans tous les événements dont on m'accuse d'être un des auteurs.

— C'est ce que nous verrons plus tard, répartit le chef de la Sûreté. En tout cas, vous reconnaîtrez qu'un homme qui n'a rien à se reprocher ne se cache point comme vous l'avez fait depuis des semaines et, au premier point avec deux revolvers dans ses poches.

— Oh ! des revolvers, rétorqua Carouy... Ne faut-il pas toujours en avoir sur soi afin, si l'on est arrêté, de ne pas être inférieur à sa réputation... Quant à ma fuite, peut-on en faire une charge contre moi ?... Ne suis-je pas libre d'aller où bon me semble ?

D'accord, reprit M. Guichard. En ce cas, vous saisissez l'espèce, nous dire ce que vous avez fait de deux revolvers chargés.

Mais ces déclarations, le premier moment d'émotion passé, ne semblent pas troubler sérieusement M. Guichard, qui se demande à présent si cette tentative de suicide ne fut pas un simple stratagème et si ce n'est pas sous ce mot d'un compaignon que une adresse compromettante de la bandit a été tout à l'heure.

Pourtant Carouy, qui a repris ces esprits, persiste dans ses dénégations.

M. Guichard, procureur de la République, MM. Grandjean et Saucereau, substitués, ainsi que M. Gilbert, viceministre d'arriver, à leur tour à la Sûreté.

Le bandit, dont la physionomie ne ressemble plus guère aux photographies anthropométriques que l'on possède de lui et à son air barbu, telle ses moustaches à l'américaine et à son nez chevronné, on s'efforça de chercher par là celer son identité.

— Oui, je suis bien Carouy, dit-il, mais je continue à protester contre les accusations dont j'ai été l'objet. Je ne suis pour rien dans ces attentats pour lesquels on m'a recherché.

Il persiste néanmoins à refuser de dire où il habitait, présentement. Il déclare toutefois :

— Ne croyez point que je venais prendre le train au moment où vous m'avez arrêté... Je venais simplement chercher un colis que j'attendais à la gare de Lozère... Mais vous ne savez pas d'où venait ce colis, pas plus que vous ne savez où j'ai laissé la bicyclette que je possédais de moi-même.

On ne put obtenir de lui autre chose. A onze heures et quart, Carouy était transféré au Dépôt.

Le rôle de Carouy

Il ne semble pas jusqu'ici — ainsi que nous le disons d'autre part — que Carouy ait joué dans les attentats un rôle déterminé (même actif).

Il est néanmoins compris dans l'implication générale d'association de malfaiteurs. De plus, il est accusé d'avoir assisté l'automobile ayant servi à l'agression contre le gendarme de Sabote Cuby, sans être inculpé présentement de participation directe à cet attentat, non plus que aux meurtres de l'agent Guernier et aux crimes de Montesson et de Chantilly.

nière affaire ; indépendamment, bien entendu, des crimes ou délits dans lesquels son rôle n'est pas encore exactement déterminé. Admettons enfin que, contrairement à la fiche épidémiologique publiée par la préfecture de police, Carouy n'est pas né à Loure, dans le Pas-de-Calais, mais à Lenc-sur-Lendree, dans le Hainaut. Il est âgé de vingt-neuf ans.

Une grave charge contre Soudy

Soudy, on l'a vu hier, refusé de discuter les charges relevées contre lui et se prétend innocent. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter qu'au cours de la perquisition opérée à Berck au domicile de Blasiis, l'épave de Soudy, on a retrouvé un amble escabosseuse marron clair, en luit étant semblable à celui que portait, le jour de l'attentat de Chantilly, l'homme à la carabone.

Interview de Mme de Blasiis

Nous avons reçu dans la soirée la visite de Mme de Blasiis — et non de Blasiis, comme il a été dit à tort — dont le mari a été arrêté avant-hier, à Ambrès.

— J'ai été fort surprise, nous a-t-elle déclaré, des paroles que l'on m'a prêtées. J'aurais le regret que l'arrestation d'André Blasiis m'eût infligée... de cette certitude qu'on ne peut envisager sérieusement à inquiéter mon mari. Depuis cinq ans, il ne fait plus partie du journal l'Anarchiste. Il s'est, à cette époque, séparé de Libertat, dont il ne partageait pas toutes les opinions.

« Les causes probables de son arrestation, les voici :

« J'avais manifesté, un jour, devant des amis, dans un restaurant, le désir de posséder une machine à écrire. Peu après, on vint m'en proposer une. Comme à ce moment nous ne pouvions pas l'acheter, la personne qui s'offrait à nous la vendre, et qui déclare se nommer Astin, nous la laissa : « Ne vous inquiétez pas, déclare-t-elle, je renoncerais plus tard.

« On insiste sans doute maintenant que cette machine a été volée... Pouvions-nous le savoir... ? Mais cela n'est qu'un prétexte...

« Quel qu'il en soit, dites bien que nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais vu Bonnot, Guernier, ni Carouy. « Quant à mon mari, il est au-dessus de tout soupçon ; il gagne largement sa vie, et il s'occupe de toutes les personnes qui l'emploient. »

L'attentat de Pontoise

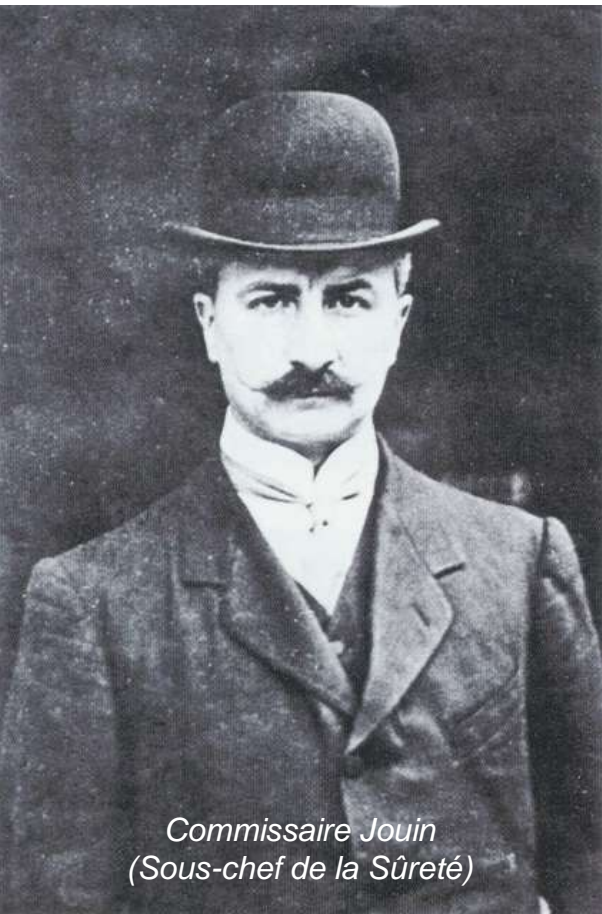
M. le juge d'instruction Gilbert a été avisé que son collègue de Pontoise venait de se déclarer en sa faveur de la procédure concernant le coup de main opéré le 29 février par les bandits en auto à l'étude de M^e Tintant, notaire.

Le roman tragique de la sœur de Soudy

La sœur du bandit arrêté à Berck-sur-Mer, dans les circonstances que l'on sait, vient de se suicider à Ramppe.

Gabrielle Soudy vivait chez ses parents, qui tiennent une petite auberge à Beaugamy (Lozère). Un jeune ouvrier prenait pension dans la maison. Une idylle s'établit. On parla mariage, et Gabrielle, désespérant de vaincre l'opposition de sa famille, résolut de quitter le foyer paternel, en compagnie de celui qu'elle aimait.

Les jeunes gens partaient alors pour Ramppe ; elle se maria comme bonne chez un négociant de la rue Saint-Martin, tandis que lui, ayant trouvé du travail, allait se loger dans un petit hôtel.



Commissaire Jouin (Sous-chef de la Sûreté)

I
RH
BO
SA
FO
du
de
en
ku
tro
La
SU
Mo
qu
Les
de
sin
ces
per
I
we
E
des
pe
le
de
tan
div
du
I
nia
lm
M.
he
cet
I
par
en
des
cité
I
sat
a
Ne
vous
inquié
pas,
déclare-t-elle,
je
renonc
erai
plus
tard.
I
On
insiste
sans
doute
maintenant
que
cette
machine
a été
volée...
Pouvions-nous
le
savoir...
? Mais
cela
n'est
qu'un
prétexte...
I
Quel
qu'il
en
soit,
dites
bien
que
nous
ne
nous
souvenons
pas
d'avoir
jamais
vu
Bonnot,
Guernier,
ni
Carouy.
I
Quant
à
mon
mari,
il
est
au-dessus
de
tout
soupçon
; il
gagne
largement
sa
vie,
et
il
s'occupe
de
toutes
les
personnes
qui
l'emploient.
I
qu
ne
I
an
au
de
qu
I
go
du
h
all
I
e
p
tra
em
que
le
die
pla
par
I
est
le
dis
tra
ner
rio
sav
I
est
les
est
est

" Le Matin " (Jeudi 4 avril 1912)

... d'arrêter peut-être au même temps, d'autres inspecteurs de la Sûreté étaient postés en surveillance dans les diverses communes de cette partie de la banlieue.

Tant de persévérance devait être récompensée.

Nouvelle alerte

Hier, vers deux heures de l'après-midi, un des inspecteurs de la Sûreté était posté au Palaisseau et d'Orsay téléphonait en hâte à M. Guichard :

— Vite, chef, envoyez-nous du renfort. Je crois que, cette fois, nous tenons notre homme. Il est ici, à Luzère. Il n'a plus sa bicyclette. Aussi faut-il se dépêcher, car il se pourrait qu'il prit le train pour se diriger vers Paris ou vers Juvisy.

Le fait était exact. C'était bien Carouy qu'on venait d'apercevoir à Luzère. Il était confiné de la même casquette que celle qu'il portait la veille, lorsqu'on l'avait pris en flagrant délit de son départ de Juvisy. Il était en veston et ne portait pas de faux-col.

Au moment où il venait d'être aperçu, il arrivait à travers champs, du côté de Palaisseau.

Vingt minutes plus tard, M. Jouin, ayant avec lui le brigadier Colmar, le sous-brigadier Rohr et cinq inspecteurs, arrivait en automobile à Luzère. Il garait sa voiture sur un petit chemin voisin de la gare, et tandis que trois inspecteurs s'installaient à la terrasse d'un café proche, les autres allaient, en compagnie de MM. Jouin et Colmar, se dissimuler dans les champs.

Ils restèrent là jusqu'à six heures. L'arrivée de l'automobile et ces allées et venues n'avaient point laissé pourtant l'intriguer la population. Déjà dans le pays une rumeur circulait.

— Si c'étaient les bandits de la rue Ordener !...

Le chef de la gare de Luzère, M. Le Bihan, partage ces craintes. Il prend les indispensables précautions pour protéger sa caisse en cas d'attaque et prévient son personnel.

Comme le train de 6 h. 15, se dirigeant vers Juvisy, allait entrer en gare, l'événement se produisit.

Ligoté

Carouy qui, depuis 2 heures de l'après-midi, rôdait aux environs, n'avait pas été perdu de vue.

Or voici que maintenant il se dirigeait vers la gare.

A quelques distances, M. Colmar suivait. Comme le brigadier de la Sûreté arrivait devant la station, il fit un signe, désignant l'homme. Les inspecteurs suivirent leur chef.

Carouy, à cet instant, pénétrait dans la salle d'attente.

Il n'avait pas eu le temps de se rendre compte de la situation.

Soudain, comme il allait atteindre le guichet, les policiers se précipitèrent.

En un clin d'œil, Carouy, surpris par cette brusque attaque, était terrassé, mis dans l'impossibilité de se défendre.

Déjà, des cordes lui entravaient les jambes et les bras. M. Jouin lui passait les menottes.

Il faut soigner sa réputation

A 7 h. 3. Carouy pénétrait dans le bureau du chef adjoint de la Sûreté.

M. Guichard l'y attendait.

Le bandit prit le premier la parole :

— Eh bien, monsieur Guichard, vous devez être content ! Vous avez enfin réussi à m'avoir. Vous savez bien, cependant, que je ne suis pas coupable et que je n'ai rien à me reprocher dans toute les situations dont on m'accuse d'être un des auteurs.

— C'est ce que nous verrons plus tard, répartit le chef de la Sûreté. En tout cas, vous reconnaîtrez qu'un homme qui n'a rien à se reprocher ne se cache point comme vous l'avez fait depuis des semaines et ne se promène point avec deux revolvers dans ses poches.

— Oh ! des revolvers, répliqua Carouy. Ne faut-il pas toujours en avoir sur soi afin, si l'on est arrêté, de ne pas être inférieur à sa réputation. Quant à ma taille, peul-on se faire une charge contre moi ?... Ne sais-je pas libre d'aller où bon me semble ?

— D'accord, répliqua M. Guichard. En ce cas, vous saignerez, j'espère, nous dire où vous avez habité depuis quinze jours.

— Y pensez-vous ? s'écria le bandit. Pour que vous aillez arrêter ceux qui me donnaient asile ?... Non, vous ne saurez rien, et je vous prie de ne pas insister... Je vous demanderai simplement, monsieur le chef de la Sûreté, de faire desserrer un peu mes liens, car vos policiers m'ont ligoté de telle façon que c'est à peine si je puis respirer.

— Je n'y vois point d'inconvénient, céda M. Guichard.

Du poison ?... Non !

Deux inspecteurs, sur l'ordre du chef de la Sûreté, venaient de relâcher les cordes qui entravaient le bandit, lorsque celui-ci parla vivement le matin au poignet de son pantalon, en sortit une sorte de boulette blanche qu'il porta à sa bouche.

Le geste avait été si rapide que les inspecteurs de la Sûreté n'avaient pas eu le temps de la prévenir.

Ne doutant pas que Carouy venait d'avaler un poison, ils s'efforcèrent de le lui faire rejeter. Mais il était trop tard.

Carouy, un peu pâle, balbutiait :

— Voyez, vous ne m'aurez point vivant... J'avais pris mes précautions... Je viens d'avaler du cyanure de potassium, et c'est là un poison qui ne pardonne point.

Aussitôt, on le conduisit, gros ami dans le bureau du chef adjoint de la Sûreté.

En habile, on va chercher un médecin qui examine l'homme. Surprise ! Celui-ci ne parait pas incommodé. Le poison, foudroyant pourtant, semble ne pas agir. Carouy lui-même s'en étonne, il murmure :

— Oh ! Est-ce que le pharmacien m'aurait menti... Ce n'est donc point du cyanure de potassium qu'il m'a donné... Je devrais être mort à cette heure.

Et de fait nul trouble, nulle indisposition ne parait gêner maintenant le bandit, qui a repris ses couleurs et qui balbutie :

— Oui, vous voyez bien que je ne suis pas capable de faire un véritable assassinat, puisque je n'ai pas pu me tuer moi-même !...

ou il habillait présentement. Il déclara toutefois :

— Ne croyez point que je venais prendre le train au moment où vous m'avez arrêté... Je venais simplement chercher un colis que j'attendais à la gare de Luzère... Mais vous ne saurez pas d'où venait ce colis, pas plus que vous ne saurez où j'ai laissé la bicyclette que je montais ce matin.

On ne put obtenir de lui autre chose.

A onze heures et quart, Carouy était transféré au Dépôt.

Le rôle de Carouy

Il ne semble pas jusqu'ici — ainsi que nous le disons d'autre part — que Carouy ait joué dans les attentats un rôle particulièrement actif.

Il est néanmoins compris dans l'inculpation générale d'association de malfaiteurs. De plus, il est accusé d'avoir recélé l'automobile ayant servi à l'agression contre le garçon de recette Cuzy, sans être mouillé présentement de participation directe à cet attentat, non plus qu'aux meurtres de l'agent Gernier et aux crimes de Montgeon et de Chantilly.



LA SOIRÉE A LA SURETÉ

M. GUICHARD et M. JOUIN recevant les convives de Carouy

Carouy n'en est pas moins possible dès maintenant de la peine de mort en raison de la part qu'il prit au vol avec effraction et à la tentative d'assassinat commis à Charleville dans la nuit du 7 au 8 mars 1911 ; du cambriolage d'une mine à Reugnyville (nuit du 18 au 19 janvier 1911) ; cambriolage du bureau de poste de Bannerville (17 au 18 octobre 1911) ; au cambriolage au préjudice du lieutenant Balagnat, à Maisons-Alfort et à la tentative d'assassinat sur la personne du brigadier de gendarmerie, qui intervint à l'occasion de cette der-

M. le juge d'instruction Gilbert a été avisé que son collègue de Pontaise venait de se dessaisir en sa faveur de la procédure concernant le coup de main opéré le 29 février par les bandits en auto à l'étude de M^e Tinfant, notaire.

Le roman tragique de la sœur de Soudy

La sœur du bandit arrêté à Berck-sur-Mer, dans les circonstances que l'on sait, vient de se suicider à Blampes.

Gabrielle Soudy vivait chez ses parents, qui tiennent une petite auberge à Beaugency (Loiret). Un jeune ouvrier prenait pension dans la maison. Une idylle s'ébaucha. On parla mariage, et Gabrielle, désespérée de vaincre l'opposition de sa famille, résolut de quitter le foyer paternel, en compagnie de celui qu'elle aimait.

Les jeunes gens partirent alors pour Blampes ; elle se plaça comme bonne chez un négociant de la rue Saint-Martin, tandis que lui, ayant trouvé du travail, allait se loger dans un petit hôtel.

Vainement Mme Soudy tenta auprès de sa fille des démarches successives pour la ramener à Beaugency. Nivrée du chagrin de sa mère et anxieuse de sa propre peine, Gabrielle Soudy résolut de mourir. Chez un armurier, elle alla faire l'acquisition d'un revolver.

— C'est mon patron qui m'envoie, dit-elle, et il vous prie de charger l'arme.

Elle se rendit ensuite au logis de son ami, échangea quelques mots encore avec sa mère, qui venait derechef implorer son retour, puis brutalement elle monta dans la chambre du jeune ouvrier, et s'agenouillant au pied du lit, se tira une balle dans la tempe droite. La mort fut instantanée.

Échos et Nouvelles

Le produit de l'octroi de Paris pour le mois de mars dernier présente une plus-value de 215.423 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 331.624 francs par rapport aux recettes de mars 1911.

Le produit des trois mois écoulés de 1912 présente une plus-value de 720.826 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 528.355 francs par rapport aux recettes de la période correspondante de 1911.

L'administration des P. T. T. va ouvrir au service un nouveau bureau parisien dans le troisième arrondissement, au numéro 160 de la rue du Temple. Ce bureau prendra le numéro d'ordre 53.

Au banquet offert par le Maître aux reconnaissances et aux vétérans de cavalerie, les invités ont admiré les vues cinématographiques du raid. Ces vues avaient été prises par la mission Paché, dont un opérateur avait suivi l'éprouve.

Cinquante écoliers allemands lauréats du concours de composition française ouvert entre toutes les écoles et les lycées allemands par le Journal d'Allemagne, sont arrivés à Paris, où ils doivent faire un séjour d'études, sous la direction du professeur Karl Schmidt.

" Le Matin "
(Jeudi 4 avril 1912)

Le Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (9^e)
 Téléphones : Rédaction 101-76 — 101-77 — 101-78
 Administration 101-67 — 101-74 — 101-75

DEPARTEMENTS ABONNEMENTS ÉTRANGER
 6 FR. TROIS MOIS 3 FR.
 12 FR. SIX MOIS 15 FR.
 24 FR. UN AN 30 FR.
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois

5 cent. Directeur : CHARLES PREVY 5 cent.
 LE SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ : 5 CENT. LE PLIN AIR, Revue des Sports. 10 CENT.
 Le Petit Journal agricole. 5 CENT. La Mode 10 CENT.

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
 TROIS MOIS 5 FR.
 SIX MOIS 9 FR.
 UN AN 18 FR.
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois

JEUDI 4 AVRIL 1912
 97 — SAINT-AMER-LEZ-TOURNAI — 211
 CINQUANTIÈME ANNÉE (NUMÉRO 17.896)

ÉDITION DE PARIS

L'UN DES ASSASSINS EN AUTOMOBILE CAROUY, a été arrêté hier

C'est au moment où le malfaiteur allait prendre le train à la gare de Lozère, en Seine-et-Oise, que M. Jouin, sous-chef de la Sûreté, et plusieurs inspecteurs se sont jetés sur lui et l'ont maîtrisé avant qu'il eût pu faire usage de deux revolvers automatiques. Il a tenté de s'empoisonner à la Sûreté.

au début de la soirée d'hier, une nouvelle se répandit qui fut tout d'abord accueillie avec scepticisme. Carouy, l'un des bandits tristement célèbres depuis les attentats épouvantables de la rue Ordener, de la place du Havre, de Montgeron et de Chantilly, Carouy, le complice de Bonnot et de Garnier, avait été arrêté.

La capture était peu après officiellement confirmée. Carouy, l'un des insaisissables malfaiteurs, venait de se faire prendre à Lozère, près de Paris, et on l'avait amené à la Sûreté. L'arrestation avait pu être opérée sans effusion de sang, ce que l'on n'osait espérer, car on savait les bandits bien armés et décidés à défendre terriblement leur liberté.

Voici le résultat de notre enquête sur ce coup de théâtre qui a été accueilli partout avec un sentiment de réel soulagement.

L'arrestation

Il y a quelques jours, M. Guichard avait appris que Carouy demeurait à Juvisy quand une autre indication vint encore lui faire connaître que le fameux anarchiste se rendait souvent à bicyclette au Petit-Montrouge, à Paris et dans la banlieue sud de la capitale, notamment aux environs de Palaiseau et d'Orsay.



de face



de profil

On trouva cent cinquante francs sur lui.

Il a simplement reconnu qu'il était né à Lens-sur-Dendre, dans le Hainaut, en Belgique.

procureur, le juge et M. Guichard, leur répétant, avec l'accent de son pays (on sait que Carouy est belge) :

— « Oui mon vieux, sais-tu ! » ou bien : « Tu l'as dit mon petit. »

Avec une assurance que l'on voit rarement en de telles circonstances, il a affirmé qu'il n'avait participé à aucun des attentats dont on lui parlait, notamment ceux de la rue Ordener, de la place du Havre, de Montgeron et de Chantilly.

Il a prétendu qu'il se cachait depuis l'irruption de la police chez son ami Deitweiler, c'était uniquement pour ne pas subir de prison préventive et que, se voyant pris, il avait voulu se suicider pour échapper à l'incarcération qu'il redoutait.

Il a affirmé qu'il était également innocent de tous les autres délits qu'on pouvait lui reprocher.

— Jamais je n'ai fait de fausse monnaie, a-t-il ajouté ; jamais je n'ai participé à un vol. Je suis camelot et, depuis deux ans que je suis en France, je n'ai vué que de mon métier. Tous les policiers sont des menteurs !

Puis son naturel a repris le dessus et, toujours gouaenard, le visage enluminé, tutoyant toujours les magistrats, il ajouta :

— Fumeux ! Vous jubitez d'avoir Carouy ! Vous devez être satisfaits de ma capture, mais vous pourriez m'interroger, je ne dirais pas où je demeure ni où j'ai demeuré afin de ne pas compromettre mes amis.

Il a simplement reconnu qu'il était né à Lens-sur-Dendre, dans le Hainaut, en Belgique.

Prévenant à part M. Jouin, il lui a dit : — Vous n'êtes pas bête, vous ! comment avez-vous pu savoir que j'ai habité chez mon

ACTUALITÉS MILITAIRES

Quatrième ou cinquième Arme? — Génie & Aéronautique

La Chambre des députés a voté sans discussion l'organisation proposée de l'aéronautique militaire, comme elle l'a fait pour la création des adjudants-chefs (fâcheuse dénomination d'ailleurs), et pour la loi des cadres du génie. Ne nous plaignons pas trop de ces approbations instantanées qui prouvent une certaine confiance dans le ministre de la Guerre et dans la commission de l'armée ! Mais, en ce qui concerne l'aéronautique, nous voyons que celle-ci a été présentée comme la cinquième arme, et peut-être est-il été opportun de poser la question :

— L'aéronautique est-elle bien une arme et pourquoi l'appelle-t-on la cinquième plutôt que la quatrième ?

Sans m'en faire accroire, j'ai été un des premiers, avec le général Frey (1), à lui décerner ce titre de quatrième arme, et je me demande aujourd'hui si l'on ne s'est pas un peu mépris, tant sur le rôle de l'aéronautique que sur le qualificatif employé.

Dans l'armée, nous connaissons trois armes de combat : le fusil, le canon, le sabre. Elles correspondent à l'infanterie, à l'artillerie, à la cavalerie. C'est tellement courant qu'on évalue souvent les effectifs des armées par tant de fusils, tant de canons tant de sabres ! Ce sont bien les trois outils essentiels de la bataille.

Si donc l'aéronautique, avec ses avions et ses dirigeables, constitue une arme nouvelle, elle devait prendre le n° 4. Or, quel'un a réclamé. Qui donc ? — Le génie ! Et, ce qui est assez piquant, il a protesté du jour où on a voulu lui enlever l'aéronautique, qu'il s'était appropriée. Il n'eût sans doute rien dit si on lui avait laissé, puisqu'elle se confondait avec lui. On les sépare, il prétend rester la quatrième arme !

Le génie est-il donc une arme ?

Il en a plusieurs : la pioche du sapeur, le pic du mineur, la nacelle du non-tonnier, la manette de la locomotrice, le manipulateur du télégraphiste, le fusil, qui le rattache à l'artillerie. Ses attributions et ses fonctions sont plus variées, en temps de paix, que celles d'un soldat. Il a toute la charge des constructions militaires, fortifications, établissements divers. En plus de sa grande et traditionnelle

places fortes, un point que le nom de génie disparaît presque sous les appellations et les emplois nombreux auxquels il doit répondre. Et quand on énumère les organes constitutifs d'un corps d'armée, d'une armée, et même d'une division ou d'une garnison de place forte, on dit couramment le service du génie, comme on dit le service de santé, le service de l'intendance, le service employé des troupes spéciales, mais non une arme spéciale !

Je ne voudrais pas que mes lecteurs croient que je me plaise à débiter le génie et à réduire son rôle et sa valeur. On le critique trop aisément dans l'armée, on se sert même vis-à-vis de lui de termes malsonnants et injustes. Mais il porte la peine de la diversité de ses fonctions et aussi de l'importance excessive qu'il s'est attribuée, de ses tendances à l'accaparement. Le corps d'officiers du génie est très remarquable, il a eu à un moment une très grande et même légitime influence, surtout après la guerre de 1870, quand il a fallu réorganiser nos forces et réfaire notre arrière militaire. Le génie a ses qualités très réelles et ses défauts dont on pourrait le corriger. Mais je ne discute pas aujourd'hui le projet de réorganisation en cours, je me borne simplement à élucider ce point, s'il est bien une arme, et s'il est la quatrième arme. Je pense que mes lecteurs ont compris de quel côté je penche.

D'ailleurs, je ne dissimulerai pas le fonds de ma pensée, et j'estime que l'aéronautique, séparée maintenant et très justement du génie, devenue autonome, n'est pas plus une arme que le génie, au moins pour le moment. Nous n'en sommes pas encore à la bataille aérienne. La superbe essor de nos aviateurs et de nos aérostatiers, tant civils que militaires, commence la conquête de l'air, mais ils n'en sont pas encore les maîtres. Nos dirigeables, de

" Le Petit Journal "
 (Jeudi 4 avril 1912)

L'argent, qui arrive ennn, va permettre à nos constructeurs et à nos pilotes de trouver les appareils de combat à la fois rustiques et modernes.

Carouy passa à toute vitesse, ignorant que les policiers l'avaient découvert.

Un instant, M. Jouin eut l'idée de se rendre où stationnait son automobile et de se lancer à la poursuite du bandit qui était vêtu d'un complet veston bleu et coiffé d'une casquette grise de cycliste. Mais la capture lui parut trop difficile, d'autant plus que M. Jouin savait que tous les bandits recherchés étaient armés de deux revolvers, et qu'ils étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière cartouche. Enfin, on lui avait appris qu'ils portaient tous sur eux un cachet de cyanure de potassium pour s'empoisonner et ne pas tomber vivants entre les mains de la police.

M. Jouin se contenta de filer de loin le cycliste qui les conduisit dans les environs de Palaiseau.

Des sourcières furent tendues de tous côtés ; des inspecteurs furent mandés à Paris pour venir seconder leurs collègues.

Les recherches faites à Juvisy ne purent faire découvrir le domicile de Carouy.

Toute la journée, les policiers attendaient le retour de l'anarchiste à Lozère, où ils pensaient que Carouy, fatigué, viendrait prendre le train pour retourner ensuite par la Grande Ceinture à Juvisy.

M. Jouin, qui était alors accompagné de l'inspecteur principal Colmar, du sous-brigadier Rohr, des inspecteurs Seyvère et Hangan et de quatre de leurs collègues, se tint à l'arrêt derrière leur automobile, toujours celle de la répression des fraudes, prête par le frère du chef de la Sûreté, et dissimulée dans une ruelle voisine de la gare de Lozère, devant un restaurant.

A six heures vingt-cinq, Carouy apparut. Il entra dans la petite gare et se dirigea vers le guichet, voulant avant de prendre son billet, demander un renseignement.

PRIS !

M. Jouin bondit sur lui et le saisit par derrière, pendant que M. Rohr le saisissait par devant et que M. Colmar lui empoignait les mains pour l'empêcher de fouiller dans ses poches.

Carouy, trapu, vigoureux et agile voulut se débarrasser de l'étreinte des trois hommes ; il opposa une furieuse résistance afin de dégager ses mains qu'il voulait enfouir dans ses poches.

Mais en un clin d'œil il fut ligoté solidement, et on lui passa le cabriolet aux poignets.

Le chef de gare, inquiet, ne comprenant rien à la scène rapide qui venait de se dérouler, s'avança. Il n'insista pas quand il entendit ces paroles :

— Je suis M. Jouin, sous-chef de la Sûreté, et c'est Carouy que nous venons d'arrêter !

— Et bien oui ! s'exclama le prisonnier ; vous pouvez vous vanter, hein ? Vous venez de faire une belle capture ! Vous tenez Carouy l'anarchiste, celui que vous avez tenté de sauter en le faisant passer pour un filic de la Tour pointue.

L'anarchiste fut aussitôt fouillé. Dans les poches de son veston se trouvaient deux revolvers automatiques chargés.

— Si je porte deux revolvers, dit-il en souriant aux policiers, ce n'est pas pour m'en servir, mais c'est pour faire comme les autres.

Vous comprenez bien que Carouy ne peut pas sortir sans porter deux revolvers. On sou-

— Vous n'avez bien trouvé, cherchez vous donc ! Des gens intelligents comme vous ne peuvent pas moins faire que de réussir.

Puis il se vanta de n'avoir jamais accompli un grand coup contre la société qu'il détestait.

— Hélas ! je n'ai rien fait contre elle, disait-il à M. Jouin ; j'avoue maintenant que je suis trop lâche pour faire un « bel anarchiste ». Voyez-vous, j'ai des moments de défaillance qui ne me permettent pas de beaux gestes. A chacun son rôle !

A sept heures cinq minutes, l'automobile arrivait à la Sûreté.

A la Sûreté

CAROUY PLAISANTE

On le fit entrer dans le bureau de M. Jouin où il se mit à plaisanter avec les inspecteurs qui le gardaient.

A un moment, il adressa la parole au sous-chef de la Sûreté en le tutoyant :

— Dis donc, le chef des filics, j'ai à te plaindre.

Tu n'as pas l'air trop rose, pourrais-tu me faire un peu déflecter ? Les filics m'ont sans doute pris pour une andouille, ils ont trop serré les ficelles !

Compatissant, M. Jouin accéda à sa demande.

On desserra ses liens et, une minute après, profitant d'un relâchement de surveillance de ses gardiens, Carouy réussit à fouiller avec deux doigts dans la doublure du haut de son pantalon sans être aperçu.

IL TENAIT DE S'EMPOISONNER

A ce moment, il était assis sur une chaise ; soudain, il pencha vivement sa tête vers ses mains entravées, prit entre ses doigts avec sa bouche un bout de doigt de gant qu'il avait retiré de la doublure de son pantalon et contenant une substance qu'il avala.

— Ça y est ! s'écria-t-il radieux. J'ai avalé du cyanure de potassium, adieu ! je me f... de vous et de votre justice !

Tous les assistants se précipitèrent sur Carouy ; on lui prit la tête pour opérer des pressions afin de lui faire cracher ce qu'il venait de mettre dans sa bouche. On lui serra la gorge pour l'empêcher d'avaler.

L'anarchiste résista à toutes ces tentatives ; la souffrance qu'il éprouva ne lui fit pousser aucun cri et il continua de mâcher la boulette qu'il avait réussi à placer dans sa bouche.

On devina le gros émoi qui s'empara alors des témoins de cette scène.

Carouy s'était empoisonné !

On courut chercher le docteur Dutrieux, médecin du Dépôt qui accourut aussitôt.

Tout le monde s'attendait à voir Carouy tomber foudroyé par le poison.

Lui, toujours souriant et goguenard, disait aux policiers :

— Ça y est, je vous échappe, vous ne m'arrêtez pas ! Il y a quatre mois que je porte cette boulette ; elle est un peu évanée, mais elle va faire son effet. A présent je me f... de votre justice.

Voyez-vous, je suis un amoureux de la li-

— Quelle crapule ! s'exclama alors Carouy ; il sera la cause de mon malheur !

Alors, s'attardant, il soupira : « Il me faudra alors être boucé dans une geôle sans air, sans soleil ! moi, un homme de la vie libre ! A qui se fier maintenant !

On apporta un sandwich à Carouy qui refusa d'y toucher.

— Enfin, dit-il après réflexion, je trouverai peut-être le moyen de me démôler bientôt, mangeons toujours.

Et il prit le sandwich et le mangea lestement.

L'inspecteur Thévenot apporta une bouteille de bière et deux verres et dit au prisonnier :

— Allons, remontez-vous, buvons ensemble et trinquons !

Jamais de la vie, riposte Carouy, donnez-moi à boire, ça, c'est pas de refus, j'ai soif ; quant à trinquer avec vous, c'est autre chose ; vous pouvez me raccoirir, mais vous ne me déshonorerez pas ! Trinquer avec une « bourrique », non ! des fois !

A huit heures et demie, on fit sortir Carouy du bureau de M. Jouin pour le conduire dans les locaux de la voie publique.

En apercevant quelques journalistes dans le couloir, Carouy s'arrêta à la porte et, toujours goguenard, dépoitrailla, il s'écria :

— Ah ! les voilà les journalistes ! Regardez-le bien, c'est lui, c'est Carouy ! Il est bien, hein ? mais il s'en f... !

Nous l'avons, en effet, bien regardé ; il ne ressemblait plus à l'ancien Carouy que nous ne connaissions que par la photographie de l'anthropométrie ; ses longues moustaches ont disparu faisant place à une brosse hirsute.

Carouy le roux est devenu brun.

La chemise ouverte laissait voir une large poitrine sur laquelle, du côté gauche, est tatoué un énorme poignard ; nous avons remarqué aussi un autre tatouage sur le pouce droit représentant une ancre de marine.

CAROUY GOUAILLEUR

Nous avons pu approcher Carouy, au moment où il a été conduit dans les bureaux du service de la voie publique, où on lui a fait servir à diner.

Gouailleux et goguenard, le bandit nous a dit :

— Regardez-moi encore ! Vous le pouvez ! Vous avez assez parlé de moi dans votre journal depuis des mois ! En avez-vous raconté des histoires !

Et demain, ça va être pis, il y en aura des colonnes sur Carouy !

Eh bien ! écoutez-moi. Je m'en moque, mais en tout cas, vous ne pourrez plus dire que je suis un « filic ».

Et l'assassin nous regarda d'un air de défi.

A neuf heures du soir, le prisonnier a été amené dans le cabinet de M. Guichard où se trouvaient déjà M. Lescomy, procureur de la République, M. Gilbert juge d'instruction, et MM. Grandjean et Sauteraud, substitués.

Ces magistrats étaient venus à la Sûreté afin de s'assurer de l'identité de Carouy.

Ce dernier, toujours ironique, ne s'est pas laissé intimider par la présence des hauts magistrats.

A certains moments, il a même tutoyé le

— Vous êtes à distance, mais si vous étiez près de moi, vous ne me regarderiez pas comme cela.

A onze heures, il a été écroué au Dépôt.

Le passé de Carouy

Du sinistre trio qui, jusqu'à présent, a constitué comme la raison sociale de la bande des malfaiteurs en automobile, Carouy, Bonnot et Gasnier, Carouy est le premier dont le nom ait été connu de la police, à propos des effroyables attentats ; Bonnot, déjà compromis dans un crime, n'ayant été impliqué dans cette nouvelle affaire que plus tard.

Le nom de Carouy a aussi, le premier, fortement impressionné le public qui voyait en lui le chef, l'instigateur des forfaits qui se déroulaient rue Ordener, puis à Montgeron et à Chantilly.

L'attentat de la rue Ordener a été le premier acte de cette sanglante suite de drames. C'est le 21 décembre, dernier, on se le rappelle, qu'un encaisseur à la Société Générale, M. Gabry, porteur de 130.000 francs en titres et en espèces, était attaqué, rue Ordener, en plein jour, à quelques mètres de la succursale où il allait déposer les fonds, par un malfaiteur qui l'abattit d'un coup de revolver, lui arracha sa précieuse sacoche et s'enfuit dans une automobile d'où plusieurs individus, ses complices, ouvrirent une véritable fusillade sur la foule qui s'amassait autour des lieux de l'attentat.

Cet incroyable coup de main causa une sensation énorme, parce que, plus que tout autre crime, cet attentat représentait la façon d'opérer de nos modernes bandits qui avaient à leur disposition une rapide voiture pour opérer en toute sécurité.

L'automobile avait été volée, comme on s'en doutait, une fois lors des recherches les malfaiteurs l'abandonnèrent à Dieppe, où on la retrouva le lendemain de l'attentat. La voiture fut ramenée à Paris, où l'on reconnut qu'elle était la propriété d'un rentier de Boulogne-sur-Seine, à qui on l'avait dérobée.

L'enquête fit bientôt connaître où l'automobile avait été garée, après son vol à Boulogne ; les malfaiteurs l'avaient conduite 5, avenue de l'Harmonie, à Bobigny, près de Noisy-le-Sec, chez un anarchiste nommé Dettweiler, ouvrier mécanicien.

Celui-ci, interrogé, avoua qu'il avait eu, dans son garage, pendant une nuit, une automobile appartenant à des gens qu'il ne connaissait pas. Il ajouta des détails d'une véacité incertaine, bref on l'arrêta.

Le lendemain, la police perquisitionnait chez lui, quand une jeune femme se présenta 5, avenue de l'Harmonie. A sa grande stupefaction, elle y fut reçue par des inspecteurs de la Sûreté qui la conduisirent quel des Orfèvres.

C'était l'amie de Carouy, Jeanne Belardi, une anarchiste convaincue et que l'on appelait Mme Leblanc, du nom dont s'affublait Carouy.

Voir la suite en 4^e page
DERNIERE HEURE

" Le Petit Journal"
(Jeudi 4 avril 1912)

DERNIÈRE HEURE

Services télégraphique et téléphonique spéciaux du PETIT JOURNAL

L'Arrestation de CAROUY

LE PASSÉ DE CAROUY (suite)

QU CAROUY ENTRE EN SCÈNE

Jeune Belardi ne parla pas beaucoup pendant son interrogatoire. Elle raconta pourtant qu'elle habitait la provisoirement avec son ami Leblanc et, qu'en effet, elle avait bien entendu arriver une automobile mais qu'elle n'y avait pas fait attention.

Ces déclarations étaient en contradiction avec celles de Dettweiler qui, depuis son arrestation, avait fourni de nouveaux détails sur la mystérieuse voiture disant que, dès son arrivée, un homme roux et une jeune femme étaient venus plusieurs fois dans le garage, mais en usant de beaucoup de précautions.

C'était Carouy et Jeanne Belardi, mais Dettweiler n'avait pas encore avoué que c'était lui qui leur donnait, seulement, l'hospitalité. La vérité se dégagea bientôt de ces contradictions nombreuses et l'on soupçonna déjà le rôle que Carouy avait pu jouer dans l'attentat de la rue Ordener.

CE QU'ÉTAIT CAROUY

Connu dans la banlieue parisienne sous le nom de Raoul Leblanc, Carouy avait encore d'autres surnoms.

Né le 28 juin 1883 à Lens-sur-Dendre, province du Hainaut, en Belgique, Carouy exerçait le métier de tourneur en fer avant d'embrasser la profession de marchand forain de bijouterie de fantaisie.

Avec Jeanne Belardi, femme légitime d'un faux monnayeur détenu à Melun, Carouy parcourait les campagnes en poussant la roulotte contenant de la bijouterie fautive.

En réalité, sous les apparences effacées d'un humble marchand, Carouy « travaillait » le cambriolage avec profit. Sous le prétexte d'offrir sa marchandise, il inspectait les maisons aux portes desquelles il frappait. Quand il croyait une villa d'acés facile, il la signalait à sa bande, la marquait d'une façon spéciale. Et c'est ainsi qu'il allait de tous côtés, l'œil aux aguets, l'esprit en éveil sous son air bonasse, la troussé du cambrioleur dissimulée sous les bijoux de pacotille.

De plus Carouy était affilié à des groupes d'anarchistes. Il était connu en Belgique pour ses opinions libertaires et avait encouru une condamnation à huit jours de prison pour avoir affiché des placards antimilitaristes. Une perquisition faite alors à son domicile avait amené la découverte d'une volumineuse correspondance provenant de soldats belges et français, d'écrivains anarchistes et de formules d'explosifs. Carouy avait été un moment gérant d'un journal anarchiste.

À Bruxelles, où il était particulièrement surveillé, on avait remarqué qu'il recevait, principalement la nuit, de nombreux visiteurs de mine suspecte.

une automobile, sans doute pour recommencer un attentat dans le genre de celui de la rue Ordener ; pour ne pas être arrêté par l'agent, ils le tirèrent sans hésiter.

Mais quel attentat préparé-ils ? On le sut deux jours plus tard, dans la nuit du 23 février au 1^{er} mars, l'étude de M^r Tintant, notaire de Pontoise, était prise d'assaut par des bandits venus en automobile. Mais le notaire, réveillé par le bruit, donna l'alarme et ouvrit lui-même le feu. Les malfaiteurs s'enfuirent en tirant de nombreux coups de revolver et ils disparurent.

Quelques heures plus tard, on retrouvait l'automobile abandonnée à Saint-Ouen et c'était celle qui portait les bandits le jour du drame de la place du Havre. C'étaient donc Carouy, Garnier et Bonnot les auteurs de ce crime et de ce coup de main ! Ils étaient pourtant toujours insaisissables.

LA JOURNÉE TRAGIQUE

On arrive enfin à la journée tragique, le lundi 25 mars, qui marquera sans doute dans les annales de l'histoire du crime. Deux attentats sont commis, à deux heures à peine d'intervalle, l'un à Montgeron, l'autre à Chantilly ; c'est rapide, terrifiant et sanglant.

À huit heures du matin, dans la forêt de Sénart, une automobile neuve, conduite par le chauffeur Mathillé, passe. Sur la route, à un tournant, un homme se dresse ; il agite un mouchoir ; la voiture s'arrête. Alors, l'inconnu, après un rapide coup d'œil qui estime la voiture et qui se l'adjuge, fait feu à bout portant sur le chauffeur et le tue. Le jeune Ceresole, secrétaire du colonel de Rouge, à qui on allait livrer sa voiture, qui accompagnait le malheureux, est blessé, mais il peut s'enfuir.

Alors, triomphant, le meurtrier fait un signe. Cinq hommes, cachés un peu plus loin, accourent. Tous montent dans l'automobile. On jette au loin le corps du chauffeur, on fait faire demi-tour à la voiture, et l'automobile volée part à toute allure dans la direction de Paris.

Mais la capitale est traversée à toute vitesse. Les bandits ont préparé depuis longtemps leur coup ; ils savent où ils vont. En peu de temps, ils arrivent à Chantilly, place de la Succursale de la Société générale, trois d'entre eux descendent, pénètrent dans les bureaux, choisissent chacun leur victime et, sur ces sibles vivantes qui, à bout portant, s'offrent sans défense, ils tirent, ils tirent jusqu'à ce que les malheureux qui les gênent tombent, et ce sont là deux morts : MM. Trinquier, Legendre, et un blessé, M. Guibert.

Sans s'occuper des cadavres, sans s'occuper du sang qui rougit la caisse, les bureaux et le plancher, les bandits ouvrent des tiroirs, emportent des valeurs et des billets, une quarantaine de mille francs. Et puis, tranquillement, en honnêtes gens, Lozère il n'y a qu'une faible distance qu'un pédon peut couvrir en trente minutes environ.

Or Carouy, aperçu dans la première localité, à trois heures, n'est arrivé dans la seconde que vers cinq heures, c'est-à-dire deux heures après.

Qu'a fait le bandit pendant ce temps ? Est-il allé chez un camarade pour s'y préparer un asile au cas où celui qu'il possédait à Juvisy serait découvert ou pour étudier avec lui un nouveau « coup » ? Mystère.

Plusieurs habitants de la région, interrogés par nous, nous ont affirmé qu'aucun individu suspect ne demeurait dans la contrée.

Vers cinq heures, Carouy descendait la route par laquelle on arrive à Lozère même.

Peu avant de traverser le passage à niveau qui sépare la route du pays, Carouy eut une fièvre peur.

En effet, à ce moment, il se trouva presque nez à nez avec un gendarme.

Il n'eut que le temps de se jeter dans un fossé pour ne pas être reconnu.

Le gendarme passé, Carouy quitta sa cachette et se rendit aussitôt à la gare de Lozère où il espérait prendre le train pour Paris. C'est à ce moment que le brigadier Colmar se jeta sur lui.

Mais ici laissons la parole à M. Lachaux, garçon du Café de la Gare, qui va nous conter tous les détails de l'arrestation du bandit à laquelle il assista :

« Vers deux heures et demie environ, une grande automobile grise, montée par plusieurs hommes s'arrêtait devant la maison.

Les voyageurs, au nombre de cinq, descendirent et me demandèrent où ils pourraient passer leur voiture car ils avaient du « travail à faire ».

Mme Bugne, ma patronne, leur indiqua alors la rue de la gare.

Mais l'arrivée de cette voiture n'avait pas passé inaperçue et les voyageurs qui en étaient descendus étaient si mal habillés, avec des casquettes et des vêtements et crasseux que plusieurs habitants du pays les prirent pour des malfaiteurs et furent sur le point d'aller prévenir les gendarmes.

Mais déjà les cinq hommes s'étaient dispersés. Quatre étaient allés se coucher dans les champs pour surveiller toutes les routes et le cinquième s'était dissimulé dans les bois, à l'entrée de la gare, non sans l'avoir longuement inspecté.

Enfin, vers cinq heures, j'aperçus un homme ayant une petite moustache brune, taillée à l'américaine, la moustache, vêtue d'un complet bleu et coiffé d'une casquette verte, qui arrivait par la route de Palaiseau.

Aussitôt, tous les voyageurs de l'auto arrivèrent dans l'établissement et tandis que certains se faisaient servir des consommations, d'autres faisaient semblant d'écrire.

L'homme au complet bleu se rendit à la gare et se mit à faire les cent pas sur le quai. Pendant ce temps, les inspecteurs de la Sûreté le surveillaient.

Cette surveillance devait durer encore près d'une heure.

Enfin, à six heures dix exactement, Carouy — car l'homme au complet bleu, c'était lui — quittait le banc sur lequel il s'était assis et faisant le tour de la gare pénétrait dans la salle d'attente pour y prendre son billet. À peine avait-il pris trois pas que le brigadier Colmar qui le suivait bondissait sur lui et le saisissait par les bras, l'immobilisant.

l'assassinat le 6 mars 1911, un agent ble...
2^e Cambric mainville, at...
3^e Cambric mainville, at...
4^e Cambric...
vi de la ten...
Enfin, deu...
D'une tentat...
Dans quel...
encore cont...
crimes com...
elle garde l...
chard trava...
le rôle axac...
affaires enc...

Un MM. Quie...
ment plus...
ils espèrè...
les deux che...
COURRI...
Matinées d...
Gaité-Lyriq...
Théâtre Sa...
tairic...
Cinémalet, 2...
Théâtre An...
Théâtre Sh...
2 h. Comme...
mille de Sai...
Théâtre Dé...
Démarche de...
99 moutons e...

Un MM. Quie...
ment plus...
ils espèrè...
les deux che...

COURRI

Matinées d...
Gaité-Lyriq...
Théâtre Sa...
tairic...

Cinémalet, 2...
Théâtre An...
Théâtre Sh...
2 h. Comme...
mille de Sai...
Théâtre Dé...
Démarche de...
99 moutons e...

Aujourd'hu...
deville, répé...
en trois acte...
ton, et de O...
actes de MM...
berger. Ce sa...
tation.

Le Théâtre...
jeurd'hui je...
première en...
se, interpré...
Gulnicke, la...
la rente de...
Brozia, et la...
M. Tharaud...
jours, un su...
Doria une m...
Demain ve...
Argot.

Un théâtre...
mière « des...
lieu le 6 av...
belle. Il est...
trent, dans...
un résolu d...
rice de l'avia...

DANS

Matinées d...
Allambra...
Enfin... une...
Eldorado, 2...
Paris, Cirque...
le soir ; M...
M...
Gautum-Pai...
Palace, le P...
ma Pathé.

Nouvelle-C...
écriv, premier...
le Petit ; Ch...
Guillemin...
J. Roulet ; P...
comédie en 1...

teurs de mine suspecte.

En France, Carouy avait eu la chance de se tirer indemne des différentes affaires auxquelles il avait participé, de près ou de loin. Il avait pourtant été compromis, en avril 1911, à Montargis, dans une affaire de fausse monnaie.

Carouy, depuis qu'il était en France, était un de ces anarchistes appelés « solitaires », ne fréquentant plus jamais les réunions publiques, n'assistant pas aux manifestations. Il ne retrouvait ses camarades, ses complices, qu'à certains jours et encore, dans le plus grand mystère, pour s'entendre à propos des coups à tenter. C'est ainsi que son nom et celui de ses complices ne figuraient pas parmi ceux en vedette des placards anarchistes.

Carouy s'occupait activement d'émettre de la fausse monnaie dans la banlieue, mais il savait avec lui dissimuler sa véritable personnalité. Il changeait d'ailleurs souvent de nom, se faisant appeler parfois Leblanc, parfois d'Aigouy, parfois Georges ; ses intimes le nommaient le Rouquin, à cause de ses cheveux longs et roux et de ses moustaches et de sa barbe de même couleur. On l'appelait aussi « Petit Gris » parce qu'il ne portait que des complets de couleur grise.

Carouy avait beaucoup d'ascendant sur ses camarades, notamment sur Dettweiler, qu'il fréquentait assidûment. Le médecin de Bobigny, abominablement dévoué à son ami, lui avait même prêté son livret militaire et ses papiers d'état civil pour qu'en cas d'une situation possible on ne l'expulsât pas en Belgique, ce que Carouy craignait par-dessus tout.

A LA POURSUITE DU BANDIT

Il fallait à tout prix empêcher de Carouy qu'apparaissait comme le diva de la criminelle entreprise. On avait affaire à forte partie. De tous côtés, de nombreux inspecteurs furent lancés sur les traces du bandit. On faillit l'arrêter une fois à Bobigny où le malfaiteur avait eu l'audace de revenir ; une autre fois, ce fut à Paris, mais le malfaiteur échappa.

De nombreuses pistes furent signalées ; on crut voir Carouy à Bruxelles, à Mons, aux environs de son pays d'origine ; on le vit aussi en France, un peu partout.

Pendant ce temps, on arrêtait, de-ci de-là, des malfaiteurs qui essayaient d'émettre de la fausse monnaie dans la banlieue parisienne et en Seine-et-Marne. Ils étaient affimés à la bande de Carouy, mais jamais ils ne l'avouèrent.

D'autre part, de nouveaux renseignements arrivaient sur Carouy et c'étaient, à chaque fois, de nouveaux forfaits. On apprit notamment que le bandit avait, aux environs de Charleroi, opéré un cambriolage et que, surpris par les gendarmes, il avait tiré sur eux plusieurs coups de revolver ; à Chateau, aux portes de Paris, il avait, disait-on, tiré sur une femme avec laquelle il vivait. Mais le bandit courait toujours.

C'est à ce moment qu'on commença à parler du deuxième complice, le fameux Garnier.

LE DRAME DE LA PLACE DU HAVRE

C'est alors que se produisit le drame de la place du Havre dans lequel Carouy, jusqu'à nouvel ordre, paraît avoir joué un rôle actif.

Le 28 février, vers 6 heures du soir, place du Havre, l'agent Garnier voulait arrêter une automobile qui allait à une vitesse exagérée. Sans mot dire, un de ceux qui occupait la voiture prit un revolver et l'agent, puis, à une vitesse infernale, l'automobile démarra, fila par la rue Tronchet et l'avenue des Champs-Élysées.

Des agents s'étaient lancés à sa poursuite, mais, arrêtés presque aussitôt par un accident, ils furent essés la chasse. Les bandits ne furent donc jamais rejoints, sur ses traces.

En concordance les récits des témoins, en examinant leurs dépositions, on arriva à cette conclusion stupéfiante : les agresseurs étaient Carouy, Garnier et Bonnot. Ce dernier paraissait en scène à son tour.

Carouy et ses complices...
Il est à remarquer que de Palai...

billets, une quarantaine de mille francs. Et puis, tranquillement, en honnêtes gens d'eux, ils regagnèrent l'automobile grise qui les attendait.

Mais les coups de feu ont donné l'alarme ; des gens sortent des maisons, s'approchent. Alors les deux bandits qui gardent la voiture pendant l'assaut de la caisse, deviennent menaçants. L'un d'eux épaule sa carabine, et comme les gens s'approchent trop près, il leur cris ce mot qui p dans sa bouche un sens sinistre : « Caltez ! Caltez ! »

A ce moment, les trois bandits sortent de la caisse et montent dans la voiture. L'automobile démarra et l'homme à la carabine ouvre le feu sur ceux qui le gênent. Ses camarades l'imitent à coups de revolver et une grêle de balles s'abat à tort et à travers sur les habitants que le bruit a attirés.

La voiture file à toute allure et personne ne peut la poursuivre. Elle disparaît bientôt. Et quand, quelques heures après, le téléphone et le télégraphe ont jeté partout le signalement des bandits, on trouve, à Asnières, l'automobile grise abandonnée.

Une fois de plus, les bandits avaient disparu. Et c'étaient toujours Carouy, Garnier et Bonnot.

NOTRE ENQUÊTE A LOZÈRE

Dès que nous avons eu connaissance de l'arrestation de Carouy, opérée par MM. Jeulin, Colmar et leurs inspecteurs, à Lozère, nous nous sommes rendu dans la petite localité de Seine-et-Oise, où des témoins de cette importante capture nous ont conté les péripéties qui ont précédé, accompagné et suivi l'arrestation du bandit.

C'est ainsi que nous avons pu apprendre que Carouy avait pris place, à deux heures vingt-trois, dans le train de Grande-Ceinture, quittant Juvisy à cette heure et se dirigeant vers Massy-Palaiseau, où il arriva à deux heures cinquante-cinq.

Carouy quitta le train dans cette dernière localité, sans être remarqué au contrôle de la gare.

Mais, à partir de cet endroit, il devait être vu plusieurs fois et presque reconnu par des promeneurs.

C'est ainsi qu'un habitant de Palaiseau, localité située à un kilomètre à peine de la gare de Massy, où le bandit avait, certainement, pris rendez-vous, quitta le train pour prendre la grand'route, la vu passer sur la place de la Mairie, exactement en face de la gendarmerie.

« Il avait l'air d'un promeneur paisible, nous a-t-il dit, mais en l'examinant, je me fis la réflexion que les traits de cet homme ne m'étaient pas inconnus, qu'il me paraissait méconnaissable, par rapport aux photographes qui avaient été publiées.

L'homme ne portait plus que de très petites moustaches et la moustache, au lieu de la barbe en pointe de qui je n'aurais pas pu me reconnaître, par rapport aux photographes qui avaient été publiées.

C'est à ce moment qu'on commença à parler du deuxième complice, le fameux Garnier.

LE DRAME DE LA PLACE DU HAVRE

C'est alors que se produisit le drame de la place du Havre dans lequel Carouy, jusqu'à nouvel ordre, paraît avoir joué un rôle actif.

Le 28 février, vers 6 heures du soir, place du Havre, l'agent Garnier voulait arrêter une automobile qui allait à une vitesse exagérée. Sans mot dire, un de ceux qui occupait la voiture prit un revolver et l'agent, puis, à une vitesse infernale, l'automobile démarra, fila par la rue Tronchet et l'avenue des Champs-Élysées.

Des agents s'étaient lancés à sa poursuite, mais, arrêtés presque aussitôt par un accident, ils furent essés la chasse. Les bandits ne furent donc jamais rejoints, sur ses traces.

En concordance les récits des témoins, en examinant leurs dépositions, on arriva à cette conclusion stupéfiante : les agresseurs étaient Carouy, Garnier et Bonnot. Ce dernier paraissait en scène à son tour.

dié Colmar qui le suivait bondissant sur lui et le saisissait par les bras, l'immobilisant.

Presque en même temps, les autres inspecteurs s'emparaient du bandit auquel on passa le cabriolet.

Mais Carouy, d'une voix rauque, s'écria : « Je suis fait, ne me brutalisez pas, c'est inutile ! Pas de coups, nous ne mourir pas eu si facilement et vous ne m'avez pas pris par derrière et si vous ne vous étiez pas mis à six ».

« Mais dites que je suis un assassin, mais c'est faux. Je suis innocent des crimes dont vous m'accusez et vous en aurez la preuve demain. Oui, demain, pas plus tard que demain ».

Mais pendant ce temps les inspecteurs menaient leur prisonnier vers l'automobile.

A ce moment de nombreux habitants accouraient sur la place de la Gare et les interjections ne cessèrent de se croiser entre les curieux et le bandit qui répondait avec un cynisme effrayant.

« On peut aiguiser le couteau de la guillotine maintenant, dit l'un ».

« Oh ! c'est avec ça que vous croyez me faire peur, à répondre le bandit. Sachez que toutes vos prisons et votre guillotine, je m'en f... ».

Mais on était arrivé à l'automobile, et M. Jouin en profita pour fouiller le bandit.

On trouva alors dans les poches de son veston deux revolvers automatiques chargés de neuf balles chacun et un coup-de-poing américain.

Le sous-chef de la Sûreté demanda alors au bandit ce qu'il faisait de ces revolvers.

« Ça, se sont mes outils de travail, répondit-il ».

Il n'est pas lourd ton sac d'outils, crépeux lança alors un curieux qui accompagnait ses paroles d'un formidable coup de poing qui, comme cela s'est déjà produit à la gare du Nord, à l'arrivée de Souday, fut reçu par l'un des inspecteurs, celui-là même qui fut frappé à la gare du Nord.

Ce geste fut comme un signal et alors presque tous les curieux coururent frapper Carouy que les inspecteurs eurent grand mal à protéger.

Malgré cela, le bandit resta grognard et jeta à la foule déchaînée contre lui :

« Vous êtes forts, maintenant que je suis enchaîné, tas de lâches ! »

« Si j'étais libre, vous l...ez le camp ! »

Les inspecteurs firent monter le bandit dans l'automobile, mais malheureusement deux trains qui arrivaient en gare au même moment forcèrent la voiture à stationner pendant près de dix minutes devant la barrière du passage à niveau.

La foule tenta encore de profiter de cet arrêt pour arracher Carouy aux inspecteurs en faisant l'assaut de la voiture, mais ce fut vainement.

« Je ne suis pas libre et l'auto démarra à toute vitesse dans la direction de Paris. Notre interlocuteur termina en nous disant quel émoi l'arrestation de Carouy avait produit dans le pays.

A LA SURETÉ

On a vu, d'autre part, au milieu de quels péripéties Carouy a été amené à la Sûreté.

M. Guichard a répété, hier, que Carouy n'avait joué qu'un rôle secondaire dans l'affaire de la rue Ordener.

Il est notamment inculpé dans l'affaire d'association de malfaiteurs pour avoir contribué à voler une automobile avec laquelle Garnier, Dieudonné, Bonnot et deux complices ont commis l'attentat de la rue Ordener.

Il a conduit de plus cette voiture chez Rimbaud, à Pavillons-sous-Bois, puis, de là, à Bobigny, chez Dettweiler.

Toutefois, dans l'état actuel, M. Gilbert ne l'inculpe pas encore dans les attentats de la rue Ordener, de la rue du Havre, de Montgeron, ni de Chantilly.

Mais déjà, en dehors de ces forfaits, Ca-

CAROUY EST ARRÊTÉ

SE VOYANT PRIS IL A TENTÉ DE S'EMPOISONNER

C'EST AUX ENVIRONS DE PARIS, A LA GARE DE LOZÈRE, PRES DE PALAISEAU, QU'EUT LIEU CETTE IMPORTANTE CAPTURE

MALGRÉ LES EFFORTS DE M. GUICHARD, CAROUY SE REFUSE A DONNER LE MOINDRE RENSEIGNEMENT SUR SES COMPLICES

Carouy est arrêté. On sait qu'il fut l'un des membres les plus notoires de la sinistre bande à laquelle on impute le coup de main de la rue Ordener, l'agression de l'agent Garnier, place du Havre, la tragique aventure de Montgeron et les assassinats de Chantilly.

L'opinion publique apprendra avec un vif soulagement la nouvelle. Il est maintenant permis d'espérer que les Bonnot, les Garnier ne tarderont pas, eux aussi, à tomber entre les mains de la justice vengeresse, qui suit pas à pas, depuis des semaines, leur trace.

Ceci dit, passons au récit de cet événement sans normal.

Carouy signalé à la Sûreté

Depuis quelques jours, la sûreté parisienne avait été avisée qu'un individu répondait vaguement au signalement de Carouy circulant dans la banlieue, aux alentours de Montrouge. Il voyageait la plupart du temps à bicyclette. On l'avait vu passer plusieurs fois à la Croix-de-Berny. Mais, comme ses traits ne rappelaient pas exactement ceux de la photographie communiquée aux journaux par le service anthropométrique, personne ne voulait se prononcer de façon précise.

L'homme en question avait, en effet, la barbe rasée et les moustaches coupées à l'américaine, au ras des lèvres. Il était brun tandis que Carouy était roux.

M. Guichard décida néanmoins d'organiser une surveillance autour du cycliste, qui paraissait vouloir passer inaperçu, voyageant fréquemment la nuit ou au petit matin, ne s'arrêtant jamais sur son chemin.

M. Jouin fut chargé de la filature. Il apprit que l'homme habitait Juvisy, mais ne put découvrir son domicile. Des inspecteurs furent détachés dans la région, mais leurs indications restèrent imprécises.

Hier matin, à trois heures et demie, le sous-chef de la sûreté se trouvait, en compagnie de l'inspecteur principal Colmar et des inspecteurs Sevestre et Hingant, aux abords de la gare qui se de Chigny-la-Rose à la Croix-de-Berny.

On les prévint tout à coup que celui qu'ils recherchaient venait de passer devant la prison de Fresnes.

Ils accoururent... Mais il était déjà trop tard et Carouy — car c'était bien lui — ne put être rejoint.

M. Jouin dut rentrer à Paris. Désireux de ne pas voir se renouveler sa déconvenue de la nuit, il se mit en quête d'une automobile rapide. Le service des fraudes la lui fournit et, en compagnie de ses subordonnés

Vous pouvez être contents... Si je portais des revolvers, c'est afin que l'on ne puisse pas dire que Carouy n'avait pas d'armes sur lui... On tient à sa petite réputation, que voulez-vous !...

Bonsoir, la compagnie !

Conduit au quai des Orfèvres, il fut immédiatement mené au cabinet de M. Jouin, où M. Guichard devait l'interroger. C'est alors qu'il tenta de s'empoisonner.

Carouy était, nous l'avons dit, maintenu par les deux bras. Cependant, on lui laissait une certaine liberté de mouvements.

Aussitôt que l'un d'eux pu intervenir, on le vit se servir en deux, foudroyer d'une main dans la ceinture de son pantalon et porter à sa bouche un petit paquet qu'il venait d'en retirer.

On se précipita. Un agent le serra à la gorge pour tenter de l'empêcher d'avaler ce que l'on supposait être du poison. Mais ce fut peine perdue. Il fallut lâcher Carouy qui, se redressant fièrement, s'écria :

— Maintenant, au revoir la compagnie... Je vais mourir !

Un médecin légiste, le docteur Dervieux, fut immédiatement prévenu et prié de donner ses soins au prisonnier, dont on ne lui fit pas connaître l'identité.

Le praticien examina longuement son malade qui, souriant, lui déclara :

— Regardez-moi bien. Prenez votre temps. Je ne suis pas pressé, n'ayant rien à faire pour le moment.

Le docteur Dervieux, au courant de la tentative d'empoisonnement de Carouy, voulut savoir quel toxique il avait bien pu absorber.

— Ne sentez-vous pas dans la bouche, demanda-t-il, un goût d'amandes amères ?

Ma foi non, répondit celui-ci. Et je crois bien que celui qui m'a vendu la drogue que j'avais enfermée dans un petit morceau de peau de gant que j'ai d'ailleurs jeté à mes pieds, s'est payé ma tête. Mais, docteur, ce que je vais vous proposer n'est peut-être pas très propre. Voulez-vous, afin de faire votre conviction, que je vous amène sous la figure ?

La proposition du bandit fut acceptée. Le docteur Dervieux ne percut aucun relent d'amandes amères.

Il en conclut que son malade n'avait pas absorbé, ainsi qu'on l'avait craint tout d'abord, du cyanure de potassium, qui est, chacun le sait, un poison foudroyant. Il avait dû avaler seulement du ferro-cyanure, composé chimique à peu près inoffensif.

Par mesure de prudence, on fit néanmoins avaler à Carouy une assez grande quantité



Deux aspects de Carouy d'après l'anthropométrie.



à la Croix-de-Berny.

On les prévint tout à coup que celui qu'ils recherchaient venait de passer devant la prison de Fresnes.

Ils accoururent... Mais il était déjà trop tard et Carouy — car c'était bien lui — ne put être rejoint.

M. Jouin dut rentrer à Paris. Désireux de ne pas voir se renouveler sa déconvenue de la nuit, il se mit en quête d'une automobile rapide. Le service des fraudes la lui fournit et, en compagnie de ses subordonnés

Comme il y arrivait, on lui signala à nouveau le passage du cycliste qui, cette fois, paraissait se diriger vers la ligne du chemin de fer de Sceaux à Limours.

Fort habilement, le sous-chef de la sûreté le suivit à la trace et acquit la certitude qu'il se dirigeait vers la petite gare de Lozère.

Par des chemins détournés, il réussit à le devancer, dissimula sa voiture dans une ruelle écartée, non loin de la station, et ayant assigné à chacun son poste, de façon que rien ne pût éveiller l'attention du malfaiteur, il attendit l'arrivée de celui-ci.

Carouy ne tarda pas à apparaître. Il était vêtu d'un complet veston bien d'aspect, bonne coupe et coiffé d'une casquette cycliste. Il sauta de sa machine ; après avoir jeté autour de lui un regard circospect, et probablement rassuré, il pénétra de l'air le plus tranquille du monde dans la salle de distribution des billets.

Arrêté !

Comme il s'approchait du guichet, M. Jouin bondit derrière lui et lui saisit les deux coudes. Deux inspecteurs accoururent, le maintenant aux poignets. Il n'avait pu faire un geste...

Carouy ne tarda pas d'ailleurs à se ressaisir et tenta de se débattre. Peine perdue. En moins de trente secondes, on lui avait pressé les menottes et ficelé les lumbes.

Il fut rapidement fouillé et dans ses poches on trouva deux revolvers chargés. Fort heureusement, il n'avait pu en faire usage.

Les voyageurs s'étaient pressés, curieux de contempler le fameux bandit. L'un d'eux voulut le frapper, mais atteignit l'inspecteur Sevestre.

Carouy fut hissé dans l'automobile qui reprit aussitôt le chemin de Paris.

Durant tout le voyage, il ne cessa de plaindre.

Goguenard, et s'adressant aux inspecteurs :

— C'est une belle capture que vous venez de faire, n'est-ce pas ? dit-il... Carouy !...

La proposition du bandit fut acceptée. Le docteur Dervieux ne percut aucun relent d'amandes amères.

Il en conclut que son malade n'avait pas absorbé, ainsi qu'on l'avait craint tout d'abord, du cyanure de potassium, qui est, chacun le sait, un poison foudroyant. Il avait dû avaler seulement du ferro-cyanure, composé chimique à peu près inoffensif.

Par mesure de prudence, on fit néanmoins avaler à Carouy une assez grande quantité de lait. Comme il ne paraissait pas autrement incommodé, M. Guichard voulut commencer son interrogatoire.

C'est alors que, s'adressant au docteur Dervieux, qui allait quitter la salle, le misérable lui demanda :

— Savez-vous à qui vous venez de donner vos soins ? C'est à Carouy lui-même, et ce n'est point là, vous en conviendrez, un mince honneur.

Le chef de la sûreté ne put obtenir de Carouy aucun renseignement sur les affiliés ou les crimes de la terrible association dont les méfaits ne se comptent plus. En revanche, il entendit cette extraordinaire déclaration :

— Je suis trop lâche pour être un bel anarchiste. J'ai des moments de faiblesse qui m'empêchent de faire certaines choses. Que signifient ces paroles ?

Carouy a-t-il voulu indiquer par là quel serait son système de défense, déclarer qu'il n'était pas un des membres agissants de la redoutable association à laquelle il appartenait ? L'avenir nous l'apprendra.

Quoi qu'il en soit, si l'on n'a pu relever jusqu'ici contre lui qu'une charge précise, c'est qu'il guida jusqu'au garage de Deltweiler, à Bobigny, les voleurs de l'automobile de M. Normand, c'est-à-dire les agresseurs du garçon de caisse Gaby. Carouy aura néanmoins des dés démentés pénibles avec la magistrature. Il est, en effet, recherché par plusieurs parquets étrangers, notamment en Belgique et en Suisse, pour divers crimes. De plus, on le soupçonne d'avoir participé à un assassinat récent, peut-être celui du gardien de nuit de la gare de Marceleva ou du rentier de Thiais, dont on a pu encore retrouver les meurtriers.

A sa sortie du bureau de M. Jouin, Carouy était éméché. Il s'efforçait cependant de paraître calme, posant tout le long, faisant de sa voix un peu traînante.

Comme on le menait au service de la voirie, où il devait prendre son repas, il croisa un groupe de journalistes. Ayant appris que parmi eux se trouvait l'un de nos rédacteurs, il l'appela :



Pour échapper aux recherches, le bandit avait rasé sa barbe et rasé ses moustaches.

Approchez, le Petit Parisien. Vous n'allez plus pouvoir dire maintenant que je suis un filic. Je sais que votre journal m'accusait d'être un indicateur de la police. Aujourd'hui, je vous prie de démentir cela. Il faut que tous mes amis sachent bien que je ne suis pas une casserole. Voyez, d'ailleurs, les fics ne freluchent pas ainsi un des leurs.

Durant qu'il pérorait, des inspecteurs attachés en effet Carouy de façon à lui laisser seulement les avant-bras libres. La précaution n'était certainement pas inutile, et Carouy est l'objet d'une surveillance très attentive, car on craint qu'il ne cherche encore une fois à attendre à ses jours.

Carouy plaisant...

Avec les inspecteurs qui le gardaient, Carouy s'entretint familièrement.

— C'est un regard curieusement ! — Et, bien, vous m'avez assez vu de face, dit-il. Me voulez-vous de profil ? Et il tourne la tête complaisamment avec un sourire gouailleur. Puis il entrouvre sa chemise. Et l'on aperçoit alors une flèche qui transperce le cœur du bandit.

A un journaliste, il a dit :

— Toi, tu ressembles à Garnier, mais en plus pellic.

A un autre :

— Tu as l'air d'un balot !... Qu'est-ce que vous me voulez tous ? Suis-je donc bien drôle ?

Puis menaçant : Si j'étais dans la rue, vous ne me regarderiez pas de si près... Et la fin se termine par une insulte. Maintenant Carouy ricane...

Nous le regardons attentivement. C'est un homme trapu, il porte les cheveux en brosse. Des yeux malicieux éblouissent une face aux traits vulgaires. Il a bien l'air du camelot gouailleur habitué à débiter un boniment.

On sent cependant une énergie qui aux heures les plus tragiques qu'il a dû vivre n'a pas chauffé malgré tout sa belle-humeur, ou perco le dédain des autres...

Au reste, l'homme que nous avons devant nous ressemble peu — il est vrai qu'il est teint la moustache — aux portraits anthropométriques, et seuls des yeux exercés pouvaient le reconnaître à coup sûr.

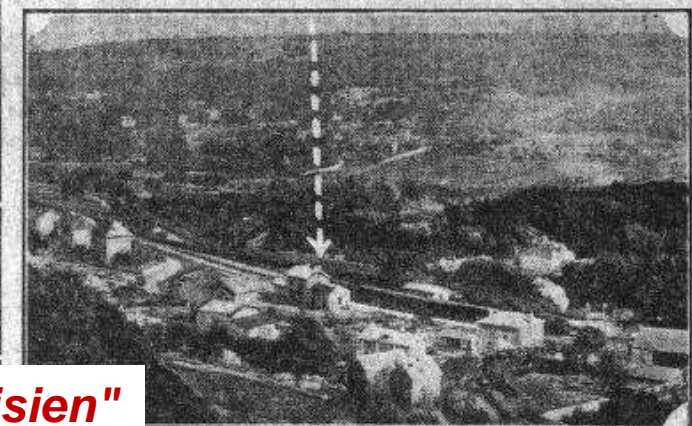
LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE INTERROGE CAROUY

MM. Lescauve, procureur de la République, Gilbert, juge d'instruction, Grandjean et Sauterand, substitués, vinrent dans la soirée au bureau de M. Guichard pour s'assurer de l'identité de Carouy.

Celui-ci qui est, on le sait, originaire de Lens-sur-Ducre (Hainaut) et non du Pas-de-Calais, comme on l'a écrit sur les feuilles signalétiques, a répondu avec un fort accent belge aux questions des magistrats.

— Oui, c'est bien moi Carouy, dit-il. Et moi le Procureur de la République.

En es content, lui dit-il. C'est une belle capture... Mais, en vain les magistrats le sommèrent



VUE GENERALE DE LOZÈRE-PALAISEAU La flèche indique la gare où a eu lieu l'arrestation

" Le Petit Parisien " (Jeudi 4 avril 1912)

DERNIÈRE HEURE

Par Fil Télégraphique spécial de Paris

et Dépêches Téléphoniques des Correspondants particuliers du " Stéphanois "

La bande rouge

Comment fut arrêté Carouy. — Récit du chef de la gare de Lozère.

Paris, 4 avril.

Interviewé, le chef de gare de Lozère, a fait ce récit sur l'arrestation de Carouy : « La salle d'attente était vide. Tout à coup, je vis entrer un individu trapu, à la vigoureuse musculature, qui jeta un regard mauvais autour de lui, comme pour s'assurer que personne ne le guettait.

« Il était coiffé d'une casquette anglaise gris vert et vêtu d'un complet veston bleu. La moustache était taillée à l'américaine et cet homme ne portait plus au menton qu'une petite « moucho ».

« On m'a dit que c'était Carouy, je vous assure qu'il avait su se rendre méconnaissable en rasant sa barbe. Pour ma part, j'aurais été dans l'impossibilité de le reconnaître d'après les photographies qui ont été publiées de lui.

« L'inconnu se dirigea d'abord sur le quai de départ, erra pendant quelques secondes et revint au guichet. Au moment où il allait tirer de sa poche son porte-monnaie pour payer son billet qu'il s'ap-

Les bandits en automobile font école

Essen, 4 avril.

Trois hommes, arrivés en automobile ont pénétré dans la maison communale de Carnap, où ils ont dérobé une somme de deux mille marks. Ils se sont ensuite enfuis. On est parvenu à arrêter deux des coupables. Ce sont des repris de justice.

Attaqué et tué sur la route

Paris, 4 avril.

M. Soufflet, âgé de 38 ans, entrepreneur de messageries, demeurant 41, rue St-Nicolas, à Choisy-le-Roi, a été tué, et dévalisé d'une somme de 40 fr., ce matin, allant sur la route d'Ivry, par des individus inconnus. On recherche les assassins.

VÉDRINES

traite des rapports de la politique avec l'aviation

Paris, 4 avril.

Védrières a donné hier, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, devant plus de quinze cents auditeurs, sa première conférence parisienne. Il a eu un immense succès. Aussi comment résister à sa sincérité, ne

monnaie pour payer son billet qu'il s'apprêtait à demander, j'entendis M. Jouin qui criait : « Allez y ! Tendez vos filets ! » En un clin d'œil 4 inspecteurs bondirent sur Carouy, qui avait le dos tourné.

Comment Carouy arriva à Lozère

Quel itinéraire avait suivi Carouy pour se rendre à la petite gare de Lozère ? On ne le sait encore. Certains affirment que le gaillard descendit à Palaiseau du train qui arrivait de Juvisy. Personne à Palaiseau n'avait déclaré l'avoir aperçu hier soir. Il est probable que s'il a traversé le territoire de cette commune, il l'aura parcouru à travers champs. C'est, d'ailleurs, par ce chemin qu'il est descendu à Lozère.

M. Hamant, sculpteur, l'avait vu arriver à six heures par l'étroit sentier qui serpente au milieu de la côte et descend de l'église de Palaiseau en ligne directe. Cette déclaration nous a été confirmée par M. Chaume, maçon, qui venait d'effectuer un ravalement à la fontaine d'Yvette. Ce témoin a assisté aux différentes péripéties de l'arrestation.

Quand M. Jouin eut sorti les armes redoutables que l'on sait de la poche du bandit, il demanda à celui-ci en souriant : « Que fais-tu donc de ça ? »

— Ça, répliqua Carouy, ce sont mes outils.

Un autre habitant de Lozère, un rentier, M. Audibert, s'est trouvé nez à nez avec le bandit au moment où il pénétrait dans la salle d'attente de la gare. M. Audibert accompagnait une dame au train de Paris et cette personne s'est évanouie pendant que Carouy se débattait farouche, entre ceux qui le maintenaient d'une poigne solide.

Plusieurs inspecteurs de la Sûreté sont restés pendant la nuit à Lozère et à Palaiseau dans le but de reconstituer l'emploi du temps de leur « client » avant sa capture.

Comment a-t-on connu la retraite de Carouy

Paris, 4 avril.

Divers bruits circulent sur la façon dont la sûreté a découvert la trace de Carouy.

L'histoire qui paraît être la plus vraisemblable est celle qui circule au Palais.

Carouy venait chaque jour à Paris et rendait visite à une personne, que certains affirment être sa sœur et d'autres sa maîtresse. Les inspecteurs de la sûreté auraient surpris une conversation de cette femme qui aurait déclaré : « Carouy vient tous les jours à Paris et la sûreté ne le découvrirra pas. »

Les inspecteurs prirent en filature la jeune femme et découvrirent la piste du bandit.

Les poursuites continuent

Paris, 4 avril.

Plusieurs pistes sont actuellement suivies par MM. Guichard et Jouin, à la suite de certains renseignements parvenus à la sûreté.

Une de ces pistes paraît des plus sérieuses et l'on va jusqu'à affirmer qu'avant huit jours Bonnot et Garnier seront arrêtés.

D'autre part on attend le résultat de l'examen de la fiche anthropométrique de Félix Meusot arrêté par la police belge, au lendemain de l'attentat de Chantilly et qui blessé à la main s'est contredit à plusieurs reprises. On croit que Meusot a participé aux attentats de Motgeron et de Chantilly.



Gaston CALMETTE

Directeur-Gérant

REDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)

POUR LA PUBLICITÉ

S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
À L'INITIAL-20 « GIKER »

ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & C^o
8, place de la Bourse

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
de France et d'Algérie.

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte
de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BRAUNSCHEIN.)

H. DE VILLEMESANT

Fondateur

REDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)

TELEPHONE, trois lignes : N^o 102.11 — 102.17 — 102.11

ABONNEMENT

	TRIMESTRE	SIX MOIS	UN AN
Paris et départements	30	55	100
Etranger — Union postale	35	65	120

Dans les colonies françaises, mêmes prix
d'abonnement que pour Paris.

SOMMAIRE

- Salut à l'étendard : GÉNÉRAL ZURLINDEN.
- La Vie de Paris : Les arives du jour / GUSTAVE VADOUXIS.
- Les bandits en automobile : Carrouy arrêté / JEAN DE PARIS.
- À l'étranger : La crise hongroise : un trapézien oublié / RAYMOND HENOUY.
- Les affaires marocaines : Les négociations franco-espagnoles / GUILLEN.
- Dessin : La police civile / ABEL FAIVRE.
- Le raid hippique : JARVILLE.
- Le Monde vaipique : JULIEN DE NARBONNE.
- Rom : Victoire de Caspador : FRAANZ-RAICHEL.
- Gouverneur de la Bourse : ARMAND YVEL.
- Feuilleton : Tombe de nid / BRADA.

Salut à l'Etendard

Les équipes régimentaires qui ont pris part aux longues et rudes épreuves, prévues par l'intéressant programme du « raid » de cette année, seront présentées solennellement, cet après-midi, au grand public de Paris accouru à leur intention, au Concours hippique.

Sous les acclamations unanimes, plus étendues que jamais, elles défilèrent, accompagnées par l'étendard d'un de nos plus illustres régiments de cavalerie, le 2^e cuirassiers. Il n'a semblé intéressant de rappeler sommairement tout ce qu'il y a de gloire, de frissonnant dans les

plus glorieux à la bataille de Marengo. La bataille était perdue. Surprises par l'attaque des Autrichiens, les troupes de Bonaparte, après avoir résisté avec acharnement, s'étaient repliées sur San-Giuliano, poursuivies par l'ennemi qui formait une épaisse colonne. A ce moment arriva Desaix avec une division rappelée par le Premier Consul.

La bataille recommença. Canonnée par l'artillerie de Marmont, attaquée de front par l'infanterie de Desaix, qui fut glorieusement tué, la colonne autrichienne fut prise en flanc, et chargée énergiquement par les quatre cents cavaliers de Kellermann, qui y mirent la panique, firent mettre bas les armes à plusieurs bataillons, et prirent le général autrichien Zach, commandant de la colonne. Alors, intervint le réstant de notre cavalerie sous Bessières, puis, nos autres divisions appuyèrent l'attaque. Les Autrichiens furent rompus et poursuivis à outrance...

Le 2^e cavalerie était à la tête des héroïques troupes de Kellermann. C'est un de ses cavaliers qui prit le général Zach.

A la paix d'Amiens, le régiment vint tenir garnison à Vienne en Dauphiné, puis à Rambouillet, et à Caen. Ce fut à cette époque, en 1802, que, sur les ordres de Napoléon, il reprit les cuirasses et devint le 2^e cuirassiers.

A partir de 1805, on trouve le 2^e cuirassiers dans toutes les batailles de la

quent employé. Les deux armes diffèrent pourtant très sensiblement. Le revolver possède comme le pistolet automatique un canon unique par lequel partent consécutivement les six balles du barillet contenant six chambres pour y insérer les unes après les autres les cartouches, qui toutes étant tirées sont expulsées en faisant basculer l'arme; pour le recharger on est obligé d'insérer une à une les cartouches dans leur chambre respective.

Le revolver de l'armée française, modèle réga, de calibre de 8 millimètres, à quatre rayures en hélice, est d'une portée maxima de 1,200 mètres, c'est une arme honorable, mais qui est loin d'atteindre la précision des mêmes armes étrangères. Les nations voisines ont depuis longtemps armé leurs soldats de pistolets automatiques, dont la portée est égale, et disons-le encore avec regret, dont la précision et la rapidité de tir, grâce à leurs chargeurs qui peuvent contenir dix balles, sont infiniment supérieures.

Vu son poids : 840 grammes, et sa longueur, de la bouche du canon à l'extrémité de la crosse : 24 centimètres, notre revolver modèle 1892 n'est guère commode à porter et surtout à dissimuler, aussi est-on forcé de se rabattre sur les revolvers américains Smith et Wesson à 5 ou 6 coups, avec ou sans crosse, calibres 32 ou 38, faciles à mettre dans la poche du pardessus ou du pantalon; pour les autres revolvers de toutes sortes et de mêmes proportions, quel que soit leur système, ils ne peuvent servir que pour la défense dans un appartement, ou dans la rue, les situations étant à douze ou quinze mètres; le même, avec ces derniers revolvers est de

les anciens drapeaux et étendards de nos armées.

Les invalides possédaient un grand nombre de ces drapeaux et étendards, mais la série n'était pas complète et beaucoup de lacunes de cet ensemble historique si intéressant se trouveront ainsi comblées.

Le Figaro a tenu à honneur de demander la croix de la Légion d'honneur pour le docteur Victor Veau, chirurgien des hôpitaux de Paris, qui, au mois d'octobre dernier, contracta la diphtérie à l'hôpital des Enfants-Assistés, où elle sévissait; celle diphtérie exceptionnellement maligne se compliqua de paralysie d'une importance extrême, qui portait sur les bras et les jambes et menaçait d'atteindre les muscles de la respiration.

Grâce aux soins dévoués de son ami le docteur Castaigne, le docteur Veau est actuellement remis de cette chaude alerte. Après six mois d'abominables souffrances morales, héroïquement supportées, il va pouvoir reprendre son service, et désormais un pelé ruban rouge orné sa blouse blanche d'hôpital.

Le Président de la République, très ému de cette infortune portée à sa connaissance par une pétition et par quelques articles de journaux, a eu la juste pensée de donner au docteur Victor Veau une des croix de la Légion d'honneur dont il dispose.

Cette croix, ce n'est pas uniquement comme victime du danger que M. Veau

dre, à petites journées, en chars, par les lacets de la montagne.

En plus d'un end-ouï, les populations, mal averties et croyant qu'on en volait aux trésors de leurs églises, se sont rassemblées au son du tocsin et opposées de vive force à l'enlèvement de ces reliques. — en dépit des curés consentants. Des maires sont venus apporter au préfet leur démission. Enfin, peu à peu, tout s'est arrangé; mais à voir les difficultés qu'a présentées cette réunion éphémère, on peut juger quelle ne se renouvellera pas de sitôt. Les adorateurs des Pénitents sont avertis, et ceux qui n'iront pas à Nice, ce mois-ci, faire la connaissance des maîtres de l'école nippoise, risquent bien de ne les connaître jamais...

INSTANTANÉ

M. BETHENOD

M. Bethenod est né à Lyon. Il a soixante-six ans. Il est entré au Crédit Lyonnais en 1861. Il y a quarante-huit ans. Il est administrateur délégué depuis 1886 du siège de Lyon où il est resté jusqu'en 1907.

La mort de M. Germain, dont il était le plus fidèle élève, le trouva tout désigné pour remplacer à Paris son maître éminent. Administrateur de nombreuses Sociétés, il se retira de la plupart d'entre elles pour se consacrer plus complètement au Crédit Lyonnais. Il resta cependant administrateur de la Banque de l'Indo-Chine et président des Houillères de Firminy.

En le commentant, ses collègues de la

LES BANJITS EN AUTOMOBILE

Carrouy arrêté

Carrouy est arrêté! Telle est la nouvelle que les camelots, vers neuf heures du soir, ont hurlée dans les rues de Paris. Et il n'était passant qui n'achetât un journal, et n'essayât de le lire sur-le-champ, à la clarté d'un bec de gaz.

La nouvelle était exacte. Carrouy a en effet été arrêté, dans une gare de la banlieue, par M. Jouin. Sans doute la besogne de la police n'est pas terminée. Et déjà le chef de la Sûreté déclare que, pour être mêlé à la sinistre bande qui fait trembler Paris, Carrouy n'a pourtant pas pris une part effective aux assassinats. Mais cette capture donne néanmoins satisfaction à l'opinion, et tous les honnêtes gens, hier, se sont réjouis.

La poursuite du bandit

M. Jouin avait appris que Carrouy se cachait dans la banlieue sud de Paris. Un propos imprudent échappé, dit-on, à une sœur du malfaiteur, avait mis les agents sur la voie. Le sous-chef de la Sûreté partit en automobile avec le brigadier Colmar et six inspecteurs. Il

La poursuite du bandit

M. Jouin avait appris que Carrouy se cachait dans la banlieue sud de Paris. Un propos imprudent échappé, dit-on, à une sœur du malfaiteur, avait mis les agents sur la voie. Le sous-chef de la Sûreté partit en automobile avec le brigadier Colmar et six inspecteurs. Il fouilla minutieusement le Grand-Mont-rouge. Et puis, de nouvelles indications lui furent transmises : Carrouy circulait sur la route, à bicyclette.

M. Jouin retrouva sa piste, en effet, sur la route de Choisy, à la Croix de Berny. Mieux, il aperçut de loin le bandit qui pédalait fort tranquillement. Mais il eût fallu, pour l'arrêter à ce moment, courir à travers des champs. Et l'opération eût échoué. L'automobile policière fila à grande allure sur la route. Mais, tout à coup, l'homme disparut. Ce fut une grande émotion. Les inspecteurs se demandaient où il avait pu passer. Heureusement la trace fut retrouvée à Fresnes-les-Rungis. Carrouy était passé fort paisiblement devant la grande prison.

L'automobile repartit, et l'on fut bientôt que le bicycliste avait été vu se dirigeant vers la gare de Lozère. Les policiers s'y rendirent aussitôt, et là, dans la salle d'attente, penché vers un guichet, ils virent l'homme qu'ils cherchaient.

L'arrestation

Ils ne perdirent pas de temps à se consulter. M. Jouin et l'inspecteur Robaure se jetèrent sur lui, le « ceinturèrent » pour employer l'argot des boxeurs, et avant qu'il eût pu tenter une résistance sérieuse, Carrouy était terrassé et ligoté.

On le fouilla et on trouva deux revolvers chargés de 10 balles. Une somme de 150 francs fut également recueillie dans la poche de son pantalon. Cette opération fut menée avec une rapidité extraordinaire et sans que Carrouy put opposer une grande résistance ; il n'en eut d'ailleurs pas le temps.

Cette arrestation avait eu lieu devant une vingtaine de personnes ; mais aussitôt la nouvelle se répandit et la foule arriva pour lyncher Carrouy. Une scène violente se produisit alors, plus dramatique que celle de l'arrestation elle-même, car il fallut protéger le misérable sur lequel les habitants s'acharnaient.

La lutte fut violente et si Carrouy s'en tira sans dommage, il n'en fut pas de même des inspecteurs de la Sûreté qui reçurent quelques coups assez violents.

L'inspecteur Sevère, qui avait reçu, au moment de l'arrivée de Soudy à la gare du Nord, un coup de poing dans les mêmes circonstances, fut de nouveau atteint par un des agresseurs de Carrouy.

La foule criait « A mort ! » des poings se levaient et, pendant vingt minutes, la petite gare de Lozère fut le théâtre d'une scène fort tragique.

Au bout d'une demi-heure, on arriva cependant à porter Carrouy dans l'automobile qui attendait devant la gare et qui partit aussitôt pour Paris.

Carrouy ne semblait pas abattu. Il causa avec M. Jouin. Il dit, sur un ton gouailleux :

— Hein ? C'est une belle capture ? Vous devez être content ? Seulement, je ne dirai pas où je demeure ni où j'ai demeuré. Je ne veux pas compromettre les personnes qui m'ont logé.

Toutefois, comme on approchait du Dépôt, il devint grave. Il dit :

— La prison me fait peur.

— Bah ! répondit M. Jouin. Vous étiez obligé de vous cacher et de rester enfermé la plupart du temps. C'est à peu près la même chose.

— Oui, mais je chantais, je causais... Chaque jour de prison est un jour de mort.

Carrouy veut s'empoisonner

A 7 h. 2, l'automobile entra dans la cour du Dépôt. A 7 h. 5, Carrouy, toujours ligoté, se trouvait dans le bureau de M. Jouin. Il se plaignit que ses liens le fissent souffrir. On les desserra. Aussitôt, et avec une inconcevable rapidité, il porta la main à la ceinture de son pantalon et puis la remonta à sa bouche.

— Qu'est-ce que vous faites ?

— Je viens d'avalier du cyanure.

On l'avait cependant fouillé. Mais une petite poche dissimulée dans la ceinture du pantalon avait échappé aux investigations des inspecteurs. Dans cette poche, ce gousset plutôt, Carrouy avait placé quelques pilules enfermées dans un doigt de gant. Et il avait eu le temps de les avaler.

On tenta, mais vainement, de provoquer des vomissements. D'ailleurs, pour un homme qui venait d'avalier un poison foudroyant, Carrouy semblait se

" Le Figaro " (Jeudi 4 avril 1912)

porter à merveille. Néanmoins, des inspecteurs couraient déjà à la recherche du médecin. Le docteur Dutricux arriva.

Carrouy lui dit :

— Je suis content, je vais mourir.

— Pas du tout, répliqua le médecin. Vous avez cru prendre du poison. C'était simplement un purgatif, du ferrocyanure au lieu de cyanure.

On lui donna du lait, et il mangea ensuite un sandwich avec beaucoup d'appétit.

— Tenez! lui dit l'inspecteur Thévenot en lui offrant un verre. Nous allons trinquer.

— Donnez-moi à boire, répondit le bandit. Mais quant à trinquer, c'est autre chose. Il y a une nuance...

Et puis il s'emporta contre le pharmacien qui lui avait livré une drogue inoffensive au lieu du cyanure qu'il avait demandé.

M. Guichard lui demanda :

— Voulez-vous faire des aveux?

— Si je parle, ce sera à Jouin. Mais pas à vous, qui avez voulu me faire passer pour une casserole.

Il parla cependant, mais ce fut pour affirmer sa complète innocence. Il dit qu'il n'avait pris part à aucun des récents attentats.

— Alors, pourquoi portiez-vous des revolvers?

— Il était impossible, répondit-il avec gaieté, que Carrouy fût arrêté sans armes. Je tiens à ma réputation.

— Et pourquoi vous cachez-vous?

— Par peur de la prison préventive. C'est également pour cette raison que je voulais me suicider. J'aime mieux mourir que d'être en prison.

On l'interrogea alors sur d'autres crimes ou délits qui lui sont reprochés. Il nie ceux-là aussi, affirmant qu'il n'avait vécu depuis deux ans, en France, que des produits de son industrie de camelot.

Et puis il fut envoyé au Dépôt. En

nil des indications, et même préparer le plan de l'attentat.

Anarchiste, il connaissait Garnier, Bannot et leur bande. Il les a aidés à cacher l'automobile qu'ils avaient volée. C'en est assez pour l'inculper d'avoir fait partie d'une association de malfaiteurs. Mais, à la Sûreté, nous le répétons, on déclare maintenant qu'il ne fut point parmi les assassins.

C'est au lendemain du crime de la rue Ordener qu'il disparut, pourtant.

Est-ce un des bandits?

On sait que la police belge a arrêté, à Roux, au lendemain de l'attentat de Chantilly, un certain Félix Minsart, qui était blessé à la main. Il a été longuement interrogé par les magistrats de Charleroi.

Minsart, qui avait déclaré d'abord s'être blessé dans un accident d'automobile, dit maintenant qu'il s'est blessé à bicyclette. D'ailleurs, il ne cesse de se contredire.

Ce qui est certain, c'est que Minsart a été condamné à treize mois de prison en France pour escroquerie.

On va maintenant faire établir sa fiche anthropométrique qu'on enverra à la Sûreté parisienne.

Pour le moment, Minsart, qui est détenu, n'est prévenu que d'avoir pris un faux état-civil.

Jean de Paris.

LES AFFAIRES MAROCAINES

Le traité de protectorat

L'Agence Havas publie l'analyse suivante du traité de protectorat qui a été signé le 30 mai à Fez par Moulay-Hafid et M. Regnaud.

Les deux gouvernements français et marocain sont d'accord pour établir les relations que le gouvernement français a usées

interposer sur un ton jovial :

— Vous allez en faire des colonnes. Mais ne dites pas que j'étais un « fic ». Je suis bien Carrouy! Regardez-les! Il est beau et il s'en f...

Et, voyant un reporter brun, et de petite taille, il déclara :

— Tiens! Celui-là ressemble à Garnier, en petit.

Toutefois, il perdit sa gaieté lorsque les photographes firent tomber le magnésium. Il baissa la tête et hurla des injures grossières. Et puis, la curiosité des journalistes commençait à l'impatienter. Il grondait :

— Si je n'étais pas entre deux agents, vous ne me regarderiez pas comme ça.

En quoi, savez-vous, il avait raison.

M. Gilbert, juge d'instruction; M. Lescoeur, procureur de la République; MM. les substituts Sautereau et Grandjean vinrent dans le cabinet de M. Guichard pour s'assurer de l'identité du bandit. Il leur parla avec familiarité, et les tutoya sans embarras.

Il a été envoyé au Dépôt vers dix heures du soir. Il a été assez fortement indisposé par le ferrocyanure qu'il avait absorbé.

Le passé du bandit

On a vu que Carrouy se défend d'avoir pris part aux attentats de la rue Ordener et de Chantilly. Or, la police semble croire à ces déclarations. D'après le chef de la Sûreté, il aurait coopéré au crime de la rue Ordener en contribuant à reculer l'auto volée. Seulement ainsi.

On sait d'ailleurs que M. le juge Gilbert, qui poursuit comme assassins Garnier et Bannot, ne poursuit Carrouy que comme complice d'assassinat. Et le mandat qu'il avait lancé contre lui ne portait pas d'autre inculpation. On ne l'accuse pas de s'être trouvé rue Ordener, ni place du Havre, ni à Montgeron ni à Chantilly.

ni à Chantilly.

Néanmoins, il ne faudrait pas considérer Carrouy comme un honnête garçon, victime de mauvaises fréquentations. Il est accusé d'avoir :

1° Dans la nuit du 7 au 8 mars 1911, à Charleroi, volé avec effraction, tué un chien policier et tenté de tuer un agent.

2° Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1911, à Romainville, cambriolé l'usine Fumouze.

3° Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1911, cambriolé le bureau de poste de Romainville.

4° Cambriolé la villa du lieutenant Balagnat, à Allortville, en septembre 1911.

Il n'est pas étranger non plus à d'autres crimes ou délits. Mais son rôle n'y est pas encore nettement déterminé, ou bien l'état de l'instruction ne permet pas d'en parler encore.

C'est un homme de taille moyenne, assez vigoureux, corpulent sans embonpoint. Il a les cheveux roux. Mais, hier, on s'est aperçu qu'il les avait teints en noir. Il a un visage rouge et plein. Il paraît brutal et grossier.

Il est né en 1883 à Lens-sur-Dendre, province du Hainaut. Il a été tonneur en fer, mais, depuis quelques années, faisait métier de vendre des bijoux de pacotille dans les marchés de banlieue. Accompagné de sa maîtresse, Jeanne Botelli, il parcourait les routes, poussant une petite voiture qui contenait la pacotille. Lorsque les agents visitèrent cette voiture, ils y découvrirent un tiroir secret, qui contenait tout un attirail de cambrioleur.

C'est lui que la police rechercha tout d'abord, après le crime de la rue Ordener. On sait, en effet, que les premières recherches de M. Hamard firent découvrir le gîte où les bandits avaient caché l'automobile volée à M. Nurnand, en attendant le jour de l'attentat.

C'était un garage à peine construit, situé à Bobigny, et qui appartenait à un certain Deltwiller. La police apprit que Carrouy avait habité chez Deltwiller, qu'il avait eu l'arrivée de l'automobile et, probablement, avait lui-même indiqué ce garage aux bandits. Aussi le rechercha-t-elle tout de suite. Et même Jeanne Botelli fut emprisonnée pendant quelques jours.

" Le Figaro "
(Jeudi 4 avril 1912)

PARIS POLICE SEIZE CHIEF AUTO BANDIT

Carouy Admits His Identity as
the Detectives Surround
and Pinion Him.

TRIES TO POISON HIMSELF

But the Drug Was Harmless—He
Refuses to Discuss His Crimes or
to Betray His Partners.

By Marconi Transatlantic Wireless Telegraph
to The New York Times.

PARIS, April 3.—A great police coup was brought off this evening when Carouy, a dangerous anarchist, who is regarded as the leader of the motor-car bandits, was arrested at Lozère, near Paris.

About 4 o'clock in the afternoon Supt. Guichard, accompanied by Chief Lieut. Joun, Inspector Colmar, and several other detectives, left Police Headquarters in the fastest motor cars engaged in the repression of contraband traffic. At 7 o'clock Guichard and his subordinates returned to the Préfecture with a heavily handcuffed, thick-set, florid-looking man, with a square-set jaw.

It was undoubtedly Carouy, for whom the entire detective force of France had been scouring the country ever since the robbery of the bank messenger Caby in the Rue Ordener in December. He was the red-haired man who, during the attack on Caby, kept off the crowd with an automatic pistol, and he is also believed to have participated in the murder of a police-

man in front of the St. Lazare Station, in the assassination of the chauffeur Mathilde at Mongeron, and in the tragedy at Chantilly, where the bandits attacked the bank.

While being interrogated by the Chef de Surété, Carouy, by a lightning-like movement, succeeded in extracting from his pocket a package containing something, which he swallowed before the detectives could stop him. Then with dramatic gestures he shouted triumphantly:

"Ah, now it is good-bye to all."

There was a moment of wild excitement while the detectives rushed on the smiling criminal, and seized him by the throat, but all their efforts to make him give up the drug were futile. A police surgeon was hastily summoned, and after a rapid glance at the package lying on the floor declared that it had contained an inoffensive chemical. Carouy apparently thought he was swallowing prussic acid.

Carouy's arrest was a dangerous operation. For the past few days letters have been arriving at Detective Headquarters asserting that an individual, whose description answered to Carouy, had been seen cycling in the southern suburbs of Paris. Supt. Guichard immediately organized a discreet surveillance, and this morning the detectives only missed Carouy by a few moments.

When he was passing before the prison of Fresnes in the afternoon they picked up the trail again, and promptly sent word to M. Guichard, who hastened out by car to Lozere.

At 6:20 o'clock the bandit was run to earth in the little railway station, and his arrest was effected so rapidly that he had no time to act on the defensive. The detectives crept up behind Carouy, who was apparently quite unconscious of the fact that he was followed. Before he had time to turn round two of Guichard's men had him

followed. Before he had time to turn round two of Guichard's men had him in their grip of steel.

Realizing that resistance was futile, Carouy exclaimed:

"At last you have got me. I am Carouy. It was well done. Won't the public be pleased!"

Without further delay he was handcuffed and bound hand and foot and whirled away to Paris. Two fully loaded automatic pistols were found in his pockets.

When examined later by M. Guichard and the Magistrate in charge of the case, Carouy refused to answer any questions or to give the slightest information concerning the crimes in which he has played so conspicuous a part. He confined himself to the cryptic declaration:

"Too much of a coward to be a real Anarchist, what I dread above all is being deprived of my liberty."

He was afterward placed in a cell under a strong guard.

The New York Times

Published: April 4, 1912

Copyright © The New York Times

"The New York Times"
(Jeudi 4 avril 1912)

Les CRIMES du BANDIT CAROUY

Il est inculpé dans les sanglants attentats de Montgeron et de Chantilly et la Sûreté a la preuve qu'il est un des auteurs du double assassinat comm's à Thiais en janvier dernier.

Nous avons fait connaître, hier, que Carouy, interrogé par les magistrats, mercredi soir, dans les bureaux de la Sûreté, peu après son arrestation à Lozère, s'était défendu d'avoir participé aux effroyables attentats de ces temps derniers. Ces déclarations, qui étaient prévues, n'ont pas un instant, il convient de le dire, fait douter de l'importance de la capture du bandit.

M. Gilbert, juge d'instruction, a, d'ailleurs, dès hier, inculpé Carouy de tentative d'assassinat, d'assassinat et de vols commis dans les affaires de Montgeron et de Chantilly.

D'autre part, le complice de Garnier et de Bonnot va être interrogé sur d'autres faits déjà anciens et notamment au sujet d'un crime commis à Thiais en janvier dernier. Carouy serait l'un des principaux auteurs du double assassinat d'un rentier nonagénaire et de sa servante, crime accompli avec une extraordinaire férocité, et dès maintenant des charges accablantes seraient réunies contre lui.

CAROUY A DE LA TENUE

Décidément Carouy tient à se faire passer pour un beau joueur ayant perdu la partie engagée avec la police : loin de se laisser abattre par sa défaite, il paraît toujours aussi enjoué et il garde son allure de gavroche documenté ; moins nerveux, après la nuit passée au Dépôt, dans le calme de la cellule, il a même voulu montrer,



Le garçon de café LACHAUX, de Lozère qui a assisté à l'arrestation



de face



de profil

ODOROWSKI

qui a donné asile aux bandits Bonnot et Garnier

fanfaron que la veille, il a changé quelque peu son vocabulaire moitié belge, moitié faubourien.

Toujours étroitement surveillé, dans la crainte qu'il ne mette à exécution sa menace d'attenter à sa vie, il a prié ses gardiens de lui prêter des livres philosophiques traitant des idées « générales et générales ».

Avant de quitter la Sûreté pour être écroué au Dépôt, il a tenu à faire à M. Jouin, son heureux partenaire, une déclaration qui est à enregistrer :

— Monsieur le chef, lui a-t-il dit, vous n'ignorez pas à quel point je déteste les commissaires de police, mes oncles et toute la « ficelle ». Eh ! bien, je vous avoue que votre « bobine » m'est plutôt sympathique.

Vous ne m'avez pas arrêté brutalement ; vous avez toujours agi avec douceur avec moi ; vous avez vos idées, j'ai les miennes, mais vous m'avez réellement épité parce que vous n'êtes pas un bâtard comme les autres policiers.

Et pour terminer sa confidence, croyant accentuer encore les sentiments de sympathie qu'il éprouve réellement pour le sous-chef de la Sûreté, Carouy a ajouté :

— Oui, je ne me suis pas déçu en votre compagnie, car vous êtes une « bourrique » assez douce.

Il a terminé sur ce singulier compliment.

En le fouillant à la Sûreté, on a saisi sur Carouy divers papiers dont un livret militaire au nom de Nicolas Pessac.

On croit que c'est de ce nom d'emprunt

sac et aurait fourni des papiers officiels à l'appui de ses déclarations.

On va rechercher encore si ce livret militaire ne lui a pas été fourni par Mme Ma-



La gare de Lozère

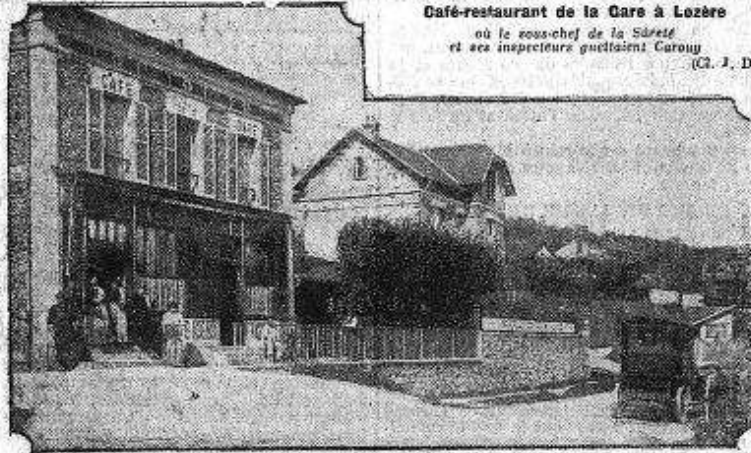
(Cl. THOMAS-TARQUET)

trejoan, arrêtée au journal libertaire l'Anarchie.

M. Jouin a établi que Carouy a reçu l'hospitalité de l'anarchiste de Blazius à Asnières, 34, rue de Prony, pendant trois semaines et qu'il a quitté cette localité il y a seize jours pour se réfugier à Juvisy

" Le Petit Journal "
(Vendredi 5 avril 1912)

Le garçon de café LACHAUX, de Lozère qui a assisté à l'arrestation



Café-restaurant de la Gare à Lozère
où le sous-chef de la Sûreté
et ses inspecteurs guettaient Carouy
(Cl. J. D.)

biens, que, lorsqu'il veut, il sait emprunter les belles manières et connaît les règles de la civilité.

Très poli avec ses gardiens, le bandit a été encore plus correct avec les magistrats chargés de l'interroger.

Après les avoir salués profondément, il a rectifié devant eux sa tenue et, moins

qu'il se rassait appeler depuis cinq semaines et la Sûreté recherche le propriétaire de ce livret militaire qui a dû être volé.

Il est certain que si Carouy, qui s'était rendu méconnaissable, avait été appréhendé comme suspect par des sergents de ville ou par des gendarmes, il aurait décliné comme identité les noms de Nicolas Pes-

En le tournant à la tortue, on a vu Carouy divers papiers dont un livret militaire au nom de Nicolas Pessac. On croit que c'est de ce nom d'emprunt

l'hospitalité de l'anarchiste de Blaxius à Asnières, 34, rue de Prony, pendant trois semaines et qu'il a quitté cette localité il y a seize jours pour se réfugier à Juvisy où son repaire n'a pas encore été découvert.

Il paraît certain que le bandit a quitté Asnières l'avant-veille des attentats de Montgeron et de Chantilly et il se pou-rait qu'à l'aide de complices, il ait installé dans les environs d'Asnières un hangar pour y remiser l'automobile que ses complices, traqués par la police, ont dû abandonner dans cette localité après leur raz-donnée sanglante.

C'EST L'AMOUR QUI L'A PERDU

On sait maintenant que c'est une femme qui a été la cause directe de l'arrestation de Carouy ; ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette femme est encore inconnue de la police qui recherche son domicile et son identité.

MM. Guichard et Jouin avaient été informés par de vagues indications que Carouy était éperdument amoureux d'une femme qu'il avait logée dans la grande banlieue parisienne.

Dès qu'ils surent que Carouy habitait Juvisy, toutes les routes et les voies ferrées reliant cette localité à la grande banlieue furent minutieusement surveillées. Tous les suspects furent filés.

On retrouva bientôt la trace du passage d'un individu dont le signalement correspondait assez à celui du redoutable bandit. Il se rendait souvent à bicyclette dans la direction de Palaiseau et ne voyageait que la nuit.

Carouy, dont il était question chaque



(Cl. G. BLANC, Choisy-Je-Roi)

M. MOREAU
Le rentier de Thiais

LES VICTIMES PRÉSUMÉES DE CAROUY



M^{me} ARFEU
la domestique de M. Moreau



Jeanne GEORGIS
femme Belardi
L'AMIE DE CAROUY

" Le Petit Journal "
(Vendredi 5 avril 1912)

assez enclin à penser que Carouy pourrait avoir pris une part active dans les attentats de la rue Ordener, de Montgeron et de Chantilly.

Les incriminations relevées contre lui par M. Gilbert sont symptomatiques et montrent bien le sentiment actuel du parquet. Certaines photographies — exécutées dans la hâte — de Carouy, costumé en « homme à la carabine », indiquent, elle aussi, qu'on est en présence de préoccupations actuelles de ceux qui mènent l'enquête.

LA JOURNÉE DU JUGE

M. le juge d'instruction Gilbert est hier une journée particulièrement chargée.

Dès une heure, le magistrat faisait appeler à son cabinet Dieudonné.

Il s'agissait de lui notifier une nouvelle incrimination relevée contre lui... par le parquet de Gand.

On n'a pas oublié qu'au moment de son arrestation Dieudonné avait été trouvé porteur d'un bulletin de bagages et le récépissé d'une valise en cuir jaune déposée à la non-signée de la gare du Nord.

La valise fut saisie. Elle contenait une paire de gants et une trousse chirurgicale. Gants et trousse furent reconnus pour appartenir au docteur Walton, de Gand. Ces objets avaient été volés dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier, au cours d'une tentative criminelle dirigée par les bandits en auto contre un garage gantois, et qui avait pour but le vol de la voiture du docteur Vermeulen.

Les malfaiteurs, après avoir tué un gardien de nuit, n'avaient pu emmener l'auto, mais s'étaient emparés de la trousse et des gants.

Dieudonné, interrogé, prétendit tenir le bulletin de consignation d'un compagnon qu'il ne voulait tout d'abord pas nommer. Puis il déclara que si on lui faisait un répit de quelques jours, il ferait connaître son mandataire, car il aurait alors la certitude que ce personnage, mis au cours de sa déclaration, que les journaux avaient enregistré, serait hors des atteintes de la police.

En fin de compte, Dieudonné ne fournit aucun nom. Il jouait une comédie dont le but était de gagner du temps.

Cependant le parquet de Gand avait délivré un mandat d'amener contre les auteurs inconnus du cambriolage tragique et leurs complices. Il devenait évident que l'un de ces complices était Dieudonné.

che, dans le moment, est de savoir si la bibliothèque de la Santé pourra lui fournir les ouvrages philosophiques dont, à l'en croire, il fait sa lecture favorite.

M. Gilbert notifia à Carouy qu'il l'incriminait de cinq chefs d'accusation.

- 1° D'association de malfaiteurs ;
- 2° Du vol de l'automobile de M. Normand, à Boulogne (on se souvient que cette automobile est la voiture qui serait aller bandits à exécuter le coup de la rue Ordener) ;
- 3° D'un cambriolage commis à Alfortville, chez le lieutenant Bouraguel. (Deux complices de Carouy dans ce cambriolage, Rabasse et Cambouillon, ont été déjà condamnés le 1^{er} février dernier par la cour d'assises de la Seine) ;
- 4° D'assassinat, de tentative d'assassinat et de vol, en raison des attentats de Montgeron et de Chantilly ;
- 5° Du cambriolage du bureau de poste de Romagnyville, cambriolage commis, d'après l'accusation, de complicité avec Medge et Rainboand.

Interpellé par le juge sur le point de savoir s'il avait quelque déclaration à faire, Carouy a levé les épaules, dans un geste de désespoir.

— Je suis innocent, a-t-il dit, j'ai des alliés. Je vous les indiquerai en présence de mon défenseur, M^{re} Georges Boacheron.

Avant d'être interrogé par M. Gilbert, Carouy avait été amené devant M. Hennequin, substitut de service au 2^{ème} parquet.

M. Hennequin était chargé de lui notifier le mandat d'arrêt délivré contre lui par le parquet de Corbeil en raison de l'affaire de Montgeron. Ce n'était là qu'une formalité, puisqu'on sait que la totalité des instructions concernant les bandits en auto est centralisée par M. Gilbert.

Il est à noter que ni M. Gilbert, non plus que M. le substitut Hennequin n'ont encore parlé à Carouy de l'affaire de Thiais. Cette sixième incrimination fera l'objet d'un nouvel interrogatoire de forme.

Carouy assassina les deux vieillards de Thiais

On a vu d'autre part qu'il est maintenant avéré que Carouy prit part au double assassinat de Thiais.

Nos lecteurs ont encore en mémoire ce drame sanglant au cours duquel deux mal-



GODESET
Actuellement recherché. C'est lui, on le voit, qui fut Carouy, devenu bandit à Boulogne et à Corbeil.

Une complice des bandits

Une demoiselle Jeanne Rolland, née à Toulon, et exerçant la profession de repasseuse, est actuellement détenue dans la prison de Luxembourg (grand-duché de Luxembourg) où elle a purgé une condamnation légère pour port de faux nom. Or, son temps est accompli et les autorités luxembourgeoises refusent de la remettre en liberté. Au moment de son incarcération, on a trouvé en sa possession un billet de banque française de 500 francs qui, prétend la police locale, provient du vol commis au préjudice de l'incassateur Cahy.

Mlle Rolland, qui proteste à la fois contre son maintien sous les verrous et contre la qualité de complice des bandits en auto qui lui est attribuée, a chargé de ses intérêts un avocat du barreau de Paris, M^{re} Marcel Petit. Celui-ci s'est rendu hier au cabinet de M. Gilbert pour lui demander des éclaircissements sur l'aventure qui arrive à sa cliente. M. Gilbert ignorait tout de cette histoire...

quelles semblables à ceux qu'il devait porter le jour de l'attentat de Chantilly. Cette photographie sera présentée aux témoins du drame.

Carouy a été photographié à son tour, dans le même scotocrement.

Etait-ce Carouy ?

Un habitant de Vigneux (Seine-et-Oise), M. François Durand, charpentier, allée Alexandre-Dumas, a déclaré hier :

— Le 27 mars dernier, vers deux heures de l'après-midi, je vis passer devant ma porte un individu dans lequel je crus reconnaître l'un des bandits dont le Matin avait publié, le jour même, la photographie. A mon avis, ce bandit était Carouy.

M. Durand fit part de ses appréhensions au garde champêtre de la commune, M. Daniel. Celui-ci se mit à la recherche de l'individu, qu'il rejoignit près de la gare. Il demanda ses papiers au promeneur. Les papiers étaient au nom d'un voyageur de commerce de Villeneuve-Saint-Georges, et bien en règle.

A la suite de cette affaire, le 2 avril, M. Durand reçut une lettre signée : « La bande Bénot, Carouy et Co », dans laquelle on lit : « Puisque tu cherches à nous faire arrêter, ton procès est jugé. Avant peu, tu seras exécuté ! Ce n'est qu'une question de temps ».

Une enquête fut ouverte par la gendarmerie, pour déterminer si l'on se trouvait en présence d'une fausseterie ou si la lettre émanait véritablement d'un des bandits.

La sœur de Soudy

Sous le titre : « le Roman tragique de la sœur de Soudy », nous avons relaté hier le suicide de Mlle Gabrielle Soudy. C'est par suite d'une erreur de notre correspondant d'Etampes que nous avons donné comme récent un événement qui remonte à plusieurs années.

LES IMITATEURS DES BANDITS

Un messenger attaqué et tué route de Choisy

DES BANDITS

Un messenger attaqué et tué route de Choisy

Le crime est contagieux, on l'a dit. Toujours les grands criminels suscitèrent des imitateurs. Admirateurs des gestes de Garnier, Bonnet et autres malandrins, vont surgir soudain des bandits qui veulent les « sanger ». Et c'est du sang encore, sur des routes, du sang et de la mort !

A Ivry, un messenger de Choisy-le-Roi, qui rentrait à Paris, est jeté à bas de sa voiture, tué, puis dévalisé.

Non loin de Caressonnes, un courrier est attaqué à coups de revolver.

L'avant-dernière nuit, à minuit et demi, les douaniers de garde à la porte de Choisy voyaient arriver au galop du cheval une voiture de messenger dont les lanternes étaient éteintes et les vitres latérales brisées. Ils arrêterent l'animal, qui, blanc d'écume, semblait avoir fourni une longue course, et montèrent dans la voiture. Un désordre inextricable y régnait... Pas de conducteur... Seul un chien noir, à longs poils, gémissait doucement. Croyant à un accident, les douaniers attendirent le passage d'un voiturier.

M. Emile Guerton, demeurant, 3, rue de la Halle, à Choisy, arriva bientôt. Immédiatement, il reconnut la voiture comme appartenant à M. Joseph Soufflet, messenger à Choisy.

Deux agents cyclistes du poste de Choisy s'en furent en hâte le long de la route de Choisy à Paris. En face du numéro 111 de cette voie, ils trouvèrent des débris de verre. A cent mètres plus loin, dans la rue Michel, au bord du trottoir, M. Soufflet était étendu. Il râlait. Toutefois, il peut indiquer, par gestes, qu'on l'avait volé. Puis il murmura :

— Ils m'ont assailli par derrière...
Il balbutia quelques mots inintelligibles et mourut entre les bras des agents. Le corps fut transporté au poste d'Ivry et de là à la Morgue.

M. Soufflet avait dû être jeté à bas de sa voiture ; puis ses agresseurs avaient essayé de l'étrangler ; la victime, dont le corps porte de nombreuses traces de coups, avait eu effet le larynx brisé.

Carouy assassina les deux vieillards de Thiais

On a vu d'autre part qu'il est maintenant avéré que Carouy prit part au double assassinat de Thiais.

Nos lecteurs ont encore en mémoire ce drame sanglant au cours duquel deux malheureux vieillards furent lâchement assassinés, dans la nuit du 2 au 3 janvier dernier.

M. Moreau, un rentier de quatre-vingt-cinq ans, vivait dans un pavillon de la rue de l'Elbe, avec sa vieille bonne, Mme Harfeux, âgée de soixante-deux ans. Les bandits — il semble qu'ils aient été au moins deux — franchirent le mur de clôture à la faveur des ténèbres et pénétrèrent dans le pavillon.

Et le crime épouvantable se perpétra. M. Moreau fut criblé de coups de couteau et de poignard — on en compta dix — et son crâne fut fracassé à coups de marteau. Le même marteau brisa la tête de Mme Harfeux. Auparavant les assassins lui avaient lié les pieds et les mains avec une corde. Pour étouffer ses cris, ils lui appliquèrent sur le visage un oreiller qui, le lendemain, on trouva collé contre la face de la morte, ruisselant de sang coagulé...

Le secrétaire de M. Moreau renfermait des valeurs et 20.000 francs environ en espèces.

Peu après le crime, on arrêta deux vagues comparses : le cordonnier Gran, connu sous les noms de Viette et de Martin, et un certain Reinere, habitant Fontenay.

Lors des constatations judiciaires, M. Bertillon, directeur du service anthropométrique, releva sur le secrétaire fracturé des empreintes digitales très nettes ; d'autres empreintes, laissées par une main souillée de sang, furent également constatées sur le mur de clôture de la propriété.

Or ces empreintes, comparées avec celles de Carouy, ne laissent aucun doute sur la culpabilité de cet homme.

M. Bertillon n'a pas établi moins de quarante-deux points de concordance entre les empreintes soumises à son examen, quand il est démontré, par une expérience déjà longue et portant sur des centaines de milliers de cas, que douze points communs suffisent à établir rigoureusement l'identité.

Carouy est donc bien l'assassin de nos jours.

En fin de compte, Dieudonné ne fournit aucun nom. Il jouait une comédie dont le seul but était de gagner du temps.

Cependant le parquet de Gand avait délivré un mandat d'amener contre les auteurs inconnus du cambriolage tragique et leurs complices. Il devenait évident que l'un de ces complices était Dieudonné.

Il n'y avait donc qu'à laisser la justice suivre son cours. Seulement Dieudonné, citoyen français, ne pouvait être renvoyé aux autorités belges. C'est là un principe absolu du droit international. Il fallait donc que la justice de son pays lui demandât compte du crime commis à l'étranger.

M. Gilbert a en conséquence notifié à Dieudonné qu'il l'inculpait de complicité de vol par recel.

Selon son habitude, Dieudonné a énergiquement protesté.

— Je ne sais pour rien dans cette affaire ! s'est-il écrié. En m'inculpant, vous commettez une erreur nouvelle. Je proteste de toutes mes forces.

M. Gilbert a enregistré cette réponse. C'est tout ce qu'il avait à faire pour l'instant.

Très prochainement il interrogera Dieudonné sur le fond.

Dieudonné ayant été reconduit à la prison de la Santé, M. Gilbert, qui avait convoqué Carouy pour cinq heures de l'après-midi, se trouvait avoir deux heures de liberté devant lui.

Il en profita pour se rendre à la Fourrière en compagnie de M. le substitut Sauteraud, de M. Bertillon et du docteur Paul, médecin légiste. En présence du magistrat, le chef de service anthropométrique, assisté de ses aides, releva maintes empreintes digitales qui apparaissaient nettement sur la peinture toute neuve de la voiture abandonnée à Asnières par les bandits à leur retour de Chantilly.

Ces empreintes, dûment agrandies, seront comparées avec celles de l'inculpé Souly.

Le docteur Paul a prélevé des morceaux du carrossage de la voiture où se remarquent les taches de sang dont nous avons parlé.

Les inculpations contre Carouy

De retour à son cabinet, M. Gilbert fit introduire Carouy.

Le bandit était calme et paraissait même faire sa courtoisie à affecter un air indifférent. La seule préoccupation qu'il affi-

Les inculpations contre Carouy

De retour à son cabinet, M. Gilbert fit introduire Carouy.

Le bandit était calé et paraissait mettre toute sa coquetterie à affecter un air indifférent. La seule préoccupation qu'il affi-

Il est démontré, par une expérience déjà longue et portant sur des centaines de milliers de cas, que douze points communs suffisent à établir rigoureusement l'identité.

Carouy est donc sinon l'assassin, du moins l'un des assassins de M. Moreau et de ses gouvernants.



CAROUY SORT DU CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION

lées dans la soirée il est établi maintenant que c'est bien là le produit qu'il avait avalé; le bandit ne s'endormait, l'autre nuit, que vers deux heures du matin.

Pendant tout le temps qu'il resta éveillé, il ne cessa de railler et de protester en même temps de son innocence dans les attentats de la rue Ordener, de la rue du Havre et de Chantilly.

Pourtant le malfaiteur parait se savoir fort long sur ces divers coups de main.

— Si j'étais un libéré, déclara-t-il à ses gardiens, peut-être pourrais-je vous être utile... Mais voilà... on a cru devoir m'arrêter...

Déjà la veille, dans le cabinet de M. Guichard qui l'interrogeait sur l'arrivée à Bobigny, chez les Dettwiller, de l'auto dérobée à Boulogne et qui devait servir à perpétrer l'agression de la rue Ordener, Carouy avait déclaré :

— J'étais en effet chez Dettwiller quand l'auto est arrivée à Bobigny... J'ai même aidé à la rentrer sous le hangar... Mais il faisait nuit, et parmi ceux qui l'amenaient je n'ai distingué qu'un seul homme connu de moi... Cet homme était Garnier...

Carouy dit encore :

— On s'étonne que je me sois caché ces temps derniers... Mais j'avais autant peur des camarades que de votre police... Ne venait-on pas de répandre le bruit que j'étais un mouchard et que, moyennant prime, je venais de « donner » à la Sûreté les noms des coupables ?... Après une telle accusation, dont vous connaissez la fausseté, n'avais-je pas tout à craindre de ceux des nôtres qui pouvaient y croire ?

Dans la matinée, Carouy a été conduit au service anthropométrique, où M. Bertillon le photographia et le mensura à nouveau.

Carouy se prêta de bonne grâce à l'opération.

Il trouve là également Soudy, qui avait été amené devant l'objectif de l'anthropométrie, revêtu d'un long manteau et d'une cas-

Il mourut entre les bras des agents. Le corps fut transporté au poste d'Ivry et de là à la Morgue.

M. Soufflet avait dû être jeté à bas de sa voiture ; puis ses agresseurs avaient essayé de l'étrangler ; la victime, dont le corps porte de nombreuses traces de coups, avait en effet le larynx brisé.

Au commissariat d'Ivry, on croit que l'agression fut commise par de jeunes apaches de la périphérie.

En effet à l'entrée de la porte de Choisy les préposés remarquèrent, vers deux heures du matin, quatre tout jeunes gens à l'allure équivoque. Avenue de Choisy on retrouve une casquette.

Des recherches sont faites dans le quatorzième arrondissement et les agents de la Sûreté suivent, parait-il, une piste sérieuse.

Ajoutons que le crime rapporta peu aux bandits, une quarantaine de francs.

Des colis transportés par M. Soufflet, un seul renfermant de la quincaillerie, fut trouvé sur la route ; les autres, éventrés, avaient été laissés dans la voiture.

M. Soufflet qui était marié, venait de s'établir à Choisy.

UN COURRIER ATTAQUÉ

Toulouse, 4 avril. — Dépêche particulière du « Matin ». — L'autre nuit, vers deux heures, alors que M. Louis Vignoles, chargé du transport des dépêches de Fougues (Aude) à Mirepoix (Ariège), passait avec sa voiture à la descente de Malacoude, trois hommes surgirent d'un fossé et lui enjoignirent de s'arrêter. Loin d'obéir, M. Vignoles fouetta vigoureusement son cheval qui prit une allure plus vive. Les malfaiteurs, voyant alors leur proie leur échapper, déchargèrent quatre coups de revolver sur le courrier qui, heureusement, ne fut pas atteint. Seules deux balles vinrent érafler l'arrière de la voiture.

Le Petit Journal

5 5 SUPPLEMENT ILLUSTRE 5
27^e Année Vendredi 14 Mai 1912
DIX-HUITIEME ANNÉE
PARIS LE 24 AVRIL 1912
N° 10000
ABONNEMENTS
Paris 100 francs
Province 110 francs
Etranger 120 francs



LA TRAGÉDIE D'IVRY-SUR-SEINE
Kassabichow Dement son 14. Insou chef sapeur de la sûreté
et Maria l'inspecteur Colson

Sur les pages 4 et 5 les grands crimes de nos jours le MASSACRE DE FEZ et les HÉROS DE LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Mercredi 24 avril 1912



Mercredi 24 avril 1912



Antoine Gauzy, qui hébergeait Bonnot, échappe de peu au lynchage par la foule



Portrait de M. JOUIN (Louis-François)

Sous-chef de la Sureté (Officier d'Académie)

Né le 20 Octobre 1871

Assassiné par Bonnot le 24 Avril 1912,

au cours d'une perquisition à Ivry.

M. JOUIN fut nommé sous-chef de la Sureté en remplacement de M. Blot qui tomba, frappé mortellement le 12 Août 1909, sous les balles du bandit Delaunay.

Le Petit Journal

M. JODIN, Sous-Chef de la Sûreté, A ETÉ TUÉ
hier matin, à Ivry-sur-Seine, à coups de revolver.
PAR L'ANARCHISTE BONNOT QU'IL ALLAIT ARRÊTER
L'inspecteur Colmar a été très grièvement blessé
BONNOT A PU S'ÉCHAPPER — ON A ARRÊTÉ JADY, SON LOUJOUR



Le Petit Journal

Bonnot assassine M. Jodin, chef adjoint de la Sûreté, et s'échappe encore

Le Petit Journal

Le Petit Journal

Le Petit Journal

Le Matin

FEZ ASSIÉGÉ

Le Matin

Bonnot assassine M. Jodin, chef adjoint de la Sûreté, et s'échappe encore



Le Petit Parisien

Bonnot a tenu parole : Il a tué le chef adjoint de la Sûreté et blessé l'inspecteur principal Colmar

Puis il s'est enfui

C'est tout à fait surprenant que le bandit ait pu s'échapper dans la confusion d'un tel attentat.



Le Petit Parisien

LA SCÈNE TRAGIQUE

Le Petit Parisien



L'état de siège proclamé à Fez

Le Petit Parisien



Le Petit Parisien



" Le Petit Journal"
(Jeudi 25 avril 1912)

" Le Matin"
(Jeudi 25 avril 1912)

" Le Petit Parisien"
(Jeudi 25 avril 1912)

Un attentat à Lozère, où fut arrêté Carouy

BST-CE. UNE VENGEANCE DES BANDITS EN AUTOMOBILE ?

Ceux qui vendaient les titres volés par les bandits ont été arrêtés hier matin.

Il n'y a pas plus de jour qu'on n'ait enregistré quelque attentat imputable aux sinistres bandits en automobile ou à des comparses de cette bande anarchiste.

Celui dont on s'occupe, hier, la justice a eu pour théâtre la région où, il y a quelques jours, fut arrêté Carouy par M. Jouin, le meilleur sous-chef de la Sûreté.

C'est, en effet, à quelque cent mètres de la gare même de Lozère que s'est déroulé le drame d'hier, et immédiatement on a voulu établir une corrélation entre cet attentat et l'arrestation de Carouy qui avait été opérée, comme le savent les lecteurs du *Petit Journal*, dans cette zone, corrélation qui est dûe énergiquement ritée par la police.

On va voir comment, dans le pays, on a pu logiquement arriver à cette déduction.

Dans la vallée de l'Yvette

La présence de Carouy dans un pays aussi tranquille que la vallée de l'Yvette n'avait pas été sans causer une vive émotion dans les environs.

Le bandit, complice de Bonnot, de Valet, de Garnier, devait y avoir été saisi par un mobile puissant, et du jour de son arrestation des inspecteurs de la Sûreté ne cessent de battre la vallée, Orsay, La Bissonnière, Le Guibou, Lozère, Villebon et Palaiseau.

Vendredi encore, toute la journée, le capitaine de gendarmerie Denis, de Versailles, avec les brigades de gendarmerie d'Orsay et de Palaiseau, se livraient à de nombreuses recherches pour retrouver une proche parenté de Carouy, que l'on désire être employés dans une sabote de la vallée.

C'est en effet cette femme qui aurait livré Carouy à la justice, sans le vouloir d'ailleurs.

Cette jeune femme avait écrit à la sœur de Carouy, dont la police possède l'adresse, une lettre demandant à « Édouard » de lui apporter des accessoires d'appareils d'« efficacité » comme il l'avait fait précédemment.

Edouard est, on le sait, le prénom de Carouy, et si la signature de la lettre n'avait pas donné son adresse, l'enveloppe portait le cachet de la gare de Lozère.

Des habitants de Villebon et de Lozère reconnaissent formellement Carouy sur les photographies qui leur furent présentées : ils l'avaient vu plusieurs fois passer à bicyclette et on attibua même au bandit, ce qui est bien invraisemblable, plusieurs cambriolages commis les nuits précédentes aux Casseaux de Villebon, ainsi qu'un dans une maison située près de la gare de Palaiseau-Villebon.

Une soirée fut organisée aussitôt à la gare de Lozère, où M. Jouin réussit à s'emparer de Carouy.

Mais on ne remémorait toujours pas l'adresse de la parenté du bandit : d'autre part, celui-ci qui le jour de son arrestation, avait été vu à bicyclette à Velry avant midi, et le soir même à Villebon, vers cinq heures, n'avait plus cette bicyclette lorsqu'il fut pris une heure plus tard.

On l'avait-il donc laissée ?

Inspecteurs et gendarmes venaient de cesser à peine les recherches qu'ils poursuivaient avec ce double objectif qu'un nouveau drame se produisît à la gare de Lozère.

tomobile de M. Maret, à Paris, où il avait la Sûreté générale.



En haut : La reconstitution de l'agression de Lozère.

En bas, à gauche : L'arrestation de M. Victor GRANGHAUD à Lozère.

En bas, à droite : M. GRANGHAUD père, qui accompagnait son fils, lors de l'agression.

Carouy et, peut-être, le repaire de la bande.

Le mobile de l'agression

Nous avons pu joindre hier soir, à Paris, M. Louis Granghaud, le père de la victime.

Le train de Paris qui arrive à 7 heures 11 dans cette gare ramène un assez grand nombre de voyageurs.

Sept personnes, MM. Louis et Victor Granghaud, relieurs, demeurant à la villa des Abeilles, des environs, MM. Albinaud et Diezenn, un jeune homme de 44 ans, M. Angler Varin, élève à l'école Lavoirier, ainsi que Misses Léo et Guillard, avaient compté au plus court sur la place de la gare et venaient de monter le petit escalier qui donne accès à l'entrée de la rue Collet, lorsque, entre la villa de M. Loeignier et la villa Rip, un individu surgit brusquement.

« Rangez-vous ! cria-t-il, en bousculant les jeunes femmes qui se rejetèrent instinctivement en arrière. Comme les autres voyageurs faisaient volte-face, l'individu brandit deux revolvers et fit feu de la main gauche.

Le projectile atteignit à la hanche gauche M. Victor Granghaud ; mais averti par le précédent et les autres vêtements du relieur, la balle ne provoqua qu'une légère blessure en sauto.

L'agresseur tira aussitôt un second coup de revolver, tout en s'écriant : — Tu nous as trahis, nous aurons la peau, tu es un noir !

Mais le père de la victime, M. Louis Granghaud, n'avait pas perdu sa présence d'esprit et d'un coup sec du parapluie qu'il tenait à la main, il devia l'arme. Le second projectile se perdit.

D'autres voyageurs accouraient se joindre à MM. Granghaud, Albinaud et Diezenn, le bandit vit la partie perdue et se précipita vers la voie ferrée, il traversa la ligne de Limours en courant et se perdit dans la vallée de l'Yvette.

Deux individus qui stationnaient un peu plus haut, à l'intersection de la rue Collet et du chemin de la Fosse-aux-Loups, suivirent en toute hâte le même chemin et disparurent également.

M. Louis Granghaud, revenant précipitamment sur ses pas, courut au café de la gare demander un débitant, M. Dagne, son revolver.

A ce moment, il croyait son fils atteint mortellement. Il n'en était rien heureusement. Le blessé avait déjà regagné la gare sans perdre sa présence d'esprit ; comme il n'y a pas de médecin en ce moment à Lozère, M. Victor Granghaud soigna dans un train qui entrât en gare, se dirigeant vers Palaiseau ; il descendit à cette station, où il se fit panser, puis se rendit dans l'au-

inspecteurs et gendarmes venaient de cesser à peine les recherches qu'ils poursuivaient avec ce double objectif qu'un nouveau drame se produisît à la gare de Lozère.

L'attentat

Le train de Paris qui arrive à 7 heures 11 dans cette gare ramène un assez grand nombre de voyageurs.

Sept personnes, MM. Louis et Victor Granghaud, relieurs, demeurant à la villa des Abeilles, des environs, MM. Albinaud et Diezenn, un jeune homme de 44 ans, M. Angler Varin, élève à l'école Lavoirier, ainsi que Misses Léo et Guillard, avaient compté au plus court sur la place de la gare et venaient de monter le petit escalier qui donne accès à l'entrée de la rue Collet, lorsque, entre la villa de M. Loeignier et la villa Rip, un individu surgit brusquement.

« Rangez-vous ! cria-t-il, en bousculant les jeunes femmes qui se rejetèrent instinctivement en arrière. Comme les autres voyageurs faisaient volte-face, l'individu brandit deux revolvers et fit feu de la main gauche.

Le projectile atteignit à la hanche gauche M. Victor Granghaud ; mais averti par le précédent et les autres vêtements du relieur, la balle ne provoqua qu'une légère blessure en sauto.

L'agresseur tira aussitôt un second coup de revolver, tout en s'écriant : — Tu nous as trahis, nous aurons la peau, tu es un noir !

Mais le père de la victime, M. Louis Granghaud, n'avait pas perdu sa présence d'esprit et d'un coup sec du parapluie qu'il tenait à la main, il devia l'arme. Le second projectile se perdit.

D'autres voyageurs accouraient se joindre à MM. Granghaud, Albinaud et Diezenn, le bandit vit la partie perdue et se précipita vers la voie ferrée, il traversa la ligne de Limours en courant et se perdit dans la vallée de l'Yvette.

Deux individus qui stationnaient un peu plus haut, à l'intersection de la rue Collet et du chemin de la Fosse-aux-Loups, suivirent en toute hâte le même chemin et disparurent également.

M. Louis Granghaud, revenant précipitamment sur ses pas, courut au café de la gare demander un débitant, M. Dagne, son revolver.

A ce moment, il croyait son fils atteint mortellement. Il n'en était rien heureusement. Le blessé avait déjà regagné la gare sans perdre sa présence d'esprit ; comme il n'y a pas de médecin en ce moment à Lozère, M. Victor Granghaud soigna dans un train qui entrât en gare, se dirigeant vers Palaiseau ; il descendit à cette station, où il se fit panser, puis se rendit dans l'au-

agressement encore, avec un revolver. sous un magnifique poirier qui borde le chemin qui va de la gare de Lozère à la route de Chartres.

« F... le camp ou l'en vous brûle », leur cria en des hommes en brandissant un revolver.

Les jeunes femmes terrifiées s'éloignèrent.

Lorsque, hier, MM. Vidal, commissaire spécial à la préfecture de Seine-et-Oise, Calmeite, commissaire de police, les inspecteurs de la Sûreté générale et les gendarmes présentèrent à ces jeunes femmes les photographies des membres de la bande Bonnot, toutes deux eurent reconnaître Bonnot, Garnier et Valet.

D'autres témoins ont énoncé être affirmatifs. L'individu, qui avait fait feu, avait été aperçu se promenant fort tranquillement de long en large dans la rue Collet, pendant une demi-heure, en guettant l'arrivée du train.

Quoi qu'il en soit, un a perdu les traces de ces trois individus sur la route de la gare ; de cet endroit, ont-ils gagné la fontaine de l'Yvette ou suivi tranquillement la route de Chartres ?

Toute la nuit, des patrouilles de gendarmerie ont battu les chemins, les hameaux environnants, les bois de Palaiseau et de l'Yvette. Les bandits sont restés introuvables ainsi que deux femmes, étrangères au pays, qui seraient tombés vendredi après-midi rue Collet et cassé des branches d'arbres connus pour réparer le chemin qui devaient suivre MM. Granghaud père et fils en rentrant chez eux.

L'enquête, qui s'est poursuivie hier toute la journée dans la vallée de l'Yvette, n'a pas donné de résultats appréciables.

M. Granghaud père et les membres de sa famille, jugeant qu'ils n'étaient plus en sûreté momentanément à Lozère, ont quitté la villa qu'ils avaient fait construire, il y a quelques années, pour rentrer à Paris. Ils n'ont donc pu être entendus par le Parquet de Versailles.

Le seul nouveau témoignage sérieux qui a été recueilli, hier soir, a été celui du propriétaire d'une villa de la rue Collet qui, de son jardin, avait remarqué les allées et venues du promoteur suspect et assister involontairement à l'attentat.

« Le bandit, a-t-il dit, était un homme de trente-cinq ans environ, trapu, aux cheveux ondulés assez longs, à la figure osseuse ; il mesurait un peu plus d'un mètre soixante de taille. Il semblait porter d'amples vêtements sous son veston et un cotte bleu ce qui le grossissait outre mesure.

Les bandes et les recherches ont continué hier fort tard dans la soirée, car les inspecteurs ne désespèrent pas de retrouver le domicile de la parenté mystérieuse de

Monsieur Victor sans effet en envoyant cet individu et ses camarades dans certains endroits, mais il a vivement réprimé leurs théories et cessé bientôt toutes les relations éphémères et fâcheuses qu'il avait contractées contre nous.

Les amis de Carouy ont-ils voulu se venger de cette désertion ? ont-ils cru à une trahison du jeune homme qu'ils avaient espéré compter à un moment donné parmi les leurs ?

C'est à cette dernière hypothèse que s'est arrêté pour le moment la justice qui ne voit pas actuellement d'autres mobiles à attribuer à cette étrange agression.

LES RECHERCHES de la Sûreté

Les investigations faites par le service de la Sûreté, hier, ont donné un grand résultat en ce sens qu'elles ont démontré que tous les bandits en automobile, leurs acolytes et leurs complices, formaient une vaste association ayant des indicateurs, des indicateurs, un trésorier et un remontré en chambre, chargé de négocier les titres volés.

Le trésorier de la bande qui n'était autre que Cardé, avait des comptes ouverts dans plusieurs établissements de crédit parisiens.

On verra par la suite comment la Sûreté a été amenée à faire ces découvertes.

Deux complices des bandits ont été arrêtés avenue de Villiers

A l'entrée de l'avenue de Villiers, hier matin, des inspecteurs captivaient tout d'abord deux individus incrimés de révolte et de complicité dans les crimes des bandits.

« Très longtemps, ce couple de malfaiteurs, par des travestissements et de perpétuels changements de domicile, avait réussi à déjouer les recherches de la Sûreté.

Les bandits, lancés à leur poursuite, ont fini par les pincer au moment où ils sortaient de leur retraite et respiraient momentanément l'air normal.

Le nom de ces deux malfaiteurs n'ont pas encore été cités dans la chronique sanglante des attentats de ces temps derniers.

Ce sont : Croix de Flours, âgé de 25 ans, demeurant avenue Charles-Floquet, et J. B. Pancherel, âgé de 30 ans, né à Bône, et demeurant 10, rue Pelouse.

Voici les circonstances de cette double ar-



Le Matin



CE SONT LES AVIATEURS FRANÇAIS L'ORGANISATEUR DU PROTECTORAT FRANÇAIS AU MAROC qui forment l'aviation allemande

Il est intéressant de constater que les avions allemands qui ont été envoyés en Espagne, sont tous de fabrication française. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands. Les avions allemands qui ont été envoyés en Espagne, sont tous de fabrication française. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

L'ORGANISATEUR DU PROTECTORAT FRANÇAIS AU MAROC SERA M. LE GÉNÉRAL LYAUTEY

M. le général Lyautey, qui a été nommé gouverneur du Maroc, sera également l'organisateur du protectorat français au Maroc. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.



Pourquoi la brigade des anarchistes n'a pu saisir à découvrir la bande Bonnot uniquement recrutée parmi les anarchistes

La brigade des anarchistes n'a pu saisir à découvrir la bande Bonnot uniquement recrutée parmi les anarchistes. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le troisième million est atteint

Le troisième million est atteint. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le gala de l'Opéra

Le gala de l'Opéra. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le gala de Châtelet

Le gala de Châtelet. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Sur les Nouvelles

Sur les Nouvelles. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le gouvernement

Le gouvernement. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

BONNOT EST RENTRÉ DANS PARIS en automobile, jeudi soir, à 9 h. 20

ON NE L'Y A PAS ENCORE RETROUVÉ

EN ATTENDANT LA HURTE INQUIÈTE LES ANARCHISTES Elle arrête des recruteurs et des complices

UN NOUVEL ATTENTAT EST COMMIS A LOZERE

L'espérance anarchiste au drame d'amour

BONNOT RENTRÉ A PARIS

Bonnot est rentré à Paris. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le point de Bonnot

Le point de Bonnot. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Un attentat en France

Un attentat en France. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

BONNOT EST RENTRÉ DANS PARIS en automobile, jeudi soir, à 9 h. 20

ON NE L'Y A PAS ENCORE RETROUVÉ

EN ATTENDANT LA HURTE INQUIÈTE LES ANARCHISTES Elle arrête des recruteurs et des complices

UN NOUVEL ATTENTAT EST COMMIS A LOZERE

L'espérance anarchiste au drame d'amour

BONNOT RENTRÉ A PARIS

Bonnot est rentré à Paris. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Le point de Bonnot

Le point de Bonnot. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Un attentat en France

Un attentat en France. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Un attentat en France

Un attentat en France. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

Un attentat en France. C'est un fait qui a été constaté par les observateurs allemands.

" Le Matin " (Dimanche 28 avril 1912)

Les débuts de la police scientifique : Alphonse Bertillon (1853-1914)



(1900)

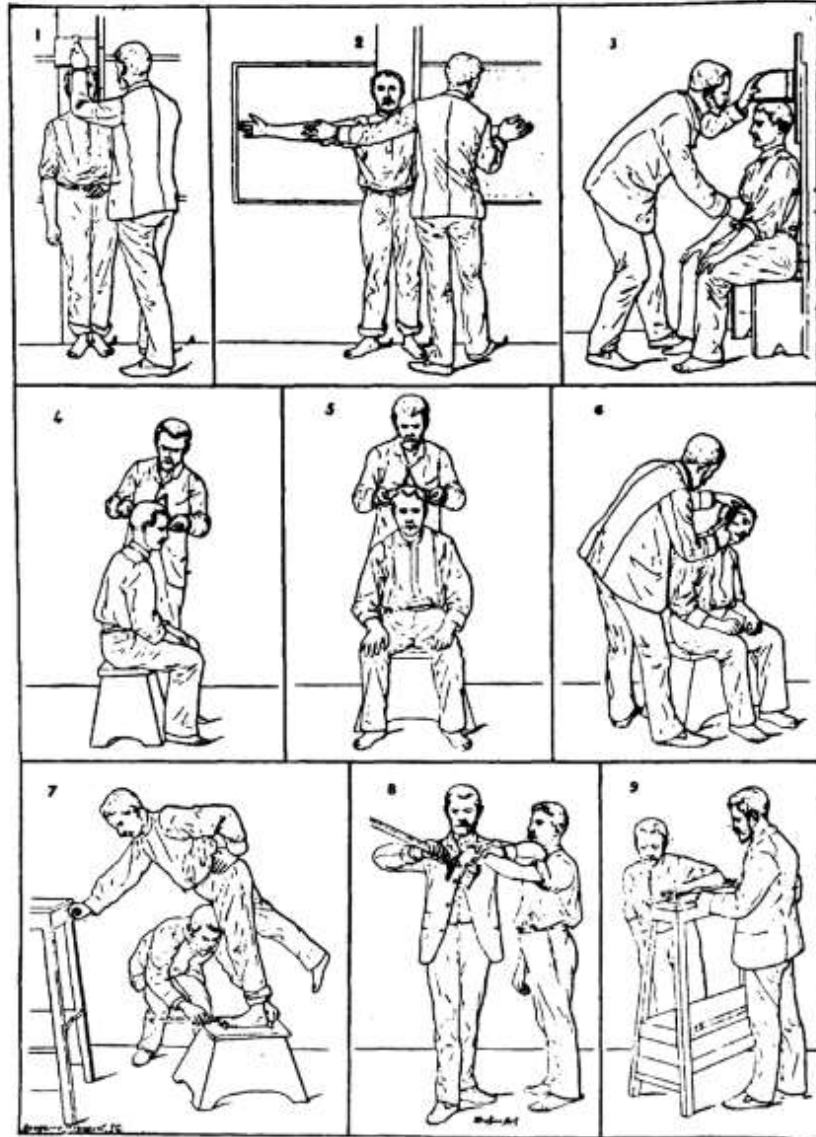


(1912)

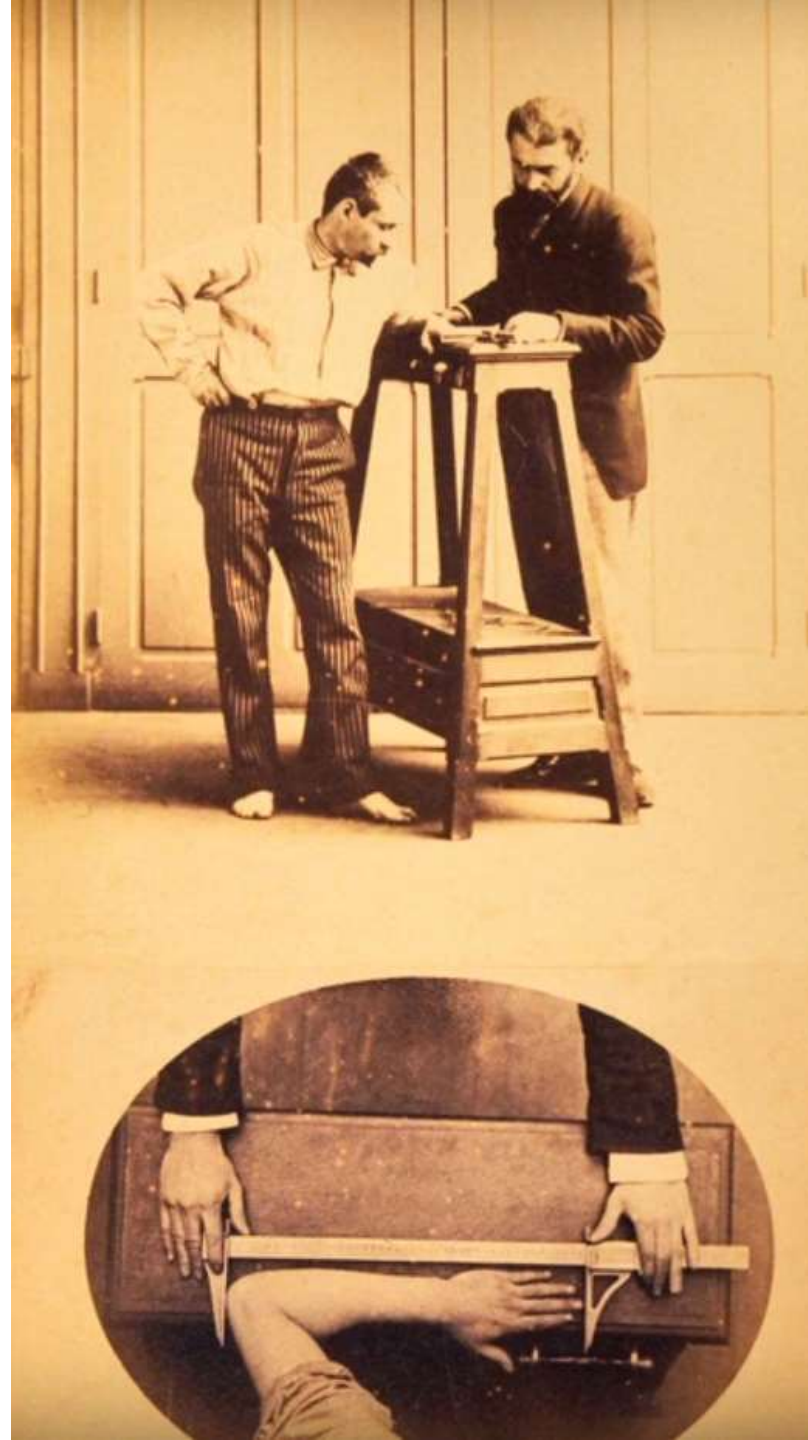
RELEVÉ

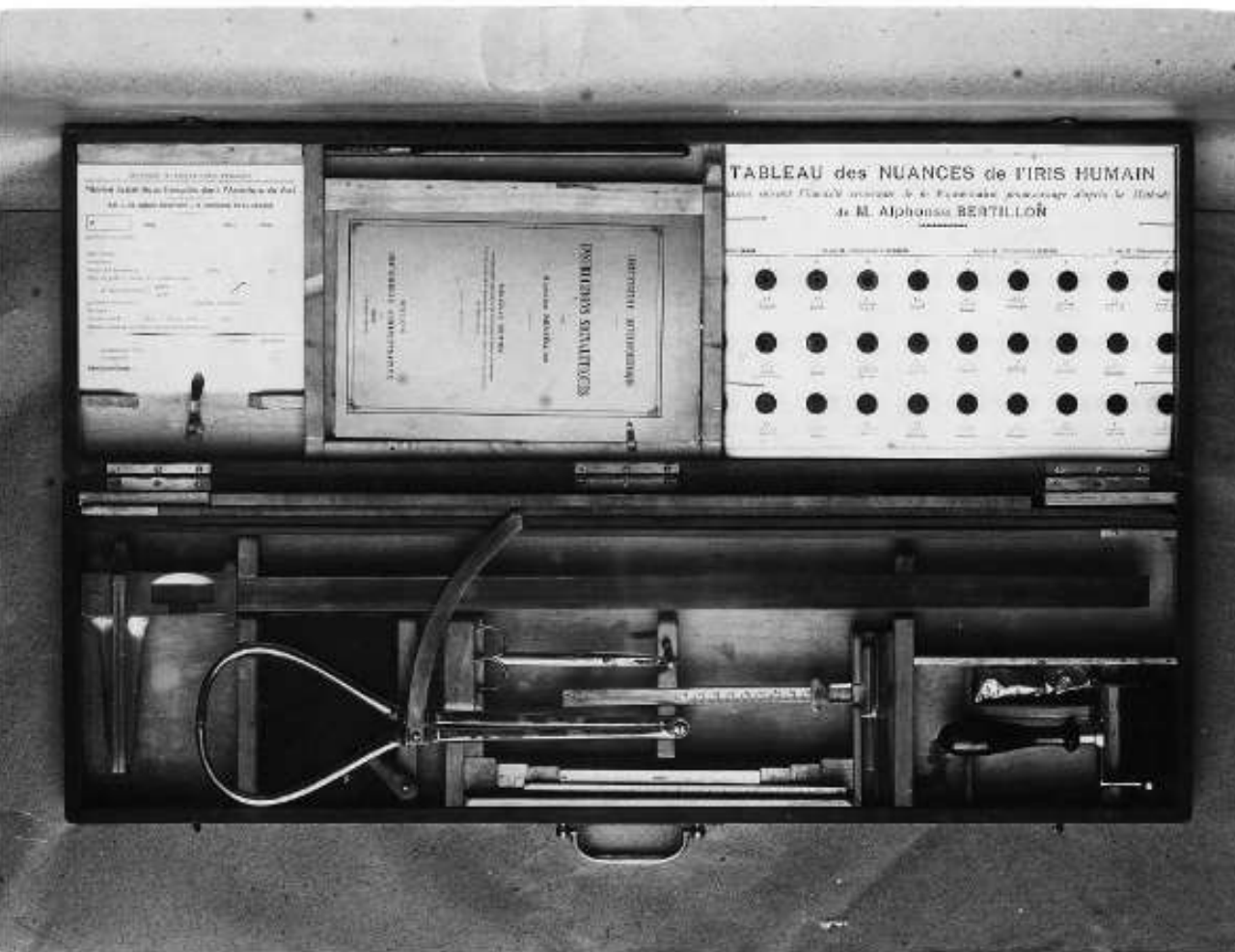
DU

SIGNALEMENT ANTHROPOMÉTRIQUE



1. Taille. — 2. Envergure. — 3. Buste. —
 4. Longueur de la tête. — 5. Largeur de la tête. — 6. Oreille droite. —
 7. Pied gauche. — 8. Médius gauche. — 9. Coudée gauche.





Mallette Bertillon (1905)



Séance de mensuration à la Préfecture de Police

Forme générale de la tête vue de profil.



1. Nègre à prognathisme moyen.



2. Type d'Européen prognathe.



3. Prognathisme limité aux os de la base du nez. (prognathisme nasal).



4. Prognathisme accentuée avec prééminence du menton.



5. Type d'orthognathe.



6. Profil fronto-nasal rectiligne.



7. Tête en bonnet à poils (acrocéphale).



8. Tête en carène (scaphocéphale).

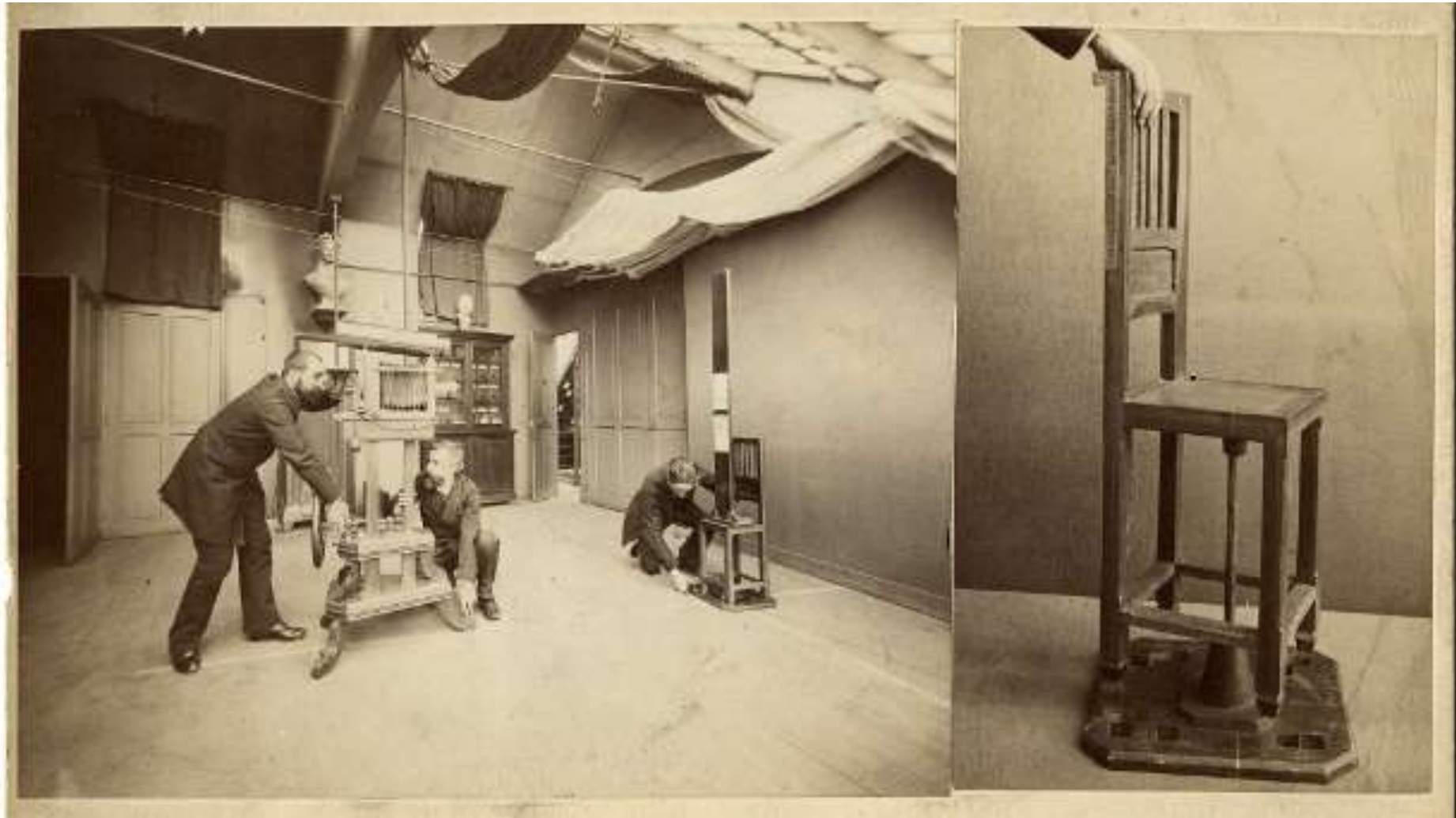


9. Tête en bedace. (cymbocéphale).



Salles de mensuration et de photographie de la Préfecture de Police de Paris





Chaise de prise de vue Bertillon

Taille 1 ^m 64.4	Tête	longr 17.7	Pied g. 25.3	Cont. de l'iris g.	n° de cl. 54	Cheveux ch.
Voûte		largr 15.4	Médus g. 11.0		aur. e. max. cl.	Barbe ch. r. u.
Enverg. 1 ^m 61		zyg. 13.3	Auric. g. 8.5		pér. a. d. s. f.	Teint P. m. S. m.
Buste 0 ^m 47.8	Oreille dr. 6.6	Coudée g. 43.1	part. s.		Main dr.	Main g.

(Point de vue : 2^m — Réduction 1/7)



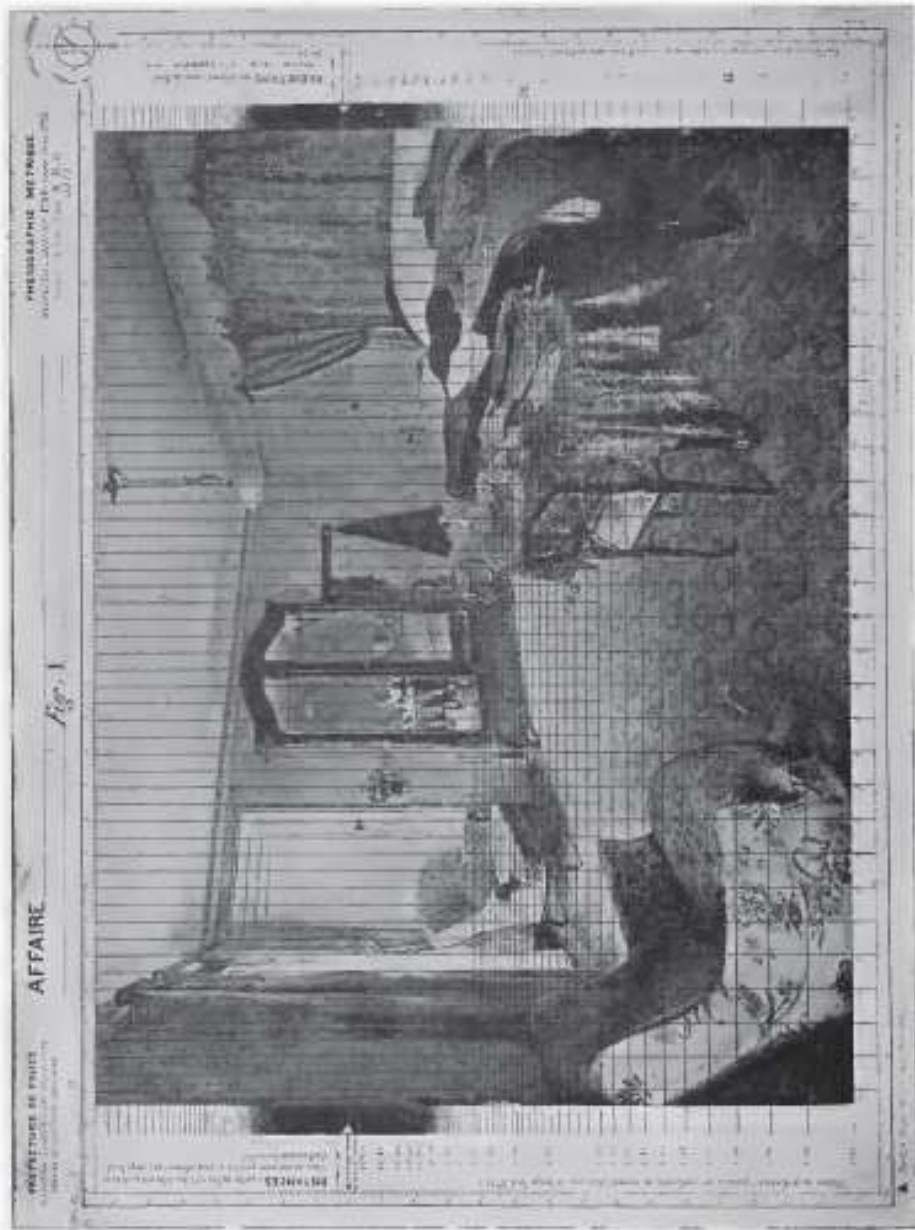
Dressé à Paris, le 25.1.1909, par M. Lagrange



Fiche anthropométrique de Vincenzo Perruggia (auteur du vol de la Joconde)

PHOTOGRAPHIE MÉTRIQUE D'UN INTÉRIEUR AVEC RÉTICULES.

POUR LA TRANSFORMATION EN UN PLAN D'ARCHITECTE. (VOIR PAGES 105 ET SUIVANTES.)



Exemples de photographie métrique d'intérieurs

N. B. Les nécessités de la mise en pages nous ont contraints à réduire de moitié les deux planches ci-dessus. Les nombres de la graduation de droite représentant les réductions (ou les distances à l'objectif mesurées en Traces focales) doivent être doublés et le tirage local considéré comme égal à 7 centim. 5 (moitié



LA FICHE A IDENTIFIER (dernier modèle).

— Et maintenant, avec cette fiche de monsieur Bertillon, je reconnaitrais l'assassin d'un seul coup d'œil !

C.M



BERTILLON. — Un assassin laisse toujours des traces « quelque part ».....

Bonnot

Jules Joseph

né le 14 Octobre 1876 à Pont de Joides (Doubs)

Étue d'un coup de feu - Opération de Choisy le Roi

28 avril 1912

Nuit du 7 au 8 Mars 1911 Sol avec eff^{on}
et tentative de meurtre à
Charleroi

27 Novembre 1911 Assassinat du 11^e
Plotano à Châtelet (Set el)

13 au 14 X^{bre} 1911 Sol auto Normand
à Boulogne

21 X^{bre} 1911 Attentat rue Ordener

Nuit du 23 au 24 X^{bre} 1911 Sol d'armée
avec eff^{on} Foury, Forne Lafayette

Nuit du 9 au 10 janvier 1912 Sol
avec eff^{on} armurerie Smith et
Wesson, 54 B^d Hausmann

Nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1912
Assassinat Maury, chauffeur d'auto
à Gand (Belgique)

Nuit du 25 au 26 février 1912 Sol



L'Humanité

NUMÉRIQUE ANNÉE N° 2002

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

LUNDI 29 AVRIL 1912

5 C

RÉDACTION & ADMINISTRATION
46, Rue de Grenelle, Paris (7^e)
TÉLÉPHONE : 102-68
FONDATEUR : L. BOURGEOIS - Fondateur : 1894-1900
Tous les jours de 10 heures à 6 heures

Directeur Politique :
JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris	Province	Étranger	Service
Un An	10 fr.	12 fr.	15 fr.	10 fr.
Six Mois	5 fr.	6 fr.	8 fr.	5 fr.
Un Trimestre	3 fr.	4 fr.	5 fr.	3 fr.
Un Mois	1 fr.	1 fr.	1 fr.	1 fr.

5 C

IL FAUT VOTER

La République de la Seine vient d'élire deux nouvelles assemblées départementales. Les électeurs ont pu reconnaître aux élections de Paris que ce la République. L'Assemblée départementale de la Seine a élu pour la première fois un représentant de la classe ouvrière et de la classe moyenne.

Les élections départementales de la Seine-Inférieure ont eu lieu le 15 mars prochain. Elles ont démontré que le peuple de cette région leur volonté avec la dernière évidence que les hommes pour leur parti ne s'abandonnent pas et qu'il n'y a que les professionnels militaires qui restent fidèles au drapeau. Les élections ont été marquées par les succès de la République.

La classe capitaliste connaît l'impopularité à l'égard du peuple de la Seine-Inférieure. Elle a vu dans les élections de la Seine-Inférieure un signe de la volonté du peuple de se faire élire à la tête de la République. Les élections ont été marquées par les succès de la République.

des nouvelles assemblées de la Fédération de la Seine, il faut choisir et par conséquent il faut voter.

Il faut voter et il faut voter consciencieusement. L'Assemblée de la Seine-Inférieure est un organe pour les hommes du Parti socialiste de la Seine-Inférieure de l'Union nationale ouvrière.

Où il y a des élections, il y a des candidats. Il faut voter et par conséquent il faut voter consciencieusement. L'Assemblée de la Seine-Inférieure est un organe pour les hommes du Parti socialiste de la Seine-Inférieure de l'Union nationale ouvrière.

Pendant les élections, nous ne sommes pas des hommes politiques. Nous sommes des hommes de bien. Nous ne sommes pas des hommes politiques. Nous sommes des hommes de bien.

MAISON-BLANCHE

M. Henri Dagnès, conseiller municipal, a été élu conseiller municipal de la commune de Maison-Blanche. Il est élu dans la liste de la République.

M. Henri Dagnès, conseiller municipal, a été élu conseiller municipal de la commune de Maison-Blanche. Il est élu dans la liste de la République.

BALPÉTRIÈRE

Quand sera-t-il élu conseiller municipal de Balpétrière ? Il faut voter et par conséquent il faut voter consciencieusement.

Quand sera-t-il élu conseiller municipal de Balpétrière ? Il faut voter et par conséquent il faut voter consciencieusement.

Dans le 1^{er} Arrondissement

QUATRE CANDIDATURES SOCIALISTES

Les quatre candidats socialistes ont été élus conseillers municipaux de la commune de Balpétrière. Ils sont élus dans la liste de la République.

Les quatre candidats socialistes ont été élus conseillers municipaux de la commune de Balpétrière. Ils sont élus dans la liste de la République.

ÉLECTION CANTONALE DE SAINT-DENIS

LUDWIGER EST ÉLU

M. Ludwig, conseiller municipal, a été élu conseiller municipal de la commune de Saint-Denis. Il est élu dans la liste de la République.

M. Ludwig, conseiller municipal, a été élu conseiller municipal de la commune de Saint-Denis. Il est élu dans la liste de la République.

LE SIÈGE TRAGIQUE D'UN GARAGE A CHOISY-LE-ROI

Après avoir essayé la Fusillade et la Dynamite, Bonnot est enfin capturé, mais agonisant

IL MEURT A SON ARRIVÉE A L'HOTEL-DIEU

Le propriétaire du garage est tué et deux agents sont blessés

Bonnot est pris, blessé et capturé. Le propriétaire du garage est tué et deux agents sont blessés.

Bonnot est pris, blessé et capturé. Le propriétaire du garage est tué et deux agents sont blessés.

Le propriétaire du garage est tué et deux agents sont blessés.

Le propriétaire du garage est tué et deux agents sont blessés.

LE SIÈGE

On dit que le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.

On dit que le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.

Le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.

Le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.



Le cultivateur de public qui a été tué par le gang de Bonnot.

Le Prologue du Drame

Le prologue du drame a été joué à Choisy-le-Roi. Les socialistes ont obtenu de bons résultats.

Le prologue du drame a été joué à Choisy-le-Roi. Les socialistes ont obtenu de bons résultats.

Le Siège

On dit que le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.

On dit que le siège de Choisy-le-Roi a été un échec. Mais les socialistes ont obtenu de bons résultats.

" L'Humanité " (Lundi 29 avril 1912)

LES FRANÇAIS : CARDS ET JOINTS ENVOYÉS PAR LE GARAGE

Les Français ont été envoyés par le garage. Les socialistes ont obtenu de bons résultats.

Les Français ont été envoyés par le garage. Les socialistes ont obtenu de bons résultats.



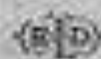
FIN D'UNE TERREUR — LA TRAGÉDIE DE CHOISY-LE-ROI
Gardes Municipaux et habitants tirant sur la maison

ED

Dimanche 28 avril 1912



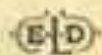
FIN D'UNE TERREUR — LA TRAGÉDIE DE CHOISY-LE-ROI
La Fusillade





FIN D'UNE TERREUR - LA TRAGÉDIE DE CHOISY-LE-ROI

La voiture de paille derrière laquelle s'abrite le lieutenant Fontan
pour aller déposer la cartouche de dynamite





FIN D'UNE TERREUR — LA TRAGÉDIE DE CHOISY-LE-ROI
L'attaque - La voiture de paille protégeant le Lieutenant Fontan est en place

E.D.

© Coll. P. Zoummeroff



FIN D'UNE TERREUR — LA TRAGÉDIE DE CHOISY LE-ROI
L'attaque - La voiture de paille protégeant le Lieutenant Fontan - est en place.



Le Petit Journal

ADMINISTRATIF

10, rue Lafayette, 10

Les abonnements se font par mandat

ou en espèces. Les mandats doivent être adressés au directeur.

5 CENTS

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 CENTS

ABONNEMENTS

27^{me} Année

Numéro 1.121

DIMANCHE 12 MAI 1912

1 AN 100 FRANCS
6 MOIS 55 FRANCS
3 MOIS 30 FRANCS
1 MOIS 10 FRANCS



© Cent arts

Conserver ce numéro
pour prendre part au
Concours.

LA FIN DU BANDIT

Concours de Supplément
du PETIT JOURNAL
N° 3

Dimanche 28 avril 1912



FIN D'UNE TERREUR — LA TRAGEDIE DE CHOISY-LE-ROI

Les Agents descendent Bonnot en piteux état

(E.I.D.)



© Coll. du Musée de Nogent-sur-Mame



Le dernier portrait de VALET



Octave GARNIER



NOGENT-SUR-MARNE — GARNIER et VALET traqués dans un Pavillon

Nuit du 14 au 15 Mai 1912 - Les Zouaves avant l'assaut



Après la tragédie de NOGENT-SUR-MARNE — Côté de la maison où se trouve l'excavation faite par la dynamite (Photographie prise le 22 mai 1912)

PREFECTURE DE POLICE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

AFFAIRE de Nogent s/ Marne.
Cadavre de Ballot (Victime de...)
Les faits à la charge...

Mars 27 1897.



PREFECTURE DE POLICE
LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

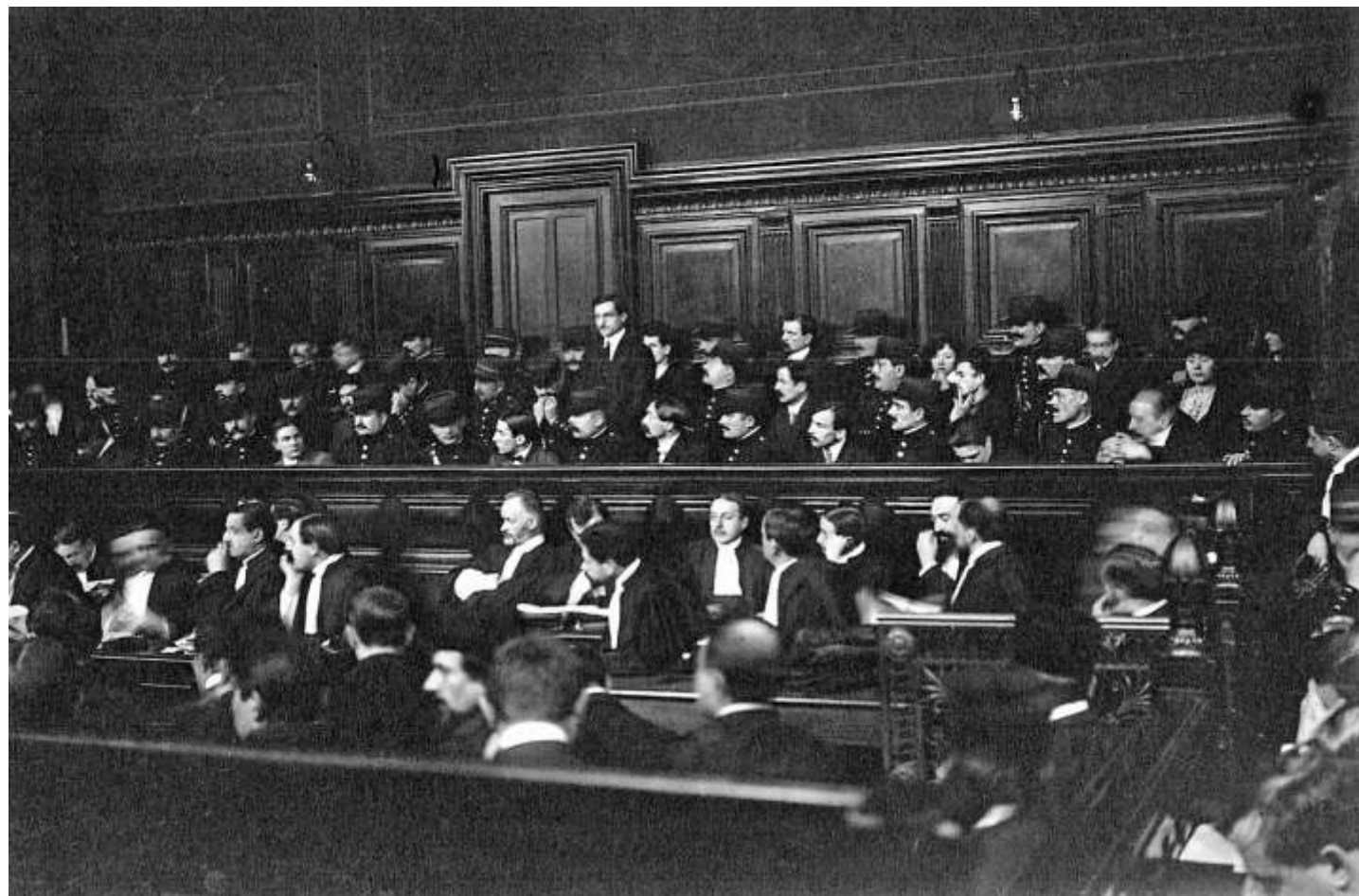
AFFAIRE de Nogent s/ Marne.
Cadavre de Garnier, Victime de...
Les faits à la charge...

Mars 27 1897.

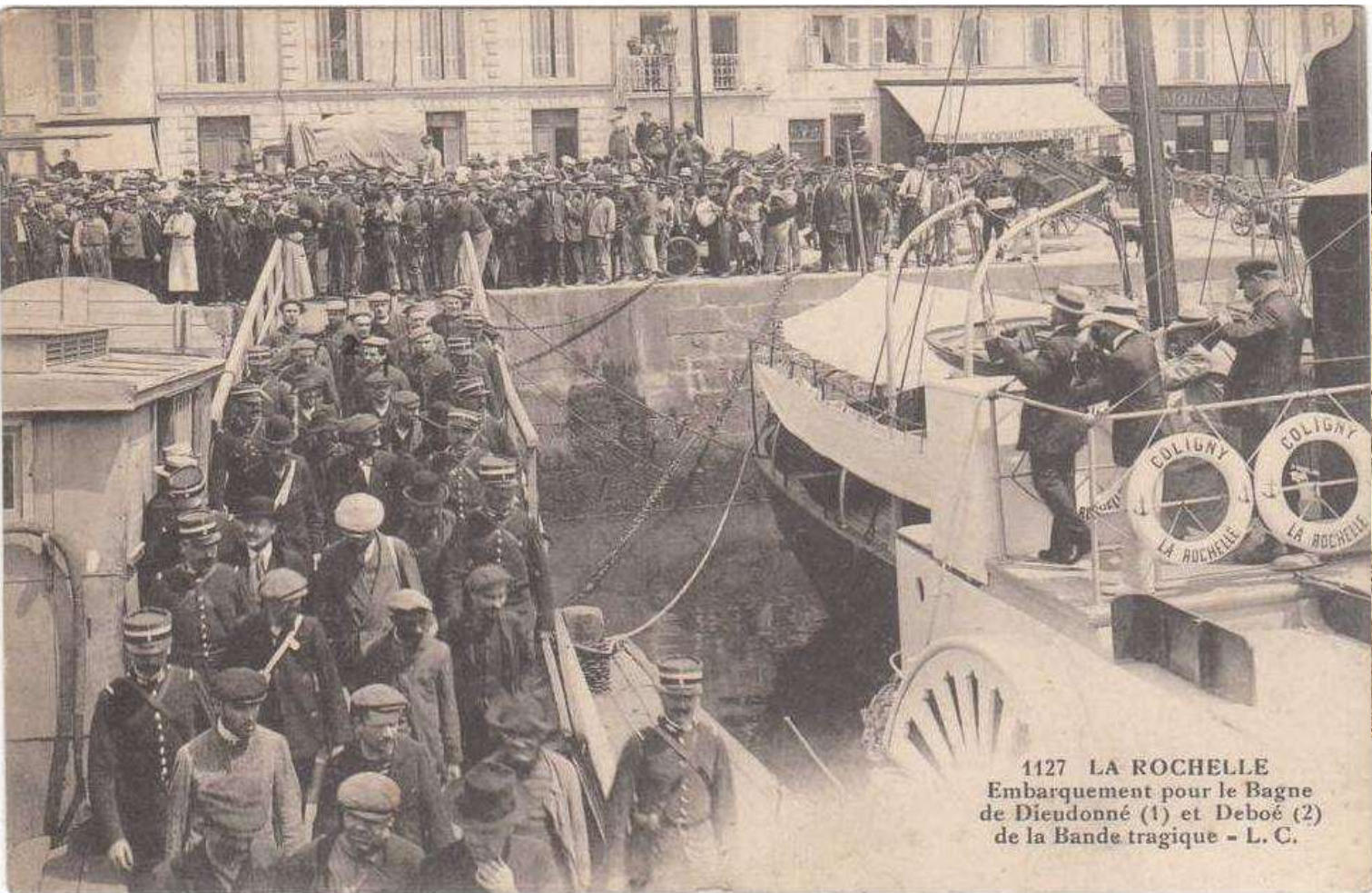




M° Moro Giafferi



Procès des survivants, du 3 au 27 février 1913

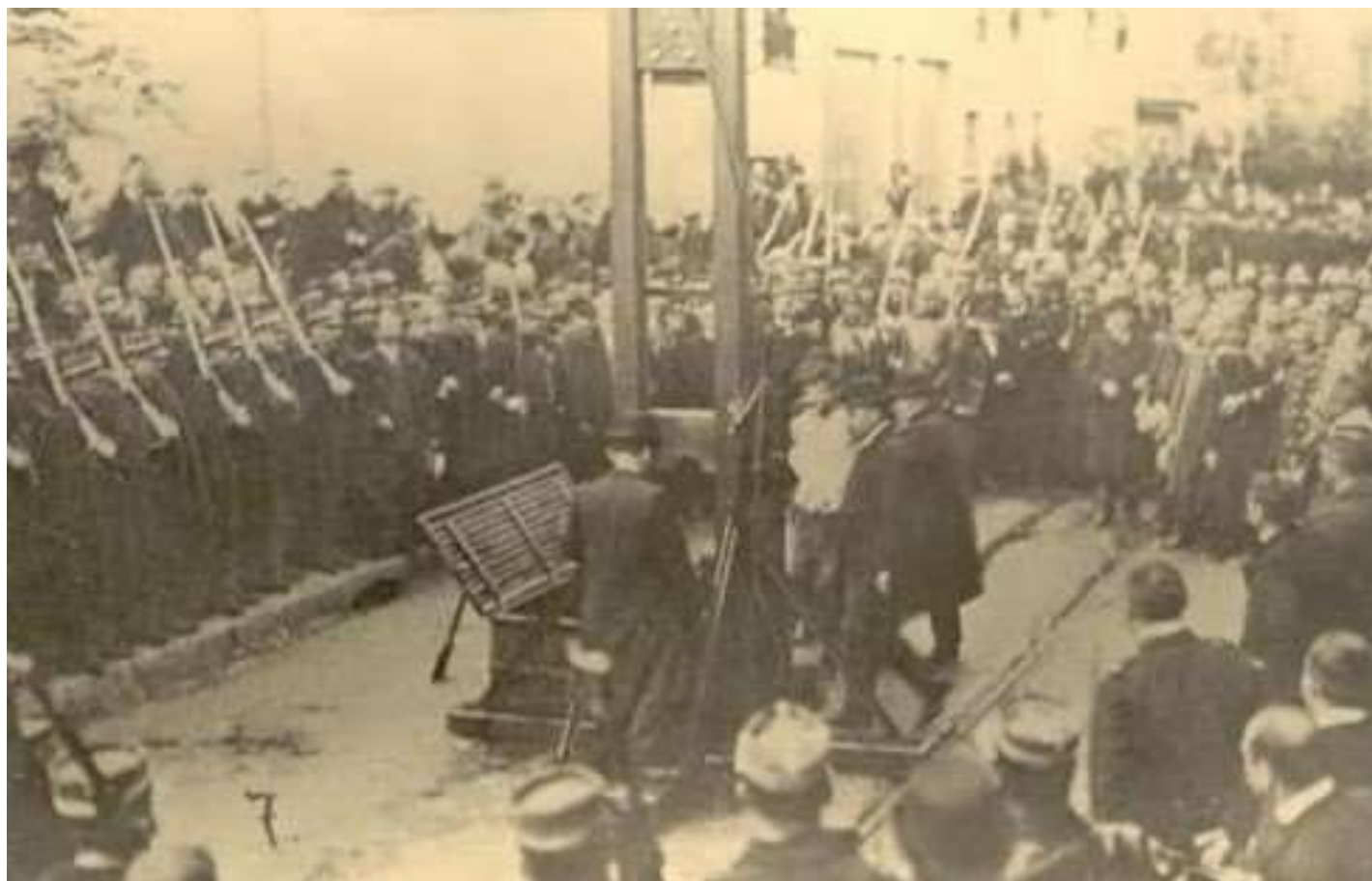


1127 LA ROCHELLE
Embarquement pour le Bagne
de Dieudonné (1) et Deboë (2)
de la Bande tragique - L. C.





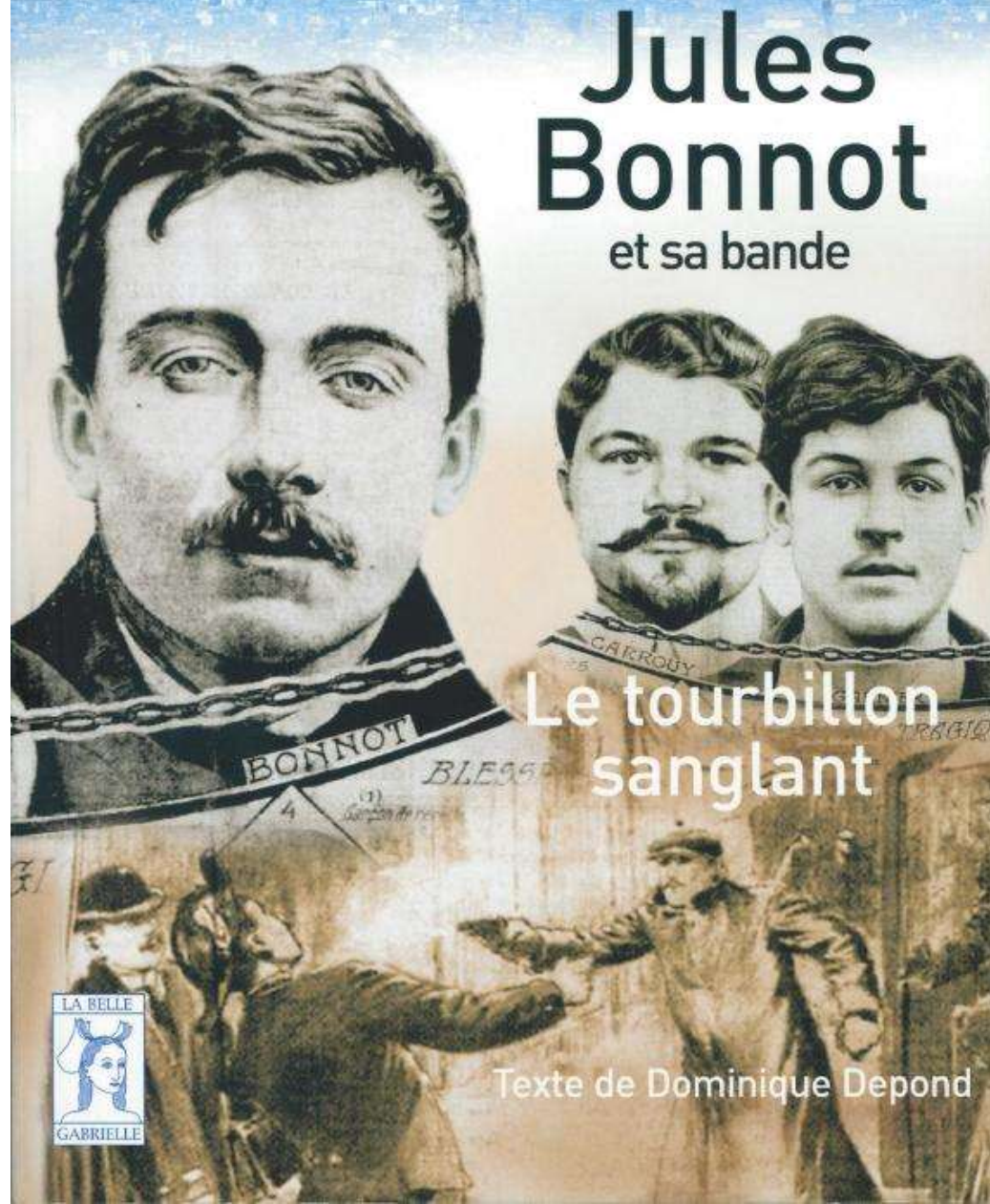
le de Ré — SAINT-MARTIN
rivée de Dieudonné et Deboé



Exécution de Callemin, Soudy et Monier le lundi 21 avril 1913

Merci!



Principale source utilisée :

Jules Bonnot

et sa bande

Le tourbillon
sanglant

Texte de Dominique Depond



Jules Bonnot

et sa bande

Texte de Dominique Depond



Ce 21 décembre 1911, deux hommes armés braquent la succursale de la Société Générale de la rue Ordener, dans le XVIII^e arrondissement, à deux pas de Montmartre. Ils s'enfuient en auto. C'est la première fois que des malfrats utilisent une voiture volée,

pour dévaliser un établissement bancaire. Jules Joseph Bonnot, né en 1876 dans le Doubs, était un précurseur ! Jacques Mesrine aurait pu être son émule. La bande à Bonnot vient d'entrer dans la légende, une légende où se mêlent grand banditisme et anarchisme. Jules Bonnot, le détrousseur des riches qui devait devenir ennemi public n° 1 et mourir sous les balles de la police était un militant pur et dur. Le début du siècle, juste avant la grande guerre qui va faucher des millions de jeunes gens, avait vu fleurir cette espèce de révoltés qui ne voulaient « ni Dieu, ni maître ». Leur vie ne valant rien à leurs yeux, ils n'hésitaient pas à tuer, multipliant attentats et assassinats. Voulant embraser le monde, comme s'ils avaient pressenti la boucherie à venir.

ISBN 978-2-917269-01-5



9 782917 269015

19,90 €

Autres sources utilisées :

- Encyclopédie en ligne *Wikipedia*
- Archives de presse du site *Gallica* de la BnF
- Site
- Autres sites et blogs historiques, dont
- Archives et documentation de *Mémoire de Lozère*

Crédits photos et illustrations : les titulaires des droits de reproduction n'ayant pu être contactés pour accord, le présent diaporama est réservé à un usage strictement privé.

Hervé Martin

(Novembre 2016)

